

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Intégration des jeunes Maghrébins à la société québécoise : pistes de réflexions

Auteur : Alexandre Vignola Côté
Promotrice : Marie-Ève Carignan
Année académique 2019-2020
Master [120] en communication, à finalité spécialisée :
gestion de la communication d'organisation et des relations
publiques
Bi-diplôme en communication stratégique internationale

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de mémoire, madame Marie-Ève Carignan, qui a su me prodiguer conseils et encouragements, chacun en temps opportuns. Ce travail est aussi le fruit de sa collaboration et du soutien depuis le début de la maîtrise.

Je souhaite également remercier les professeurs et membres du jury, madame Sandrine Roginsky et monsieur Jacques Piette, pour leurs recommandations et leurs commentaires à l'égard de ce travail. Je salue également le soutien des professeurs de l'Université de Sherbrooke et de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve qui ont alimenté mes réflexions tout au long des deux dernières années.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux personnes qui ont accepté de livrer leur témoignage dans le cadre de cette étude. Ils ont été un pilier essentiel à ma réflexion. Ma recherche et mon travail ont été grandement enrichis par leurs déclarations.

Enfin, j'adresse mes derniers et profonds remerciements à mes amis et à ma famille. Je pense à Élyane, Olivier, Guillaume, Ibtissam et Hélène, des collègues qui auront sublimé cette expérience universitaire en un souvenir intarissable. À ceux-ci s'ajoutent mes parents, Claude et Lucette, pour leur indéfectible soutien et un havre de paix lors de la rédaction, mes frères et sœurs de sang ou non Benjamin, Francis et Geneviève, pour l'inspiration et les moments d'évasion. Enfin, mes dernières pensées vont à ma conjointe, Mali, qui a été la plus fidèle et meilleure compagne de ce projet et de tous les autres de ma vie. À travers une demi-douzaine de villes et presque autant de pays, elle m'a suivi dans cette folle aventure et aura été celle pour qui j'ai persévéré.

RÉSUMÉ

Les mouvements migratoires se sont transformés ces dernières années et tout indique qu'ils continueront de faire partie intégrante des débats publics en Occident au cours des prochaines années. Le Québec mise sur des candidatures d'immigrants francophones au profil sociodémographique compatible à l'épanouissement et au développement économique. Les institutions publiques priorisent et sélectionnent des candidats compétents, instruits, actifs professionnellement et maîtrisant souvent plusieurs langues.

Cependant, en dépit des qualités et qualifications objectives de cette immigration, la transformation de celle-ci ces dernières années a aussi vu naître la construction sociale d'un discours qui définit la coexistence avec les immigrants, et principalement avec certaines minorités visibles spécifiques, comme impossible avec les sociétés d'accueil. Cela voit naître ce que certains chercheurs appellent le néo-racisme, qui ne se fonde plus sur les caractéristiques raciales, mais sur les identités culturelles et religieuses d'autrui pour justifier ce qui est compatible ou non avec le pays d'accueil.

L'Arabe et le musulman sont devenus, ces dernières années, le fer de lance de cette idée d'altérité et d'incompatibilité interculturelle. Cela ne serait pas sans conséquence puisqu'ils font face à des problèmes potentiels de discrimination et de stigmatisation sous plusieurs formes. Cela mène notamment à un accès à l'emploi beaucoup plus difficile que la moyenne, malgré des compétences très avantageuses par rapport au reste des Québécois.

Ces discours sur l'altérité et l'incompatibilité peuvent nuire à la construction identitaire, tant pour les immigrants que pour les autres Québécois, qui risque de se fonder sur l'appartenance religieuse pour définir l'individu et sa capacité ou non de s'intégrer à notre société. Un amalgame qui nie la diversité et les caractéristiques spécifiques des Arabes et des musulmans qui ne constituent pas un bloc monolithique figé et qui proviennent de pays aux histoires et aux cultures variées.

C'est pourquoi nous nous intéressons à la perception des jeunes Québécois et Québécoises d'origine maghrébine quant à la construction de ce discours qui les catégorise potentiellement comme figure d'altérité et d'incompatibilité à cette société qui les accueille. Nous sommes allés à leur rencontre pour les interroger sur leur perception de leur intégration, les défis auxquels ils font face et la forme que ceux-ci prennent. Enfin, nous avons engagé avec eux un processus réflexif qui vise à envisager des pistes d'amélioration des relations interculturelles et d'intégration pour ce groupe spécifique.

Nos résultats confirment qu'il y aurait encore de la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans au Québec, particulièrement dans le milieu du travail. Les répondants identifient les enjeux de représentation comme la principale source du problème. La manière de représenter les Arabes et les musulmans auraient changé depuis les attentats du 11 septembre 2001 et serait renforcée en parallèle à des événements sociopolitiques les impliquant. Cette représentation négative se retrouverait autant dans les discours médiatiques que sociopolitiques ainsi que dans des produits culturels à plus large échelle.

En dépit d'une situation jugée encore très problématique, les participants font état d'une situation tend à l'amélioration depuis quelques années seulement. Tout en jugeant la situation imparfaite, les répondants font aussi un bilan comparatif relativement plus positif de leur expérience au Québec en opposition à ce qui peut se vivre ailleurs. Ces enjeux de discrimination et de représentation participent à la construction identitaire des participants, qui évoquent des mécanismes d'adaptation autant dans leurs relations interculturelles qu'avec les membres de leur propre culture.

Enfin, les participants partagent des pistes de réflexions pour diminuer la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans, appelant à une représentation médiatique et sociopolitique de ces groupes dans des contextes non « problématisés » ou sous des angles autres que l'affiliation religieuse ou identitaire.

MOTS CLÉS : Représentation, relations interculturelles, médias, immigration

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ.....	III
INTRODUCTION	1
CADRE CONTEXTUEL	4
Retour sur l'histoire migratoire du Québec.....	4
Interculturalisme contre Multiculturalisme : le Québec contre le reste du Canada	5
L'immigration québécoise, une immigration avant tout francophone et économique	6
L'immigration maghrébine, en harmonie avec les ambitions socio-économiques de la province	7
La montée de la peur de l'Autre.....	9
Une représentation qui se voudrait peu nuancée et pouvant forcer un repli.....	12
PROBLÉMATIQUE.....	15
Question de recherche	17
CADRE CONCEPTUEL.....	19
La représentation et la construction de sens	19
L'interactionnisme symbolique.....	21
Les interactions et les frontières ethniques	23
MÉTHODOLOGIE.....	25
À propos de notre choix méthodologique	26
Corpus de la recherche	27
Nombre de participants	28
Identité des participants	31
Thématiques abordées	32
Analyse des données	33
Limites de l'approche méthodologique retenue	34
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	35
1. Discrimination	36
3. Des origines possibles de la discrimination.....	52
4. Les relations interculturelles des Maghrébins avec les autres communautés culturelles au Québec	63

5. Pistes d'amélioration possibles pour l'intégration des jeunes Maghrébins au Québec	70
DISCUSSION.....	78
Bref rappel de la problématique	78
Critique et certaines limites de la recherche	89
Portée des résultats.....	89
Prospectives	90
CONCLUSION.....	92
BIBLIOGRAPHIE.....	95
ANNEXE I – GUIDE D'ENTREVUE.....	103
ANNEXE II -FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	105

INTRODUCTION

Avec ce projet de mémoire, nous souhaitons mieux comprendre les questions de représentation, de discrimination et de stigmatisation que peuvent vivre les jeunes Québécois d'origine maghrébine de première et de deuxième générations, de même que les impacts et conséquences que cette discrimination potentielle peut avoir sur leur intégration citoyenne au Québec.

Au Québec, comme dans plusieurs sociétés occidentales, les Arabes et les musulmans sont très présents dans les débats sociopolitiques depuis environ deux décennies (Labelle, Antonius et Oueslati, 2006). Au nombre croissant d'immigrants d'origine arabe, il faut également inclure une représentation médiatique sporadique, mais très souvent vive et polarisante, d'événements locaux et internationaux mettant en scène des Arabes et des musulmans (Belkaïd, 2017; Brodeur, 2008; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Le Moing, 2016). Nous assistons en Occident, depuis près de vingt ans, à la construction sociale d'un discours où l'Arabe ou le musulman devient la figure d'altérité par excellence (Antonius, 2008; Brodeur, 2008; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Said, 1994). L'essence de ces discours constitue ce que certains chercheurs appellent le « néo-racisme », un racisme non plus fondé sur des caractéristiques raciales, mais sur une identité culturelle compatible ou non avec la société d'accueil (Balibar, 1988; Labelle, 2006a; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006).

Ces discours d'altérité ont été particulièrement observés à la suite d'événements qui bouleversent l'ordre social. Des événements dans lesquels les Arabes et les musulmans se retrouvaient obligatoirement représentés à large échelle, à titre d'exemple les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, mais aussi des situations propres au Québec, telles la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor) et la campagne électorale générale de 2012, qui a mis en avant-plan la « Charte des valeurs » québécoises (Antonius, 2007;

Belkaïd, 2017; Brodeur, 2008; Bories-Sawala, 2010; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Le Moing, 2016; Manai, 2018; Triki-Yamani et Mc Andrew, 2009). À ces événements, nous serions tentés d'ajouter les nombreux débats et tumultes judiciaires entourant le nouveau projet de loi 21 : Loi sur la laïcité de l'État que le gouvernement provincial (caquiste) a adoptée en 2019 (Assemblée nationale du Québec, 2019).

Les Arabes et les musulmans au Québec font face à des problèmes de discrimination qui prennent de multiples formes : violences verbales ou physiques, surreprésentation (comme sujets d'articles) et attaques dans certains médias, de même qu'un accès à l'emploi particulièrement difficile malgré des acquis et des compétences fort intéressants d'un point de vue socio-économique. Ces effets ont été largement répertoriés par quantité de sondages, d'analyses de contenu et autres études (Antonius, 2007; Belkaid, 2017; Brière, Fortin et Lacroix, 2017; CAIR-CAN, 2002; Eid, 2012; Gauthier, 2016; Kadio, 2016; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Le Moing, 2016; Potvin, 2008; Triki-Yamani, 2009; Urbajnes et Benguergoura, 2017).

Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons nous intéresser à la perception des jeunes Québécois et Québécoises d'origine maghrébine quant à la construction de ce discours qui les catégorise potentiellement comme figure d'altérité et d'incompatibilité à cette société qui les accueille. Nous souhaitons les interroger sur leur perception de leur construction identitaire, pour mieux comprendre leur rapport interculturel avec les autres Québécois et Québécoises. Quels sont les discours dans lesquels ils se reconnaissent et ceux qui leur semblent préjudiciables ? Enfin, nous désirons engager avec eux un processus réflexif qui vise à envisager des pistes d'amélioration des relations interculturelles et d'intégration pour ce groupe spécifique.

Pour ce faire, nous présentons, dans les pages qui suivent, la démarche de recherche que nous avons menée. Nous exposons un cadre contextuel, notre

problématique et les raisons qui, à notre avis, ont justifié un tel travail. Suivent ensuite certains cadres conceptuels que nous voulons mobiliser et la présentation de la démarche méthodologique empruntée. Enfin, nous présentons les résultats obtenus dans le cadre de notre recherche et nous les commentons en biais des concepts évoqués tout au long du mémoire.

CADRE CONTEXTUEL

Retour sur l'histoire migratoire du Québec

Avant d'aborder davantage le contexte migratoire des immigrants maghrébins au Québec, il est nécessaire de dresser un bref portrait de l'immigration dans la province. Cela comprend un survol historique de celle-ci, mais demande également de résumer les deux visions ou modèles distincts que le Canada et le Québec ont décidé d'adopter pour accueillir les nouveaux arrivants.

Le continent américain a accueilli des dizaines de millions d'immigrants depuis deux siècles et demi (Ancil, 2005). Ces afflux massifs ont forgé socialement et historiquement les États-Unis, mais également le Canada, dont le Québec, bien que les deux derniers n'aient connu ces flux migratoires accélérés qu'à partir du début du 20^e siècle. Quoiqu'il en soit, les immigrations canadienne et québécoise ont joué un rôle central dans le développement des deux sociétés (Ancil, 2005; Knowles, 2000).

Si l'immigration québécoise est un phénomène bien ancré depuis le début du 20^e siècle, un enjeu fondamental d'un point de vue culturel et linguistique survient entre les deux guerres mondiales, puis dans les années 1960, avec l'arrivée de migrants en provenance de nouveaux pays. L'immigration se transforme alors progressivement. Le Québec, dont l'identité collective était avant tout fondée sur l'immigration en provenance de la France, commence à accueillir de plus en plus d'immigrants issus de pays occidentaux non francophones comme l'Italie, le Portugal et les pays d'Europe de l'Est (Leroux, 2010). Les considérations linguistiques et culturelles deviennent essentielles aux discours politiques de l'époque concernant la préservation d'un héritage francophone. En 1968, le gouvernement du Québec crée le ministère de l'Immigration (Ancil, 2005). Moins d'une décennie plus tard et dans un contexte de débats sur la survie du français au Québec, le gouvernement du Québec adoptera successivement la loi 22, puis la loi 101, qui définit le français comme langue officielle au Québec.

Or, au-delà des enjeux linguistiques, mais aussi fort probablement en raison de ceux-ci, l'immigration au Québec continue d'évoluer. À partir des années 1980, l'immigration s'élargit et le Québec accueille des ressortissants principalement issus des pays francophones, mais non occidentaux, comme Haïti, l'Afrique subsaharienne, le Maghreb et le Liban (Leroux, 2010).

Interculturalisme contre Multiculturalisme : le Québec contre le reste du Canada

Les gouvernements du Québec et du Canada opposent deux idéologies quant à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. En 1988, le gouvernement fédéral adopte la Loi sur le multiculturalisme canadien (Anctil, 2005). Celle-ci reconnaît le droit à toute personne vivant au Canada de préserver et de partager son patrimoine culturel, tout en conservant son droit à une participation entière dans la société canadienne (Gouvernement du Canada, 2019).

Le Québec oriente plutôt ses politiques en matière de diversité sous l'égide du néologisme suivant : l'interculturalisme¹. Bien qu'aucun gouvernement n'ait adopté officiellement une loi en ce sens, il existe un consensus dans les discours autant des gouvernements, des intellectuels que des médias sur la distinction spécifique du pluralisme ethnoculturel de la province (Rocher, Labelle, Field et Icart, 2007). Un des traits majeurs de la distinction serait que ce modèle reconnaît un rapport entre une culture majoritaire et des minorités ethnoculturelles. Il

¹ L'interculturalisme met en place divers éléments qui ne sont pas exclusifs à ce modèle. À l'instar du multiculturalisme, il reconnaît que la langue, le territoire et le cadre juridique ne suffisent pas à définir une nation. Il faut intégrer toutes les notions symboliques qui nourrissent l'identité, la mémoire et l'appartenance (Bouchard, 2011). Selon Bouchard (2011), l'interculturalisme se caractérise cependant avec sept points différenciateurs qui sont :

1. Une dualité majorité/minorités ;
2. Une dynamique d'interactions ;
3. La responsabilité citoyenne de mettre en place des pratiques d'harmonisation ;
4. Un accent mis sur l'intégration ;
5. Des éléments de préséance ad hoc à la culture majoritaire ;
6. La formation d'une culture commune ;
7. Une quête d'équilibre et de médiations.

s'appuie également sur l'institution d'une langue officielle comme dénominateur commun, le français dans le cas du Québec (Bouchard, 2013).

L'immigration québécoise, une immigration avant tout francophone et économique

Comme nous l'avons abordé précédemment, le Québec a choisi de se distinguer du reste du Canada en créant son propre modèle d'intégration. Ce dernier lui permet de choisir lui-même ses immigrants non réfugiés et la façon dont le vivre-ensemble doit être encadrée. L'immigration joue un rôle majeur dans l'ambition économique du Québec, à la condition de s'harmoniser à ce modèle linguistique et culturel.

La province, comme plusieurs autres sociétés en Occident, est aux prises avec une importante pénurie de main-d'œuvre. Les causes semblent multiples et variées, mais on cible deux raisons majeures, soit le vieillissement de la population et la reprise économique favorable des dernières années (Radio-Canada, 2018a). Plusieurs secteurs manquent cruellement de ressources humaines. L'immigration apparaît alors comme la solution la plus simple pour pallier ce manque de main-d'œuvre et le Québec semble s'y préparer depuis plusieurs années².

La province sélectionne et planifie majoritairement son immigration en fonction de son développement économique. Elle parvient à tirer assez bien son épingle du jeu, puisque le niveau de scolarité moyen des immigrants est supérieur à celui des Québécois nés dans la province. Les immigrants sélectionnés sont également plus jeunes que le Québécois moyen et maîtrisent généralement plusieurs langues

² À noter que le travail de recherche a été entamé en 2019 et s'est prolongé jusqu'en août 2020. Les éléments contextuels sont présentés comme ceux existants avant le début de la pandémie mondiale liée au COVID-19 qui est apparue au cours de notre rédaction. En date d'août 2020, les données concernant l'emploi au Canada ont complètement été chamboulées et il est impossible, pour le moment, de prévoir les conséquences durables que cela engendrera dans les besoins de main-d'œuvre étrangère. Il y a, toutefois, fort à parier que cela aura certains impacts.

(Gauthier, 2010; Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI); MIFI, 2019; MIFI, 2014a; Turcotte, 2010). Des atouts qui font de l'immigration une force vive, instruite et prête à contribuer au développement de la province.

L'immigration maghrébine, en harmonie avec les ambitions socio-économiques de la province

À partir des critères et des éléments d'évaluation des dossiers d'immigration soumis au Gouvernement du Québec, l'une des immigrations les plus en croissance depuis le début des années 2000 dans la province est celle des Maghrébins et des Maghrébines, plus précisément les nouveaux arrivants en provenance du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Depuis une quinzaine d'années, ces trois pays fournissent environ 15 % des immigrants au Québec (MIFI, 2014a). Au Canada, on recenserait autour de 200 000 immigrants d'origine maghrébine, dont environ 80 % vivent au Québec. De ce nombre, la quasi-totalité vit dans la région du Montréal métropolitain (Belkaid, 2017; MICC, 2012).

En plus de provenir de pays de la francophonie, les immigrants d'origine maghrébine apparaissent comme des candidats idéaux au plan socio-économique. Près de 80 % des immigrants d'origine maghrébine qui ont été admis entre 2003 et 2012 provenaient justement de cette catégorie d'immigration dite économique, donc choisie avant tout pour intégrer et combler le marché de l'emploi (MIDI, 2014b). Les Maghrébins qui décident d'immigrer au Québec sont également plus scolarisés que la moyenne des Québécois. Environ 70 % des hommes et 60 % des femmes ont 14 ans et plus de scolarité, l'équivalent d'un niveau universitaire. À titre comparatif, en 2020, c'était 29 % de la population totale du Québec qui détenait un diplôme universitaire (ISQ, 2020).

Or, malgré une scolarisation élevée, des qualifications adéquates et la maîtrise du français, les immigrants d'origine maghrébine, à l'instar d'autres immigrants

arabes et/ou musulmans, font partie du groupe de nouveaux arrivants avec l'un des taux de chômage des plus élevés (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009; Belkaid, 2017). Au Québec, les minorités visibles ont historiquement un taux de chômage sensiblement plus élevé que la moyenne, mais ce sont les minorités visibles issues des communautés afro-américaines et maghrébines qui sont le plus touchées (Eid, 2012). Ainsi, le taux de chômage des Maghrébins est d'environ 17 % (Dupuis, 2018). Plusieurs motifs pourraient expliquer ce taux de chômage plus élevé pour les immigrants en général. Le manque d'expériences de travail au Québec, la difficulté de reconnaissance des acquis ou des équivalences scolaires, ou encore le manque de connaissances en anglais sont des raisons parfois évoquées (Chicha et Charest, 2008; Gauthier, 2016; Renaud et Martin, 2006). Or, le taux de chômage des immigrants qui ne sont pas issus d'une minorité visible est beaucoup plus faible. À titre d'exemple, celui des immigrants d'origine française oscille autour de 5 %, soit à peu près le même taux que la moyenne québécoise (Dupuis, 2018).

Différentes études suggèrent que la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans joue grandement en défaveur d'une saine intégration professionnelle de cette communauté (Beauregard, 2019; Brière, Fortin et Lacroix, 2015; Eid, 2012). Ces chercheurs ont fait un test où ils envoyaient le même curriculum vitae à des employeurs en ne modifiant qu'une seule donnée : le nom et le prénom. Dans le premier cas de figure, on usait d'un prénom à consonance québécoise « pure laine³ » et, dans le second, un prénom à consonance arabe. Les candidats aux noms « pure laine » étaient davantage convoqués en entrevues. Cette augmentation variant de 10 à 60 % selon le type de poste convoité (Beauregard,

³ L'expression purement québécoise « pure laine » servirait à désigner les Québécois et les Québécoises qui descendent directement des ancêtres qui ont colonisé la Nouvelle-France. Elle servirait à marquer la différenciation avec tous les autres immigrants. L'utilisation de cette expression est devenue ces dernières années un peu controversée. L'anthropologue Serge Bouchard explique qu'elle ne tient techniquement pas la route puisque, dès leur arrivée, les colons auraient eu recours au métissage avec les Amérindiens vivant déjà sur place. On y ferait davantage référence par rapport aux caractéristiques d'antan, soit l'origine française et l'appartenance au catholicisme (Bouchard, 2017).

2019; Brière, Fortin et Lacroix, 2015; Eid, 2012). Or, pour la majorité des nouveaux arrivants au Québec, une intégration réussie passe avant tout par une intégration socio-économique (Le Moing, 2016; Salée, 2001). C'est également par le travail qu'on peut nouer des relations et échanger avec des membres des autres communautés, un trait qui tend à réduire les attitudes défavorables et les comportements hostiles à l'égard de celles-ci (Schemer, 2012).

La montée de la peur de l'Autre

Pour plusieurs chercheurs, cette discrimination est en partie la conséquence d'une représentation négative et d'une proportion surdimensionnée des Arabes et des musulmans dans les médias, mais également dans les discours citoyens et politiques (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b; Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009; Boomgarder et Vliegthart, 2007; Cisneros, 2008; Esse, Medianu et Lawson, 2013; Gauthier, 2016; Kadio, 2016). Cette représentation mène parfois à des écarts déontologiques dans les médias d'information. Par exemple, sur 48 décisions identifiées concernant des plaintes du public au Conseil de presse du Québec entre 2009 et 2019 et portant sur de potentielles dérives déontologiques à propos de contenus médiatiques sur la religion ou des personnalités religieuses, 27 d'entre elles concernaient l'islam, dépassant de beaucoup toutes autres croyances confondues (Carignan, 2019).

La chaîne télévisée *TVA* a été mise, à titre d'exemple, sous les feux de la rampe deux fois dans la dernière année pour de tels débordements. La première fois, concernant un reportage erroné sur l'apparente interdiction de femmes sur un chantier de construction près d'une mosquée à Montréal. La seconde, concernant la publication de commentaires haineux et racistes d'abonnés Facebook sous une nouvelle à propos de la mort tragique de sept enfants syriens dans un brasier en Nouvelle-Écosse. Certains groupes se sont mobilisés pour décrier la situation et le Conseil de presse a blâmé *TVA* pour la première occasion et évalué un dossier pour la seconde.

À cela s'ajoutent des événements sociopolitiques sporadiques qui ont fait couler beaucoup d'encre et qui présentent habituellement les Arabes et les musulmans comme la figure d'altérité par excellence. Cette figure s'incarne par un discours de l'incompatibilité de certaines ethnies, braquant une ou plusieurs ethnies culturelles ou religieuses dans un coin contre une majorité. C'est ce discours « Eux » contre « Nous » qu'on retrouva dans certains témoignages d'intellectuels, de médias et de politiciens à la suite des attentats du 11 septembre 2001, mais également lors de la « crise » des accommodements raisonnables et de la campagne électorale de 2013 prônant la Charte des valeurs du Parti Québécois (Belkaid, 2017; Brodeur, 2008; Giasson, Brin et Sauvageau, 2010; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Le Moing, 2016; Manai, 2018; Potvin, 2008; Schemer, 2012; Triki-Yamani, 2009).

Il nous est impossible d'émettre des corollaires absolus entre les représentations médiatiques des Arabes et des musulmans et la perception des Québécois, mais il est facile de se baser sur plusieurs sondages réalisés au cours des quinze dernières années pour la mesurer. Selon ces derniers, en règle générale, les Québécois entretiennent une image majoritairement défavorable ou très défavorable des musulmans et des Arabes. Ils les considèrent parmi les groupes les moins intégrés à la société québécoise et surévaluent leur présence au pays (CROP, 2002; CROP, 2014; Ipsos Reid, 2015; Léger Marketing, 2008).

Ainsi, un sondage démontre que les Québécois estiment de manière erronée la population musulmane à environ 17 % au Canada, tandis que la réalité oscille autour de 3 % (Ipsos Reid, 2015). Le dernier sondage sur ce sujet souligne une légère amélioration de la perception (CROP, 2017). Cependant, les sondeurs croient que la tenue de l'enquête dans les semaines qui ont suivi l'attentat à la Grande Mosquée de Québec influence sans doute les répondants⁴. Malgré tout,

⁴ Le 29 janvier 2017, un étudiant québécois de 27 ans fait irruption au Centre culturel islamique de Québec, pendant une cérémonie religieuse. Armé, il ouvre le feu sur les fidèles, tuant six personnes et faisant huit blessés. Dans les mois précédant l'attaque, le lieu de culture

ce sondage indique que les Québécois restent divisés sur leurs perceptions des Arabes et les musulmans.

Quant à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor), mise sur pied par le gouvernement du Québec en septembre 2007, sa couverture médiatique a mis en exergue un rapport « Eux » contre « Nous », positionnant les Arabes et les musulmans contre le reste du Québec, alors que la majorité des demandes d'accommodements proviennent de communautés non-musulmanes. Le concept d'accommodement raisonnable semble avoir été déformé par les médias dans leur usage. (Fall, et Vignaux, 2008 ; Potvin, 2010 ; Potvin, 2008).

Ce discours d'altérité s'inscrit dans un mouvement que certains chercheurs appellent le néo-racisme, où la différence entre groupes n'est plus marquée par des caractéristiques raciales, mais bien par un système de valeurs ou encore une culture ou une religion qui ne peut exister dans le système actuel de la société d'accueil (Balibar, 1988; Labelle, 2006a; Labelle, 2006b; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Labelle et Rocher, 2006). Un discours qui suit un paradigme orientaliste présentant l'Arabe comme un être mystérieux et exotique, mais aussi comme le représentant d'un groupe violent, fanatique et opprimant envers les femmes (Said, 1994).

Les théories sur le néo-racisme ou le racisme dit « moderne » mettent de l'avant ces deux dernières décennies le fait que tant les citoyens, les institutions et les organisations seraient conditionnés à entretenir des croyances et des biais raciaux profondément ancrés, mais invisibles pour la plupart (Fleras, 2011; Fleras et Kunz, 2001; Henry et coll. 2006; Tolley, 2016). Cette dernière auteure met notamment de l'avant l'importance de distinguer l'acte raciste de la pensée raciste, du fait que les sociétés ont longtemps interprété le racisme à travers des

avait déjà fait l'objet de plusieurs actions islamophobes, comme le dépôt d'une tête de porc en plein ramadan ou des lettres de menace (Radio-Canada, 2018b).

actes ou des discours clairs et distinctifs. Le fait que nous assistons à une diminution de ces comportements ne signifierait pas que le racisme ait disparu, plutôt qu'il resterait en filigrane et ne se manifesterait plus aussi ouvertement, voire même inconsciemment (Tolley, 2016).

Les individus auraient donc tendance à imaginer le racisme comme quelque chose de toujours présent, mais quasi inexistant autour d'eux. Il subsisterait une réticence générale à admettre en tant qu'individus que nous sommes tous influencés, quasi de manière quotidienne, dans une certaine mesure par des biais raciaux et culturels à travers de multiples décisions et dans nos relations interpersonnelles (Tolley, 2016). Comme l'explique ce chercheur canadien dans un livre sur le racisme au pays, le racisme est balayé du revers de la main comme une chose ancestrale, qui n'est maintenant le fait que d'une poignée d'illuminés. Or, les biais raciaux seraient insufflés à toutes et à tous dès la naissance et seraient régulièrement renforcés par la culture. Un phénomène typiquement normal pour l'humain dans une société. L'enjeu ne serait donc pas de ne pas avoir le moindre biais racial, mais de refuser de les adresser et d'essayer de modifier ces réflexes sociaux (Fleras, 2014).

Une représentation qui se voudrait peu nuancée et pouvant forcer un repli

Un des problèmes majeurs de ce discours est que la représentation des Arabes et des musulmans se fait sous l'égide de l'appartenance religieuse, *a fortiori* de l'islam (Manai, 2017). Tant au Québec que dans les autres sociétés occidentales, la première caractéristique identitaire qui représente les Arabes aux yeux des Occidentaux est l'islam (Naber, 2005). Un processus d'homogénéisation qui positionne l'immigrant issu de pays arabes comme musulman avant tout (Antonius, 2008a).

Or, l'idéologie islamiste n'est pas majoritaire à l'échelle mondiale et ne détient pas le pouvoir dans la grande majorité des pays islamiques. Elle s'impose davantage dans les sociétés civiles de ces mêmes pays. La dimension spirituelle

de l'islam constitue, pour l'adepte, une quête individuelle qui l'aide à s'orienter dans son quotidien. La dimension politique de l'islam invite à s'affranchir du modèle occidental, mais ce n'est pas parce qu'un pratiquant souscrit à la dimension spirituelle qu'il souhaite appliquer la dimension sociale ou politique, notamment en situation d'immigration (Antonius, 2008a). Pour beaucoup d'immigrants musulmans au Québec, cette attribution identitaire rend difficile la critique et le débat sur ces enjeux. Qui plus est, certains ne veulent pas prendre la parole simplement parce qu'ils refusent de se définir principalement ou avant tout par leur appartenance religieuse (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b). Pour d'autres, cette appartenance religieuse se transforme également au gré des changements dans leur pays d'accueil ou d'origine (Manai, 2017).

Par rapport à cette idéologie islamiste, il nous faut aussi mentionner qu'il semble subsister une confusion entre l'islam, la religion générique, et l'islamisme, soit sa mouvance radicale. En plus de cette association immédiate et primaire entre Arabe et musulman, celle-ci se fait sous le prisme de la radicalisation. (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b).

Si tout Arabe n'est pas nécessairement musulman, l'inverse est aussi vrai. Bien que les pays arabes soient majoritairement d'appartenance religieuse musulmane, la plus grande concentration de musulmans dans le monde se trouve en Asie, soit en Indonésie (1^{er}), en Inde (2^e), au Pakistan (3^e) et au Bangladesh (4^e) (Guidère, 2015). Ce qui est communément appelé le monde arabe regroupe plus de 20 pays qui se retrouvent en Afrique du Nord, en Afrique sub-saharienne et au Proche-Orient (Bord, 1995; Guidère, 2015). Ces états ne forment pas un groupe ethnoculturel et religieux monolithique. Au-delà d'une appartenance majoritaire à l'islam, ces pays possèdent presque tous des minorités culturelles autres (juifs, chrétiens, berbères, kurdes, etc.), ont d'autres langues officielles ou d'usage (anglais, français, espagnol, dialectes dérivés de l'arabe international, etc.) (Guidère et Franjé, 2013). Si nous prenons seulement les trois pays maghrébins francophones étudiés dans ce mémoire, chacun d'entre eux possède une histoire

riche qui remonte à l'Antiquité et qui s'est constituée au fil de vagues successives d'échanges et de conquêtes. Si l'islam et une présence coloniale française sont deux éléments unificateurs, ils ont chacun vécu la décolonisation de manière fort différente. Qui plus est, il suffit de jeter un œil au lexique qui les caractérise pour se rendre compte de la diversité des groupes qui les composent : Nord-Africains, Maghrébins, Arabes, Berbères, Kabyles, etc. La généalogie de ces termes révèle des attaches, des postures et des appartenances différentes (Manai, 2018).

Ce recours aux amalgames pour les immigrants arabes ou musulmans facilite la transmission d'un discours d'incompatibilité culturelle qui inclut ces nouveaux arrivants, quels que soient leur pays d'origine ou leur réelle appartenance religieuse. C'est également cet amalgame qui renforce l'idée que les Arabes et les musulmans appartiennent à des groupes minoritaires ethnoculturels qui ne correspondent pas ou ne peuvent pas correspondre à la société québécoise.

Comme nous l'avons vu précédemment, ces discours se traduisent par différentes formes de discrimination qui nuisent à l'accueil et la saine intégration des immigrants arabes et musulmans qui arrivent au Québec. En stigmatisant certaines minorités ethnoculturelles, on finit par les écarter graduellement de la vie citoyenne et il devient plus difficile de se trouver un emploi.

PROBLÉMATIQUE

Comme nous l'avons exposé plus haut, les données concernant l'immigration au Québec présentent un portrait favorable de celle-ci tout en suggérant une réponse adéquate à une grave pénurie de main-d'œuvre qui sévit partout dans le monde. L'immigration maghrébine apparaît de surcroît comme un choix naturel, tant en raison de la maîtrise du français de ses populations que pour leur taux de diplomation particulièrement élevé. Qui plus est, les statistiques des dernières années démontrent un intérêt croissant des populations maghrébines à s'installer au Québec (MIFI, 2014). Bien que très qualifiés, leur taux de chômage est trois fois plus élevé que la moyenne des Québécois et des recherches démontrent que les Maghrébins du Québec figurent parmi les minorités visibles les plus discriminées lors de recherche d'emploi dans la province (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009; Belkaid, 2017; Eid, 2012).

En parallèle à ces difficultés d'accès à l'emploi, nous avons vu que la discrimination à l'égard des Maghrébins prend également d'autres formes et qu'il s'est construit ces vingt dernières années un discours qui positionne les Arabes et les musulmans comme la figure d'altérité par excellence pour nos sociétés occidentales. Ce néo-racisme s'appuie sur des caractéristiques culturelles et religieuses pour justifier ou expliquer l'impossibilité de coexistence des Arabes et des musulmans avec les Québécois ou le reste de l'Occident (Balibar, 1988; Labelle, 2006a; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006). Comme nous l'avons évoqué plus haut, tout Arabe n'est pas musulman et vice-versa. Bien que minoritaires, on retrouverait jusqu'à un million de Juifs arabes ainsi que près de dix millions de chrétiens dans le monde arabe (Cohen, 2011).

L'immigrant arabe ou musulman devient rapidement catégorisé par son appartenance à une culture et une religion musulmane. Aux yeux des autres membres de sa société d'accueil, cela devient le pilier fondamental de son identité. Il lui est d'autant plus ardu d'essayer de se distancer ou de critiquer cette perception sans mettre ironiquement en exergue cet aspect identitaire de sa

personne. En bref, le musulman souhaitant expliquer qu'il est aussi autre chose qu'un musulman finit par répéter *in fine*... qu'il est musulman.

S'il est possible de trouver quantité d'informations sur les différentes formes de discrimination que peuvent vivre les immigrants arabes et musulmans au Québec, on trouve peu d'études qui s'intéressent à leur conception et leur perception de leur identité, des relations interculturelles et des défis d'intégration citoyenne. Également, nous croyons qu'il est pertinent de les consulter sur leur perception des discours publics à leur endroit. Enfin, il y a peu de documentation qui sollicite leur point de vue pour identifier des pistes d'amélioration à la situation décrite précédemment.

Il nous apparaît donc intéressant de mobiliser de jeunes immigrants d'origine maghrébine vivant au Québec de première et de deuxième générations, correspondant au portrait sociodémographique des statistiques actuelles (éducation universitaire et membre de la francophonie), pour essayer d'approfondir le sujet. Prenons le temps de faire une distinction entre l'immigration maghrébine et l'immigration arabe ou musulmane. Notre choix suit naturellement les statistiques de recensement des dernières années. La grande majorité de l'immigration arabe, francophone et musulmane au Québec, ces dernières années, provient du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Qui plus est, ces pays partagent plusieurs traits culturels et historiques. On peut penser à l'histoire coloniale qui a façonné leur relation avec l'Europe et la France plus particulièrement, une zone géographique spécifique autour de la Méditerranée, et à la cohabitation, parfois tendue, avec des minorités culturelles et linguistiques spécifiques (berbères, kabyles, etc.).

Actuellement, les statistiques démontrent que l'immigration maghrébine correspond à environ 15 % du nombre total de nouveaux arrivants de la province (MIFI, 2020). Leur profil socioéconomique et linguistique en fait des candidats idéaux pour les besoins de main-d'œuvre au Québec. Nous croyons qu'il est

pertinent et nécessaire de s'intéresser à des pistes potentielles pour améliorer les relations interculturelles entre les immigrants maghrébins du Québec et les autres communautés culturelles, notamment les Québécois qui forment la majorité francophone et catholique.

Les études présentées précédemment font état de la construction de discours où s'amalgament des conceptions et des perceptions qui justifieraient une impossibilité pour les sociétés occidentales de coexister harmonieusement avec des étrangers arabes ou musulmans. Les immigrants arabes et musulmans du Québec ont tendance à refuser de se mêler au débat, pour diverses raisons (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b). Pour certains, c'est le désir de s'émanciper de cette catégorisation primaire de musulman avant d'être un individu en soi. Pour d'autres, c'est pour faciliter l'intégration ou encore par un désintérêt simple. Dans tous les cas, nous croyons qu'il est nécessaire et pertinent d'aller à leur rencontre pour approfondir et mieux comprendre leurs points de vue sur l'état actuel des choses ainsi que pour explorer des pistes de solution ou d'amélioration qu'ils et elles envisagent.

Question de recherche

En regard à ce que nous avons évoqué ci-haut, nous posons donc la question de recherche suivante : Comment les jeunes maghrébins perçoivent-ils leur intégration à la société québécoise ? Nous voulons notamment savoir comment ils évaluent les discours médiatiques à leur endroit, mais également comment ils perçoivent cette montée d'un discours qui les définit comme un des groupes ethnoculturels qui seraient incompatibles à leur société d'accueil. Nous aborderons également les expériences qu'ils considèrent discriminatoires et auxquelles ils ont possiblement été confrontés et comment ils évaluent leurs relations interculturelles avec les membres des autres groupes ethnoculturels, que ce soit au travail ou dans l'espace public. Enfin, nous les solliciterons pour vérifier s'ils voient des pistes d'amélioration possibles afin de faciliter les relations entre les Maghrébins et le reste de la communauté québécoise.

À la lumière des éléments et des études que nous avons présentés dans le cadre contextuel, il nous apparaît probable que les personnes sondées confirment une potentielle discrimination et des relations interculturelles parfois difficiles. Cependant, les recherches antérieures ont majoritairement été faites dans les années entourant la tenue de la Commission Bouchard-Taylor. Il nous apparaît pertinent de retourner échanger avec des Arabes et des musulmans dix ans plus tard. Qui plus est, nous ne souhaitons pas seulement nous intéresser aux effets ou aux démonstrations possibles d'une discrimination qu'ont pu subir les participants, nous voulons les interroger sur les pistes d'amélioration et aborder les éléments de ressemblance et de différence qui caractérisent leurs perceptions pour confronter ces résultats à ce qui est présenté actuellement dans les études.

Il nous apparaît essentiel de préciser que, dans le cadre de nos recherches, nous avons adopté une approche plus communicationnelle, laquelle a été peu explorée dans les autres travaux au Québec. Nous nous intéressons donc grandement aux perceptions des répondants concernant les questions de représentation dans les discours médiatiques, publics et politiques.

CADRE CONCEPTUEL

Pour réaliser ce mémoire, nous mobiliserons principalement deux grands concepts théoriques. Nous aborderons la théorie de la représentation, notamment l'approche constructiviste. Nous travaillerons également avec les concepts d'interactionnisme symbolique, qui considère l'individu comme un agent actif qui contribue au façonnement d'un sens co-construit en interaction avec autrui.

La représentation et la construction de sens

Les concepts de représentation en sont venus à prendre une place importante dans l'étude des cultures (*cultural studies*) et des médias. Selon Hall (1997), la représentation permet de connecter le sens (*meaning*) au langage. Cela joue un rôle crucial dans le sens que donnent et s'échangent les membres d'une même culture (Hall, 1997). Lorsque deux membres d'une même culture parlent de quelque chose, l'utilisation du langage permet d'identifier l'objet ou l'idée de leur discussion, mais c'est le référencement partagé d'un même concept qui permet à ces deux individus de se comprendre (Hall, 1997). Par exemple, si nous demandons un crayon de plomb à un collègue, ce dernier devrait nous passer exactement l'objet demandé, car le mot est passé par une représentation mentale commune qui représente un même objet. Il suffirait que nous lui demandions « quelque chose pour écrire » pour que nous nous attendions à recevoir un crayon de plomb tandis qu'il nous passera un stylo ou un feutre.

Le langage, bien que pouvant être le même entre des membres de différentes cultures, peut être porteur d'un sens différent. Les membres d'une même culture auront tendance à s'en remettre à l'utilisation de codes spécifiques pour unifier la relation entre certains concepts et des signes. Ces codes permettent de statuer sur un sens à l'intérieur d'une langue ou d'une culture (Hall, 1996). Pour illustrer ceci, pensons seulement au terme « déjeuner », qui signifie habituellement en France le repas du midi tandis qu'au Québec, on réfère plutôt au premier repas de la journée. Bien que les deux locuteurs parlent la même langue et comprennent le mot, le sens donné diffère dans chacune des cultures.

Bien que Hall propose différentes approches pour aborder les représentations, nous souscrivons à l'approche constructiviste. Selon celle-ci, ce ne sont pas les concepts en soi qui créent et portent le sens, mais le langage ou tout système similaire que nous utilisons pour représenter ces concepts. En somme, ce sont les acteurs sociaux qui utilisent les systèmes conceptuels de leur culture et le langage pour construire un sens, donner un sens aux choses et partager celui-ci aux autres (Hall, 1996).

Le Québec a choisi d'accueillir ses immigrants selon une approche dite « interculturelle », en distinction du multiculturalisme canadien. Cependant, il existe une confusion tant dans la définition exacte de cette approche que dans les modalités de coexistence avec celle préconisée par le fédéral (Rocher, Labelle, Field et Icart, 2007; Salée, 2001). Le modèle québécois veut mettre de l'avant une culture francophone, mais aussi le fait qu'il existe un groupe majoritaire qui cohabite avec tous les autres groupes minoritaires (Bouchard, 2013). Selon Bouchard (2011), ce paradigme majorité-minorité est certes le constituant d'un discours « Nous » (les Québécois) contre « Eux » (les Arabes et musulmans) qui peut être l'amorce d'un débat et de réflexions sur les opportunités du vivre-ensemble.

Toutefois, à force de répéter constamment un discours inspiré du paradigme majoritaire-minoritaire, surtout sur une aussi longue période, il est possible d'imaginer qu'on finisse par imposer une réalité qui n'est en fait que l'aboutissement d'un sens construit ici et là (Berger et Luckman, 2018). Le contexte de l'après 11 septembre 2001 a conduit les Arabes et les musulmans à être de plus en plus visibles sur la scène sociopolitique. Au-delà des questions de risques à la sécurité nationale, des événements comme la tenue de la Commission Bouchard-Taylor et le débat autour du projet de Charte des valeurs du Parti Québécois ont exacerbé des tensions sociales en utilisant un discours qui s'appuie constamment sur cette altérité entre « Eux » et « Nous » (Belkaid, 2017;

Boomgarden et Vliegenthart, 2007; Brodeur, 2008; Labelle, 2006b; Labelle, 2000; Le Moing, 2016; Manai, 2018; Triki-Yamani, 2009).

Les médias se sont appuyés sur ces mêmes arguments, devenant à la fois producteurs et diffuseurs de ce concept d'altérité culturelle (Antonius, 2007; Antonius, 2008b; Cisneros, 2008; Fryberg et coll, 2012; Giasson, Brin et Sauvageau, 2010; Hall, 1997; Kadio, 2016; Potvin, 2008).

L'une des trames narratives les plus fortes concernant le rapport des Québécois aux immigrants arabes s'inspire du paradigme orientaliste qui présente l'Arabe comme un être violent, fanatique et opprimant envers les femmes (Said, 1994). Les Arabes et les musulmans sont historiquement représentés comme une menace, qui s'inspire des croisades, qui a évolué vers la représentation d'une nouvelle forme d'invasion (celle du djihad ou de la charia) aux portes de l'Occident. À cette représentation s'ajoute le spectre religieux de l'islam qui opprimerait les femmes (Brodeur, 2008). C'est sur ces postulats que s'appuie ce que certains auteurs appellent le néo-racisme, que nous avons évoqué précédemment. Hall (1996) souligne que les enjeux de représentation raciale sont en construction constante. Le racisme se transforme au fil des années sous différentes catégories (physique, culturelle, religieuse, etc.) qui permettent toujours de scinder l'autre de nous (Hall, 1996).

L'interactionnisme symbolique

Nous l'avons dit précédemment, nous souscrivons à l'idée que l'individu n'est pas un agent passif, mais plutôt un élément actif qui entre en relation avec son environnement et ses pairs, ce qui mène graduellement à la construction d'un sens commun toujours en renouvellement. Ce postulat s'inscrit dans la théorie de l'interactionnisme symbolique, qui cherche à comprendre les interactions entre l'individu et le milieu dans lequel il se trouve (Le Breton, 2004). Blumer intègre trois principes de l'interactionnisme symbolique. Primo, nos comportements sont influencés par le sens que nous et nos pairs donnons aux choses. Secundo, ce sens

provient ou est grandement influencé par nos différentes interactions sociales. Tertio, ce sens peut être manipulé et altéré par les interprétations subjectives et les idées des individus à travers le temps (Blumer, 1986).

L'identité des immigrants qui arrivent au Québec se forge, se modifie et se transforme au gré des expériences et des interactions qu'ils vivent ici (Manai, 2018). On nomme ce phénomène l'acculturation, soit un processus bilatéral qui se produit lorsque deux ou plusieurs membres de cultures différentes interagissent avec eux. À travers les échanges, les structures sociales de même que les pratiques culturelles propres à chaque culture évoluent, influencées mutuellement par l'autre (Berry, 2015). Parallèlement, certaines interactions peuvent aussi renforcer l'existence de frontières entre groupes ethniques en faisant régner des critères qui mènent au maintien ou à l'exclusion de membres de ces groupes selon les rapports qu'ils entretiennent avec les autres groupes (Barth, 1995). Ce qui nous conduit à la notion de stigmatisme développée par Erving Goffman. Un stigmatisme peut découler d'un élément physique ou psychologique, mais également d'un élément tribal comme la nationalité ou la religion. Ce stigmatisme altère les relations que l'individu entretient avec les autres et constitue un écart par rapport aux attentes normatives d'autrui sur son identité. Le dévoilement ou la reconnaissance du stigmatisme peut amener de la discrimination envers l'individu qui devra adopter des stratégies de faux-semblants pour essayer d'éviter celle-ci (Goffman, 1975).

L'individu doit composer avec une identité sociale et une identité personnelle. Il lui est donc important de savoir qui sait quoi à son sujet. L'individu stigmatisé devra faire des efforts supplémentaires pour aussi intérioriser et distinguer les lieux publics ou privés où il peut se retrouver. La stigmatisation l'amène à devoir classer ces lieux selon qu'ils deviennent interdits (sa présence peut mener à une expulsion ou un rejet), les lieux policés (où il sera toléré) et les lieux retirés (où il sera accepté selon ce qu'il est, nonobstant son stigmatisme). Pour conserver le

contrôle de cette identité personnelle, l'individu devra déterminer à qui il donne beaucoup d'informations et à qui il en donne peu (Goffman, 1975).

Si nous avons pu identifier des formes de discrimination vécues ou subies par les immigrants d'origine maghrébine au Québec, nous en savons peu sur leurs réactions, leurs perceptions et les mécanismes mis en place pour gérer cette potentielle stigmatisation. En perçoivent-ils réellement une ? Ont-ils l'impression que les discours médiatiques ou politiques qui mettent en exergue une altérité incompatible avec le reste de la communauté québécoise les forcent à modifier ou adapter leurs comportements ou leurs relations interculturelles ? Il est aussi pertinent d'explorer comment cette construction identitaire peut changer ou rester figée à travers les années et le contact avec les autres communautés culturelles.

Les interactions et les frontières ethniques

Pour certains chercheurs (Barth, 1995; Aymes et Péquinot, 2000), l'identité ethnique est avant tout quelque chose qu'on s'attribue soi-même, mais qui nous est aussi attribuée par les autres. Ce caractère attributif permet d'identifier ce qui est propre à son identité ou à sa culture. Parallèlement, cela permet également de caractériser ce qui appartient à autrui (Aymes et Péquinot, 2000).

Les interactions peuvent permettre de renforcer l'existence de ces différences que Barth (1995) appelle des frontières ethniques. Selon lui, les membres d'une même culture, mais également ceux des autres, parviennent à faire exister des critères d'orientation et des valeurs qui vont rendre évidentes l'exclusion et la segmentation. Les interactions sont définies par un ensemble de rôles promus et d'interdits qui permettent de maintenir la différence culturelle et ethnique (Barth, 1995).

Ces frontières peuvent mener certains membres d'une même culture à se rapprocher ou s'éloigner de rôles ou de comportements de leur société selon

qu'ils craignent ou non le jugement, voire l'exclusion, des autres membres de leur même culture (Barth, 1995). Cela nous amène à considérer la nécessité de questionner comment les jeunes Maghrébins perçoivent leur intégration par rapport aux autres communautés culturelles, mais également vis-à-vis les membres de leur propre culture d'origine.

Ces principaux concepts ont été mobilisés tout au long de notre collecte de données. Nous avons également été motivé par le désir d'évaluer l'influence ou la représentation de ces concepts dans les relations interculturelles des candidats sélectionnés, mais aussi l'impact sur les échanges et communications.

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à notre question de recherche, nous souhaitons mobiliser de jeunes immigrants d'origine maghrébine de première et de deuxième générations, francophones, ayant complété au moins un cycle universitaire et ayant résidé au Québec dans la région Métropolitaine, afin de réfléchir sur la façon dont ceux-ci vivent cette représentation et s'ils perçoivent certaines formes de discrimination. Nous nous orientons vers ce type de profil, car celui-ci représenterait le choix idéal de l'immigration économique et semble se coller aux données actuelles concernant les critères de sélections des dernières années (Gauthier, 2010; Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI); MIFI, 2019; MIFI, 2014a). Ce sont aussi des candidats aux profils qui pourraient normalement plus facilement s'intégrer puisqu'ils sont sélectionnés en fonction de ce futur apport économique. Beaucoup d'études réalisées au cours des deux dernières décennies ont porté sur les effets et les origines des bouleversements sociopolitiques et culturels qu'amène l'immigration, mais très peu d'entre elles sollicitent directement le témoignage de ces immigrants. Au Québec, ces études datent des années qui précédaient ou suivaient tout juste les débats relatifs aux accommodements raisonnables (Antonius, 2007; Antonius, 2008b). Selon les concepts théoriques que nous souhaitons mobiliser, nous croyons qu'il est pertinent de questionner ces immigrants plus d'une décennie plus tard, puisque la construction identitaire et la représentation sociale se transforment au gré des changements qui affectent le pays et des interactions que vivent les individus de ces sociétés. Qui plus est, le cadre contextuel a permis de soulever de nombreux événements récents susceptibles de modifier la représentation des Québécois de l'immigration maghrébine et de modifier les relations entre les Québécois et les immigrés.

Nous avons cherché à mieux cerner ou comprendre une culture du point de vue des membres de celle-ci. Ces membres permettent, au fil du temps, d'offrir un portail des comportements, valeurs, émotions ou encore des éclaircissements de ladite culture (Krane et Baird, 2005). Chaque individu construit habituellement

sa perception et sa représentation du monde à partir de sa propre vérité ou de sa vision personnelle. Nous voulons nous exposer à celles de jeunes Maghrébins afin d'explorer des éléments de comparaison et de différenciation (Rubin et Rubin, 2011).

Nous avons privilégié des entretiens individualisés et semi-directifs, car nous ne voulons pas nous limiter à un cadre trop restrictif. L'idée étant d'offrir la parole aux immigrants d'origine maghrébine pour mieux comprendre leurs points de vue et leurs comportements. Sous une structure trop rigide, il est difficile d'obtenir des données qui reflètent cette réalité. Ultimement, nous croyons que ce type d'entretien favorise des réponses plus complètes et diversifiées, lesquelles nous permettent de mieux évaluer la situation et le contexte en profondeur.

À propos de notre choix méthodologique

Avant d'élaborer davantage sur les modalités de sélection des participants, nous croyons qu'il est nécessaire d'ajouter quelques précisions sur notre choix méthodologique. De prime abord, nous avions l'intention de solliciter un plus grand nombre d'individus avec des groupes de discussion, mais des discussions préliminaires avec des connaissances d'origine maghrébine nous ont fait comprendre que nous obtiendrions des données et des réponses plus approfondies et sincères en entretien individuel. En effet, sans être un trait unique à ce groupe, certains individus de culture musulmane ont parfois tendance à se censurer ou à modifier quelque peu les réponses données en présence de pairs susceptibles de porter un jugement. Le groupe de discussion pourrait donc amener un biais lié au critère de désirabilité sociale. Ceci rejoint quelque peu la théorie des frontières que Barth (1995) exposait et qui nous a été confirmée par ces échanges préliminaires.

Quant au choix de se restreindre aux immigrants d'origine maghrébine, il repose, comme nous l'avons démontré tout au long de notre travail, sur le fait que ce sont eux qui composent la grande majorité de l'immigration arabe et musulmane du Québec. En intégrant l'aspect francophone, arabe et musulman hors Maghreb, seuls les Libanais sont pris en compte. Or, le Québec reçoit davantage de Marocains, d'Algériens et de Tunisiens ces dernières années que de Libanais. Pour ces raisons statistiques et par souci de réalisme considérant le temps et les ressources à notre disposition, nous nous sommes limités à ces trois pays nord-africains.

Corpus de la recherche

Parmi les critères de sélection, nous en avons retenu quatre principaux :

1. L'origine maghrébine francophone (Maroc, Algérie, Tunisie)
2. Une représentation mixte homme-femme
3. L'âge (jeunes adultes de 18 à 35 ans)
4. Le niveau de scolarité (universitaire premier cycle minimum)

Si les discours publics et médiatiques laissent place à une homogénéisation et à un amalgame qui mettent « tous » les musulmans dans le même groupe, nous croyons qu'il est pertinent de solliciter des représentants de ces trois pays maghrébins francophones pour constater les ressemblances et différences de leurs points de vue. Pour la même raison et pour éviter de potentiels biais, nous souhaitons intégrer une représentation relativement équivalente entre les deux sexes. Enfin, nous faisons le choix d'interpeller les jeunes adultes au tout début de leur carrière. Une grande partie de l'immigration d'origine maghrébine vient principalement au Canada, plus précisément au Québec, pour travailler et nous souhaitons explorer davantage les enjeux de l'accès à l'emploi ainsi que la dynamique quotidienne vécue au travail (les interactions professionnelles) puisque ce dernier constitue un pilier fondamental d'une intégration réussie pour les immigrants (Schemer, 2012)

Il est nécessaire d'énoncer que nous faisons sciemment le choix de ne pas privilégier des candidats d'une confession religieuse spécifique. Comme évoqué maintes fois dans la présentation statistique des pays maghrébins, la confession musulmane prédomine, mais notre recherche ne porte pas spécifiquement sur l'islam. Toutefois, il sera évidemment pertinent de voir si des répondants appartenant à d'autres communautés religieuses se sentent définis par une vision liée à l'islam. Qui plus est, il semble exister, autant au Québec que dans le reste de l'Occident, une tendance à l'amalgame entre arabe et musulman. Nous nous intéressons davantage à cette prédisposition à l'amalgame qu'à l'aspect religieux en soi.

Enfin, comme la distribution actuelle des immigrants d'origine maghrébine se trouve principalement dans la grande région de Montréal, nous avons sollicité des candidats qui résident dans cette zone.

Nombre de participants

Même si l'échantillon d'une approche qualitative demeure plus petit que pour une approche quantitative, il est important d'aller chercher des sujets variés. Cette pluralité peut s'incarner de plusieurs façons. Il nous apparaissait initialement que de cibler environ une douzaine d'individus était une solution raisonnable. Or, nous nous sommes basés sur la saturation des données pour justifier la fin des procédures après une dizaine d'entretiens, soit quand la collecte de données n'apportait plus d'informations suffisamment nouvelles qui nous incitaient à continuer de solliciter de nouveaux répondants (Pires, 2007). En bref, lorsque les informations recueillies commençaient graduellement à s'entrecouper et à n'apporter aucun nouvel élément réflexif, nous avons arrêté la recherche de candidats. Cependant, conformément à ce que nous avons énoncé maintes fois dans notre travail concernant l'existence de caractéristiques spécifiques entre chacun des trois pays maghrébins sélectionnés, nous estimions qu'il nous fallait aller chercher *a minima* 2 à 3 représentants de chaque pays.

Afin de respecter les meilleures normes d'éthique, nous avons soumis notre projet et ses modalités au comité éthique pour la recherche de l'Université de Sherbrooke. Celui-ci a autorisé le projet. Un formulaire de consentement a aussi été certifié. Ce document a été envoyé à chaque participant pour confirmer leur consentement à l'étude et assurer la confidentialité de leurs réponses. On peut trouver en annexe ledit formulaire. L'approche préconisée assure l'anonymat des participants et les données obtenues seront conservées sur un serveur privé dont seul le chercheur principal et sa directrice auront les accès. Les données seront manuellement détruites au terme de ces sept ans.

Les entrevues et l'analyse de données ont été effectuées entre janvier et juillet 2020. La durée moyenne des entrevues oscillait entre 60 et 70 minutes. L'ensemble des entretiens s'est fait à distance, par le biais d'un logiciel permettant la vidéoconférence comme Hangout (Gmail), Messenger ou Skype. Nous aurions privilégié un format face à face afin d'obtenir une expérience plus directe et intimiste avec les participants, mais les circonstances ne l'ont pas permis. À l'hiver, nous étions encore en Europe dans le cadre de notre dernier trimestre à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve en Belgique. Quelques entrevues ont été faites à distance d'Europe. Au printemps, nous avons dû rentrer d'urgence au Québec en raison de la pandémie de COVID-19. Par la suite, les rencontres entre individus n'étant pas favorisées par la santé publique et interdites par le comité éthique dans le cadre du confinement, nous avons opté pour continuer le format des entretiens à distance. Comme le contexte était particulièrement difficile, nous avons décidé de maximiser les chances de notre côté en proposant une formule extrêmement flexible aux répondants. Ces derniers ont pu choisir la plage horaire de leur choix, peu importe le décalage horaire. Tous les candidats sélectionnés semblent avoir apprécié le format dans le contexte actuel.

Nous avons choisi de mettre à profit notre propre réseau afin de solliciter des participants. Néanmoins, pour ne pas nous retrouver avec un bassin biaisé ou

homogène, nous avons également fait appel à des connaissances de notre entourage. En mettant à profit un réseau de connexion, cela nous a permis de gagner rapidement la confiance des participants afin qu'ils s'ouvrent plus facilement puisque notre recherche était déjà entérinée ou soutenue par des contacts personnels. Ensuite, des candidats ont eux-mêmes proposé des noms à la suite d'entrevues.

Le processus était toujours le même. Une première personne nous mettait brièvement en contact par écrit et nous résumions l'essence de notre travail. S'en suivant une présentation sommaire de notre travail et de nos besoins. Lorsque les participants consentaient à une rencontre vidéo dans les jours suivants, ils étaient déjà bien au fait des prémisses du mémoire et des objectifs visés.

Tous les entretiens ont également été enregistrés par une application d'enregistrement vocal. Chaque participant était mis au courant en amont de la nécessité d'enregistrer la conversation à des fins académiques et devait confirmer son consentement au début de l'enregistrement en plus de fournir un consentement écrit. Celui-ci nous permettait de créer un verbatim pour chaque entrevue. En parallèle, nous prenions une série de notes manuscrites pour tenter de distinguer en temps réel les éléments qui nous semblaient les plus intéressants. Toutes ces mesures visaient à limiter les biais temporels et perceptuels qui auraient pu s'installer au fil du temps.

Nous avons garanti la confidentialité des réponses et cette information a été répétée maintes fois avant, pendant et à la fin de l'entretien, ainsi les répondants seront identifiés par leur ordre de participation. Fait intéressant, une grande majorité des répondants nous a quand même répondu spontanément qu'ils assumaient leurs propos et que nous pouvions afficher leurs noms. Par souci de confidentialité, mais aussi par respect pour l'ensemble des candidats, nous avons choisi de maintenir l'anonymat pour tous.

Pour assurer la confidentialité des propos, nous avons attribué un code pour chaque participant en fonction de son origine : T (Tunisie), A (Algérie), M (Maroc). Le chiffre qui suit représente l'ordre dans lequel nous avons obtenu le témoignage. Par exemple, M-2 représente donc la 2^e personne d'origine marocaine à nous avoir parlé, T-4 la troisième candidate d'origine tunisienne, etc.

Nous avons cherché à obtenir également un équilibre entre les participants de première ou de deuxième génération. En quelques chiffres, voici le portrait des personnes retenues :

Code participant	Origine	Génération	Âge	Sexe	Domaine d'étude
T-1	Tunisie	2 ^e	23 ans	M	Pharmacie
T-2	Tunisie	1 ^{ère}	33 ans	M	Ingénierie
T-3	Tunisie	1 ^{ère}	31 ans	F	Droit
T-4	Tunisie	2 ^e	29 ans	F	Mathématiques
A-1	Algérie	1 ^{ère}	30 ans	F	Gestion entreprises et administration
A-2	Algérie	2 ^e	31 ans	M	Marketing
A-3	Algérie	2 ^e	27 ans	F	Journalisme
M-1	Maroc	1 ^{ère}	25 ans	F	Communications
M-2	Maroc	1 ^{ère}	34 ans	M	Sciences politiques
M-3	Maroc	2 ^e	26 ans	F	Communication-marketing

Identité des participants

Puisque notre approche méthodologique ne nous permettait pas d'obtenir un portrait statistique exhaustif, nous avons volontairement tenté de recruter des participants avec des profils relativement variés. Tous les candidats vivent ou ont vécu dans la grande région de Montréal. Cependant, plusieurs ont vécu ailleurs,

que ce soit dans leur pays d'origine (Algérie, Tunisie, Maroc) ou dans le reste du monde. Parmi ces pays, on inclut différentes provinces anglophones du Canada, la France, la Belgique, l'Italie, l'Australie et la Mauritanie. Pour être considéré comme un candidat ayant vécu ailleurs qu'au Québec, nous demandions aux participants s'ils avaient vécu plus de trois mois à un même endroit. L'idée était d'écarter quelconque stage ou trimestre d'études à l'étranger pour essayer d'aller chercher une expérience ou une situation d'immigration plus réaliste.

Tous les candidats ont également eu une ou plusieurs expériences de travail au Québec. À l'exception d'un répondant qui a fait ses études universitaires hors Québec, tous ont fréquenté au moins un établissement d'éducation supérieure au Québec. La moitié des candidats (5) a aussi fréquenté des universités en Europe et/ou au Maghreb. Les domaines d'études comprennent le droit, la pharmacie, l'ingénierie, les communications-marketing, le journalisme ainsi que les sciences politiques.

Bien que la majorité des candidats soit des immigrants de 1^{ère} génération (6), plusieurs ont passé plus de la moitié de leur vie au Québec. Outre deux candidats qui ont vécu respectivement 2 ans et 8 ans dans la province, tous les autres ont passé au minimum une douzaine d'années au Québec. Une forte majorité y vit depuis plus de 20 ans (6).

Thématiques abordées

Nous avons abordé trois grands concepts avec les participants, soit la discrimination, la représentation et les relations interculturelles. Nous avons ajouté un quatrième volet sur le parcours individuel de la personne. L'idée était d'essayer d'identifier des similitudes ou des différences selon le parcours de tout un chacun. Pour les participants nés ou ayant vécu ailleurs qu'au Québec, par exemple, nous leur demandions de comparer leur expérience dans la province avec celles vécues sur d'autres territoires. Le guide d'entretien est disponible à l'annexe I. Ce faisant, ce guide était avant tout un outil pour baliser certains pans

de la conversation, mais nous avons régulièrement adapté nos questions ou sous-questions en fonction des réponses données par les participants.

Analyse des données

À la suite de chaque entretien, l'enregistrement audio était transféré de manière sécurisée sur un compte privé. Toutes les entrevues ont été retranscrites en verbatim. Si cela s'est avéré particulièrement chronophage, ce fut également l'occasion de se réapproprier lentement et adéquatement tous les témoignages.

Une fois l'ensemble des verbatim complété, nous avons procédé à une première lecture globale en prenant des notes pour essayer de déceler spontanément de premières thématiques de réponses pertinentes à la recherche. Ensuite, nous avons analysé toutes les retranscriptions avec le logiciel d'analyse qualitative N'Vivo. Les extraits de réponses des participants ont été codifiés selon les thèmes principaux des entretiens, soient la discrimination, la représentation, les relations interculturelles et les pistes de solutions envisagées. D'autres thèmes ont progressivement émergé au fil des analyses. Ainsi donc, les questions des discours, qu'ils soient publics, politiques ou encore médiatiques, ont pris beaucoup de place de la part des participants.

Les expériences de vie multiples des candidats ont aussi mené vers un début de réflexion comparative sur ce qui peut être vécu au Québec par rapport au reste du Canada, mais aussi en comparaison à d'autres territoires francophones (Belgique, France, etc.) ou à travers le monde. L'appartenance identitaire des candidats a aussi été soulevée. Tant par rapport à une identité québécoise qu'aux différences culturelles spécifiques à chaque pays d'origine.

Enfin, l'aspect linguistique semble prendre une certaine importance dans les relations interculturelles au pays. Comme nous le verrons plus loin, les questions d'accents ont semblé être un pivot majeur dans la manière dont les candidats interagissent avec les autres Québécois d'origines diverses.

Limites de l'approche méthodologique retenue

Nous avons fait le choix d'opter pour des entretiens individuels, priorisant ainsi le volet qualitatif au détriment d'aspects quantitatifs. Ce faisant, il faut évacuer toute idée de représentativité dans nos résultats. Ceux-ci témoignent seulement des opinions des personnes interviewées. Encore une fois, nous avons l'impression que les études antérieures s'intéressaient surtout aux analyses des discours de manière plus objective. Nous avons décidé d'aller vers un aspect plus subjectif en questionnant directement la perception des individus.

Ensuite, il nous faut insister que les entretiens semi-directifs ont été une décision appropriée dans les circonstances, mais que cela aura eu la conséquence de nous retrouver avec des segments plus ou moins pertinents à notre recherche, au gré des envolées des participants. Le guide d'entretien nous aura permis de suivre une ligne directrice qui aura somme toute été grandement respectée, mais nous nous sommes retrouvés avec quelques témoignages moins en lien avec la problématique de recherche.

Dans le chapitre suivant, nous présentons de manière exhaustive les différents résultats obtenus. À noter que par soucis de concision, nous avons tenté de regrouper les informations qui se recoupaient et nous avons cherché à mettre à profit les citations ou les témoignages les plus forts pour chaque thème.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons succinctement les résultats obtenus lors de notre collecte et de notre analyse de données. Avant de plonger dans les thématiques abordées, il nous appert pertinent de présenter quelques détails concernant le contexte migratoire distinct des participants.

La quasi-totalité des participants (9), ou leurs familles, a immigré au Québec dans le cadre des études ou de l'emploi. La candidate restante a quitté son Algérie natale dans les années 1990 avec ses parents pour fuir la guerre civile. En règle générale, les candidats ou leurs parents avaient des emplois à leur arrivée, ou étaient prêts à entrer sur le marché du travail, comme en témoignent ces candidats :

« Mon père avait déjà complété ses diplômes en génie informatique. Il est venu ensuite ici pour finir sa scolarité de doctorat et il avait déjà un emploi à Québec » (T-1).

« Mon père est venu ici pour sa carrière de chercheur. Les opportunités pour la recherche en Tunisie versus ici, ce n'est pas la même chose. Aussi, je pense que c'est aussi pour ses enfants. En tant que parent immigrant, tu vois que ton pays n'est pas le meilleur endroit pour l'avancement économique, social. Tu t'installas ici pour tes enfants. Les opportunités aussi, si mon père n'avait pas eu l'occasion d'être chercheur ici, il serait reparti en Tunisie. Il ne serait pas resté ici, il n'aurait pas étudié toute sa vie pour devenir chauffeur de taxi. » (T-3).

Cette notion d'amélioration de la condition de vie est reprise par des pairs, comme le souligne un Tunisien venu étudier et travailler au Canada dans les années 2010 :

« Quand j'ai voulu faire des études, j'ai été d'abord accepté à Tunis dans une école d'élite, avec une bourse d'état. Ça veut dire que je recevais mille dollars par mois et mes cours seraient payés. J'ai choisi le Canada, car je me suis dit que c'était une occasion pour améliorer mon statut et mon éducation » (T-3).

Les répondants de première génération, qui ont donc fait les efforts et les démarches pour venir s'installer au Québec, semblent également conscients des

critères de sélection particulièrement pointilleux de l'immigration québécoise. Une candidate d'origine marocaine ayant également vécu en Belgique déclare :

« Je pense que les Marocains qui viennent ici ce sont souvent des personnes qui ont un certain niveau social et intellectuel, par le fait que les immigrants au Québec sont aussi sélectionnés par rapport à ça. Les Marocains que j'ai rencontrés en tout cas, ce sont des Marocains riches au Maroc, ils ont eu l'opportunité d'avoir un style de vie qui n'est pas le même que les Marocains en Belgique. C'est deux mondes différents en fait » (M-1).

Une autre répondante, ayant vécu des expériences d'immigration en France et au Canada, réitère que la sélection des immigrants au Canada diffère de ce qu'on peut voir en Europe :

« En fait, la province choisit son immigration, ce qui fait qu'il y a toute une batterie de tests. Les candidats maghrébins, sans dire que c'est la crème de la crème, ça reste des gens qui ont passé ces tests. On s'assure qu'ils soient francophones, qu'ils comprennent les codes, qu'ils rapportent à la société. Je reviens à mon exemple sur la France où il y a moins de tri » (A-1).

Sans parler du processus migratoire spécifique à la province, les candidats qui ont également eu à immigrer dans d'autres pays sont les premiers à mettre de l'avant le caractère distinctif des politiques migratoires et le profil des immigrants qui viennent au Québec. Cette mise en contexte passée, nous pouvons maintenant nous plonger au cœur des thématiques qui ont émergé.

1. Discrimination

Les participants ont ensuite abordé la question de la discrimination. Tous les répondants abondent dans le même sens, la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans est présente au Québec : « absolument, oui, à un million de pourcents » (T-4). Pour eux, la question ne se pose même pas. Certains vont jusqu'à appuyer leur réponse en donnant des exemples personnels.

« Dans mon parcours ici, j'ai été confronté moi-même deux fois contre (sic) des actes raciaux me visant. C'était vraiment flagrant. Il y a eu beaucoup de discrimination me concernant, surtout pour le travail » (T-2)

Ce dernier a vécu de la discrimination à l'embauche, comme il est rapporté un peu plus loin dans les exemples de discrimination. Il donne également l'exemple d'altercations verbales à caractère raciste, notamment les invectives d'inconnus lui demandant de rentrer « dans son pays ».

Les illustrations données par les candidats concernent aussi la recherche de logement, comme l'explique ce répondant d'origine algérienne : « *Oui, à 100 %. Mon meilleur exemple est chaque fois que je dois me trouver un logement* » (A-2).

Étant né au Québec, celui-ci explique que la prise de contact initial avec autrui est souvent plus difficile en raison de son prénom à consonance arabe. Comme nous le verrons un peu plus loin, quant à la question de la recherche de logement, le candidat s'appuie sur le fait qu'il s'est amusé à répondre à des demandes en ligne simultanément avec sa copine, au prénom plus typé québécois. Cette dernière tendant à obtenir beaucoup plus de réponses pour une même application.

Cependant, les répondants dressent un portrait plus nuancé de la forme ou de l'importance de cette discrimination selon l'expérience de tout un chacun. Comme le dit une Tunisienne : « *ce n'est pas tout le monde qui le reçoit de la même manière. Tous les Maghrébins ne se ressemblent pas* » (T-4).

Cette distinction à savoir si ce phénomène vise davantage un groupe culturel plus qu'un autre est souvent reprise par les candidats :

« Oui, je pense que ça existe. Il ne faut pas se leurrer. Je pense que c'est probablement de plus en plus réel et dangereux. Je ne saurais pas dire s'ils en vivent plus que d'autres groupes. » (A-1)

Dans la définition même de la discrimination, difficile toutefois d'obtenir un consensus de la part des répondants. Un candidat rejette même la question de la discrimination pour parler plutôt de xénophobie.

« Je dirais de la xénophobie, plus que racisme d'ailleurs. La xénophobie qui est d'ailleurs beaucoup existante au Québec que le racisme parce que sincèrement moi je trouve qu'au Québec le niveau de racisme est quand même assez bas. Probablement un des endroits où le racisme est le plus bas. Par contre, si je peux appeler ça le taux ou le niveau de xénophobie est plus élevé » (M-2).

Pour ce Marocain d'origine, la xénophobie renvoie à une peur de l'autre, à une espèce d'appréhension initiale qui peut graduellement se dissiper au fur et à mesure que : « l'autre te prouve que finalement, il est tout à fait correct ou normal » (M-2).

Les candidats ont ensuite abordé des exemples de discrimination dont ils ont été témoins ou qu'ils ont vécu personnellement.

2.1.Exemples d'expériences discriminatoires vécues personnellement par les candidats ou relatés par eux

Plusieurs témoignages apportent des exemples d'expériences discriminatoires vécues personnellement par les répondants ou par certains de leurs pairs. On retrouve un spectre assez large dans le type d'événements discriminatoires décrits. À noter que les trois candidats ayant donné des réponses moins affirmées concernant la discrimination potentielle à l'égard des Arabes et des musulmans sont aussi ceux qui ont vécu ou ont été témoins de moins d'expériences discriminatoires. Parmi les expériences de plus faible intensité, on retrouve une sorte de ressenti ou de sentiment inexplicable, comme le souligne une participante :

« Je ne pourrais pas dire. J'aimerais dire non, mais il y a parfois des ressentis, des sentiments bizarres qui ne peuvent pas s'expliquer. Ce ne sont pas des expériences franches. » (A-1)

Questionnée à savoir ce qu'elle voulait dire par ressentis ou sentiments bizarres, la candidate a donné l'exemple de questions douteuses concernant son appartenance culturelle. Elle parle aussi de regards ou simplement de commentaires qui l'ont parfois laissée perplexe. Elle donne un exemple lorsqu'elle travaillait dans une agence à Montréal. Dans une pièce seule avec une collègue d'origine marocaine et leur patronne québécoise qui s'est permis une

remarque possiblement anodine, mais que la répondante essaie encore de déchiffrer aujourd'hui :

« Nous sommes très brunes toutes les deux et les cheveux bouclés. Ma directrice qui veut sans doute faire une remarque sympathique et fait référence à nous comme ses deux petites noireaudes. À ce jour, je ne comprends toujours pas le sens de cette phrase. Elle nous a rappelé que nous étions autres. Est-ce que c'était les cheveux? Une référence à une vache qui est noire? Bref, je n'ai toujours pas compris, mais il y avait ce rappel à la différence identitaire » (A-1).

Une autre candidate revient sur ces questions de ressentis, qu'elle associe avec le contexte socio-politique variable des dernières années :

« Oui, je pense qu'il y a un ressenti. Surtout quand il y a un débat dans l'air, notamment sur les signes religieux ou s'il y a eu un attentat récemment. On se retrouve avec des questions étranges, qu'on ne poserait pas à d'autres personnes. Des micro-agressions aussi. Avant, je ne savais pas ce que c'était, donc j'en vivais, mais je n'étais pas consciente. Des choses comme si nous avions de l'eau courante dans notre pays, des demandes fréquentes à savoir d'où je viens » (A-3).

On retrouve ensuite plusieurs sous-entendus, commentaires maladroits ou blagues douteuses, adressés directement ou non aux candidats, que ceux-ci associent à une forme de discrimination. Un participant d'origine tunisienne donne deux exemples différents. Le premier dans un café de la ville de Québec :

« C'était un monsieur très sympathique, je tiens à le préciser. Je prenais un café avec une amie du programme. Quand le barista a nommé mon nom (sans consonance arabe) pour venir chercher mon café, le monsieur s'est interposé en disant qu'il croyait que j'allais m'appeler Mohammed ou Aladdin. Je suis allé m'asseoir à la table avec nos ordinateurs pour travailler et il s'est mis à me demander si mon tapis était « parké » en avant » (T-1).

L'accompagnatrice du répondant aurait été grandement choquée par ces propos, mais celui-ci indique être habitué aux commentaires un peu désobligeants. Dans la situation précédente, il a choisi de simplement laisser passer la chose. Il donne toutefois des occasions où des « blagues » peuvent

devenir beaucoup plus blessantes ou inappropriée, comme cette deuxième expérience avec des collègues de sa propre équipe de football collégial :

« En 2016, il y a eu un attentat en Belgique. J'étais à Grasset. Je jouais au foot. J'arrive le matin et des gars de l'équipe sont déjà là, vers 7 h 30 du matin. Je n'ai même pas encore vu les nouvelles ou la notification de la presse. J'entre à l'école et trois gars me demandent si je reviens de Belgique. Je leur demande pourquoi et ils me disent que sûrement que moi ou un de mes cousins revenons de là parce que ça a sauté » (T-1).

Ces références aux attentats n'ont pas du tout fait rire le candidat, lequel explique qu'il est encore plus difficile de faire prendre conscience à ses pairs de leur manque de sensibilité puisque tout est toujours ramené à l'idée d'une blague, laquelle serait forcément inoffensive.

Enfin, à l'autre bout du spectre se trouvent des actes de plus forte intensité, parfois même des agressions directes, qui ont laissé les répondants choqués ou interloqués, parfois des agressions :

« Le premier j'étais dans un autobus avec un collègue et nous parlions arabe. Un Québécois d'origine nous a dit d'arrêter de parler notre langue, qu'on était au Québec et que personne ne comprenait. Sinon, qu'on rentre chez nous. C'était ça directement. La deuxième fois, j'étais dans le centre Desjardins, en train de faire la file pour aller aux toilettes. La personne nous a vus dans la liste d'attente (sic) et s'est juste mise à nous dire de rentrer chez nous, que les gens au Québec en avaient marre de nous » (T-2).

Le répondant a beaucoup insisté sur le caractère gratuit de ces commentaires. Ceux-ci auraient contribué à un sentiment d'insécurité croissante chez lui. Comme nous le rapportons un peu plus loin, ce Tunisien d'origine limite maintenant au maximum ses sorties hors du domicile afin d'éviter au maximum les interactions avec d'autres individus.

D'autres répondants ont partagé des comportements illégaux, comme de la discrimination au logement :

« On a fait le test avec ma copine Élodie, elle aussi d'origine africaine. Ça paraît physiquement plus que moi qu'elle est d'une autre origine, mais simplement à cause de son prénom, il y a une différence. On a fait le test. Elle, Élodie, moi, [nom du répondant] nous avons écrit à la même annonce. Moi d'abord, elle ensuite. Elle a été contactée et pas moi » (A-2).

Le témoignage rejoint en partie des données soulevées au sein de notre cadre contextuel qui laisserait croire que les applications au logement ou à l'emploi sont davantage rejetées ou ignorées si le nom de l'appliquant est à consonance arabe. Dans le même esprit, plusieurs des témoignages partagés par les participants concernent notamment le milieu professionnel. Des propos qui font échos aux études antérieures quant aux expériences discriminatoires au travail et dont nous traiterons dans les prochaines pages.

2.2. Des expériences discriminatoires majoritairement en contexte professionnel

Si certains candidats ont parlé d'expériences générales dans leur vie personnelle ou encore pour l'accès à un logement, la grande majorité des témoignages concerne le milieu de l'emploi. Une répondante donne l'exemple d'un curriculum vitae jeté à la poubelle devant ses yeux parce que la candidate portait un voile.

« J'ai déjà assisté moi-même à la discrimination. J'ai vu mon patron mettre un CV à la poubelle parce que la personne mettait un voile. Ils l'ont passée en entrevue et dès qu'ils ont vu qu'elle portait un voile, ils ont tout de suite décidé d'éliminer la candidate » (T-4).

Un autre témoigne de sa propre expérience de rejet en raison de son identité :

« Je pense encore à des recruteurs et j'en ai une en tête précisément, c'est comme si certains ne voulaient pas me relancer ou penser que j'étais un bon candidat simplement parce que c'est un « prénom à consonance arabe ». Alors que j'ai toutes les qualifications nécessaires » (A-2).

Un candidat raconte le parcours difficile qu'il a dû traverser pour trouver un emploi dans son domaine au Québec. Il explique que ses collègues

d'ingénierie de l'Université de Sherbrooke, avec les mêmes compétences, ont tous trouvé des emplois très facilement à la fin de leurs parcours, contrairement à lui, à qui cela a pris plusieurs années :

« Nous travaillions en groupe durant la maîtrise. On travaillait ensemble, on se connaît, on fait tous la même chose. J'ai côtoyé des personnes pendant 3 ans et nous avons les mêmes connaissances, les mêmes résultats, les mêmes compétences. Ces personnes obtenaient des postes dès qu'elles terminaient leur maîtrise. Moi, je dois chercher pendant très longtemps et c'est toujours difficile. » (T2)

Il donne ensuite des exemples des difficultés en début de carrière pour se faire valoir et aborde l'inflexibilité de certaines instances pour obtenir cette opportunité :

« Quand j'ai terminé, je suis allé voir les personnes qui s'occupent des stages pour leur demander de me référer pour faire un stage en entreprise. C'était pour moi une manière de faire valoir mes compétences. Ce qu'ils m'ont répondu, c'étaient deux mots. Je m'en souviens très bien. Ils m'ont dit qu'en raison des coupures budgétaires, ils avaient décidé de couper pour les immigrés. On ne peut pas vous fournir des stages en raison des coupes budgétaires entre 2013-2014-2015. Pour nous, qui venons étudier de l'étranger et qui payons entre 6 000 et 8 000 \$ par session, qui payons jusqu'à 21 000 \$ par année. Et quand ils veulent couper, c'est concernant les étrangers. Ça m'a surpris. S'ils m'avaient donné le coup de pouce, comme une lettre de référence, ou s'ils avaient parlé avec une des entreprises avec qui ils travaillent pour me prendre en stage rémunéré ou non, j'aurais pu faire valoir mes compétences. J'aurais pu montrer ce que je vaudrais, mais je n'ai même pas eu cette chance. » (T-2)

Le répondant garde une certaine amertume de cette expérience. Il explique avoir vécu le même genre de déception ou de difficulté pour obtenir un poste différent au sein d'une entreprise qui l'embauchait déjà :

« Quand j'étais au CIUSS du Centre-Sud, il y en avait des postes d'ingénieurs qui s'étaient libérés. Six postes. J'ai postulé auprès (Madame Untel), qui s'occupait de recevoir les candidatures et de faire la sélection. Ça faisait déjà un an que je travaillais là-bas, je connaissais le système et les installations. J'avais fait des petits projets non pas d'ingénieurs, mais quand même. Je connais le parcours, je connais le tout. Quand elle a vu ma demande, elle m'a dit [nom du répondant] tu as fait ton bacc à l'extérieur du Québec. J'ai dit oui, mais je fais partie de l'Ordre des

ingénieurs du Québec. J'ai fait mes preuves. Ils ont accepté de m'accueillir comme ingénieur cet ordre. Elle m'a dit qu'ils cherchaient un autre profil. Ce qui était demandé, c'était exactement mon profil. Alors qu'en plus j'avais une maîtrise, quelque chose qui n'était même pas demandé. La preuve, j'ai eu le poste en Montérégie pour la même application » (T-2).

Le participant a réitéré son incompréhension, mais également sa frustration de vivre une certaine discrimination de la part d'organismes parapublics. Comme il le mentionne, un seul parcours peut mener à une exclusion automatique tandis que le même organisme, dans une autre région, l'a accepté automatiquement. Même si cela engendre un certain ressentiment, les répondants sont mitigés quant à l'idée de légiférer davantage les milieux de travail pour essayer de changer les choses. Une des candidates, travaillant pour une société d'État, souligne l'inconfort qui peut en découler, de crainte d'être vue par ses collègues comme une personne bénéficiant d'un privilège. Il y aurait également certaines maladresses de personnes tentant de communiquer les raisons qui motivent de telles politiques aux autres employés :

« Je trouve que c'est toujours un peu maladroit. J'ai toujours un malaise, parce que j'ai peur que des gens pensent que j'ai ce job seulement en raison de cette politique ou des efforts faits par l'organisation pour améliorer la diversité. J'ai déjà entendu des commentaires comme quoi telle personne avait été engagée uniquement parce qu'elle était Noire ou parce qu'elle était issue d'une minorité. Il y avait une Autochtone en stage à Québec et on l'a présenté simplement en disant voici notre Autochtone de la place. C'est vraiment malaisant. Ou encore un collègue qui me disait que hey tu es une femme arabe donc ça va vraiment bien passer, donc pousse, vas-y. J'aimerais qu'on mise plutôt sur mes compétences que mes origines. Mais je comprends pourquoi on le fait, ce qu'il y a derrière, mais c'est étrange » (A-3).

En même temps, cette candidate y voit du positif positif, mais demeure craintive de l'image que cela envoie, soit d'être sélectionnée pour autre chose que de sincères compétences.

Je pense que c'est important d'engager des gens de la diversité et qui proviennent de plusieurs horizons. Je pense que mon employeur tente de le faire, mais que c'est parfois un peu maladroit, du genre qu'ils veulent

du monde en ondes de partout. Et ça peut avoir un *backlash* pour certaines blanches qui auront l'impression de ne pas avoir de chances en raison de ces critères d'embauche. Je pense que c'est un bon pas de vouloir le faire, d'augmenter sa diversité pour mieux refléter le pays. C'est seulement la manière que c'est parfois amené par certains gestionnaires, ça peut être maladroit et créer un ressenti chez d'autres personnes » (A-3).

Les candidats avancent différentes hypothèses pour expliquer ces expériences discriminatoires dans un contexte d'emploi. Certains mentionnent la peur instinctive de côtoyer des Arabes ou encore la perception voulant que ceux-ci ont des valeurs différentes ou en opposition aux valeurs québécoises. Cette association automatique entre Arabes et musulmans et une perception négative est nommée par plusieurs candidats. Nombreux d'entre eux donnent aussi des exemples, non pas nécessairement de discrimination, mais d'une tension qui s'amenuise au fur et à mesure que le contact se produit entre eux et d'autres Québécois.

En somme, plusieurs Québécois adopteraient une posture initiale plus réfractaire ou défensive lorsqu'ils font la rencontre d'individus qui renvoient une image propre à la culture arabo-musulmane en contexte professionnel. Cela peut être l'évocation d'un nom plus arabisé ou encore des éléments visuels comme le physique plus typé ou un voile. Au fil des interactions, cette tension s'amenuiserait progressivement. Un répondant, né au Québec, donne un exemple flagrant de ces changements d'attitude entre la première fois que plusieurs interlocuteurs voient son nom et leur premier échange verbal :

« En ce moment, je suis en processus d'entrevue pour me chercher un emploi et souvent, je vais communiquer d'abord avec les gens par courriel et on dirait que je le sens qu'ils sont plus fermés. Là on se planifie un appel, et là je me base justement sur de l'intuition, mais je sens le début de l'appel un peu froid et dès qu'ils entendent mon timbre de voix, mon accent plus québécois, je sens une certaine fluidité pour le reste de l'entrevue. Ça devient tellement plus facile, c'est « toi, [prénom à consonance arabe] ». Je le sens plus sympathique. Après, ce n'est pas basé sur grand-chose, la communication écrite peut faire ça aussi, mais je le sens une espèce d'intuition. Dès qu'ils m'entendent, c'est ce genre de « prénom à consonance arabe », pas celui qui vient d'arriver au pays. Ça

passe mieux. Et c'est la même chose avec mes clients. Je fais de la gestion de projets, souvent mes clients à qui j'ai seulement écrit, ils ont la même retenue jusqu'à ce qu'on s'appelle ou qu'on se rencontre. La fluidité embarque » (A-2).

L'affichage de traits culturels caractéristiques des Québécois en général, comme l'accent, accélérerait le désamorçage de cette tension initiale. Nous avons poussé la réflexion plus loin avec les répondants et plusieurs y voient un point fondamental dans leurs relations interculturelles.

2.3 De l'influence des caractéristiques physiques, des noms et de l'accent

Les candidats, qu'ils soient de première ou de deuxième générations, reconnaissent tous une certaine forme de discrimination, à de niveaux variés. Elle varie selon la fréquence ou l'intensité des événements vécus personnellement et la perception identitaire générale que les Québécois ont de chacun d'entre eux. De ce qui se dégage, la couleur de la peau, les traits du visage, la consonance des prénoms et des noms de même que les accents jouent un grand rôle dans l'association immédiate que font les autres Québécois par rapport au niveau d'arabisme ou d'islamisation des candidats. Un participant donne l'exemple de la dichotomie des rapports qu'il entretient avec les autres selon certaines circonstances précises :

« En personne, je n'ai pas vraiment de problème, parce que pour moi, ça ne transparaît pas tant que ça que je suis Arabe. Je peux autant passer pour cela qu'un Italien, qu'un Mexicain ou bien des styles selon le genre de pilosité que j'aborde. Ce n'est pas vraiment quand tu me vois dans la rue, mais quand tu remarques mon nom. J'ai parfois des difficultés avec certains Français, parce que je sais qu'il y en a parmi eux qui ont encore sur le cœur la vieille histoire entre l'Algérie et la France » (A-2).

Pour l'une des participantes avec un prénom commun en Occident à consonance chrétienne, l'illustration la plus équivoque de ce changement d'attitude se reflète quasi systématiquement lorsque son interlocuteur découvre

son nom de famille à consonance arabe. Cela lui nuit, à son avis notamment dans un contexte où le nom est présenté avant la rencontre physique, comme pour un entretien d'embauche :

« La discrimination est plutôt avant la rencontre, qui est sur papier. Il y a presque toujours un effet de surprise quand les gens constatent la différence entre mon nom sur papier et qu'ils entendent mon accent ou que je n'ai pas l'air de physiquement ressembler à une Arabe. Ça m'est arrivé en entrevue ou dans une rencontre de me faire dire que mon nom était bizarre, de vouloir savoir d'où je venais. Il y avait une image mentale qui venait avec le nom papier. De me faire demander d'où je viens est une question que je n'aime pas beaucoup. Oui, c'est une question de curiosité, mais il y a aussi une certaine incompréhension, ils veulent confirmer pourquoi j'ai ce visage par rapport à ce nom. Ils ont besoin de savoir d'où je viens, si je suis adoptée, etc. Pour moi qui est (sic) de deuxième génération, je trouve ça bizarre d'avoir à faire ça. Surtout qu'on ne demande pas ça aux autres candidats » (M-3).

Une autre participante a même carrément décidé d'ajouter un nom à consonance anglophone pour simplifier ses relations interpersonnelles :

« La vérité, j'utilise le nom « [nom anglais] », ce qui est un énorme mensonge. Je l'utilise pour faciliter les choses. Même si je trouve que mon nom ne fait pas nécessairement arabe [...]. Mon prénom est aussi un peu neutre. On me voit en personne, c'est encore un peu neutre. Je profite de ma blancheur, je pense » (T-3).

Il semble y avoir, chez les participants, une certaine intériorisation de l'influence importante que peuvent avoir les prénoms dans leurs relations interculturelles au Québec. Cette prise de conscience influence même le choix des futurs enfants à naître chez plusieurs pairs :

« Même chose si ton nom est Myriam, Sara, Zara, etc. Si tu t'appelles Fatma, ce sera assurément plus dur que si tu t'appelles Myriam. Même chose pour Mohammed contre Ryan. On le voit beaucoup dans la génération des gens de mon âge, des petits garçons qui s'appellent Ryan, j'en connais à la pelle. Parce que c'est un nom arabe, mais qui passe bien [...]. C'est un choix chaque fois réfléchi. Je me suis assise dans des cercles avec des amies pour penser à des noms de bébés, et il faut que ce soit à chaque fois blanc, mais arabe pour que ta grand-mère puisse le dire sans être fâchée » (T-3).

Une participante affirme qu'au-delà du prénom, elle s'est mise à utiliser seulement les initiales de son nom de famille afin d'éviter les questions ou commentaires habituels. Elle songe également à prendre le nom de famille de son copain français pour simplifier les choses, citant un exemple dans le cadre d'un emploi précédent :

« Depuis le début de mon entreprise, j'utilise seulement les initiales avec mon prénom [...]. J'ai gardé ça. Même quand ils me font des chèques, c'est au nom de [initiales du nom de famille de la participante]. Ce n'est que très récemment que j'ai remis mon nom au complet sur Facebook. Dans le passé, j'avais commencé à faire de la pige dans une agence et j'étais devenue proche de ma collègue de bureau, une fille de mon âge avec qui je m'entendais très bien. Un jour, elle m'a avoué que lorsqu'elle avait vu que [prénom et nom de la répondante] viendrait travailler avec elle comme une partenaire, elle avait beaucoup d'appréhension et de craintes. Ces mots exacts ont été qu'elle ne voulait pas travailler avec une vieille madame arabe voilée. Elle avait été soulagée que c'était moi finalement, avec ma personnalité, avec cette culture québécoise. Elle l'a dit sous le couvert d'une bonne intention, mais ça m'a beaucoup affecté » (M-3).

Et au-delà des prénoms ou des noms, l'apparence physique pourrait jouer un rôle dans le rapport avec l'autre. Parmi les trois candidats qui relatent moins d'expériences personnelles de discrimination, deux considèrent que leur physique moins typé y est pour quelque chose :

« Aussi, dans mon cas, je n'ai ni la tête, ni l'accent, ni nécessairement le nom d'un Arabe aux yeux du Québécois moyen. J'ai l'air d'une Caucasienne, je parle comme une Française et les gens pensent d'abord que je viens de la France. Je n'ai pas un prénom avec une connotation très arabe pour ceux qui ne s'y connaissent pas vraiment. [...] Je n'ai pas énormément d'amis ou de connaissances des communautés maghrébines au Québec, mais au fil du temps, des choses m'ont été partagées. D'ailleurs, dans ce groupe, je crois avoir été la personne la moins victime de ces actes, encore une fois en raison de ma tête, de mon accent français et autre » (A-1).

Au-delà de ne pas « avoir l'air Arabe », les candidats mettent aussi l'accent sur les avantages d'avoir l'air issu de la majorité blanche. Quelque chose que des Maghrébins peuvent mettre à profit, d'autres non :

« Quand je regarde, admettons, ma cousine Myriam qui est blonde aux yeux bleus, qui est blanche comme neige et que personne ne sait qu'elle est Arabe. Surtout avec son nom. Déjà, si tu n'as pas l'accent, tu es un pas en avant comparé aux autres. Plus tu es blanc, plus tu as une avance sur les autres. Plus tu as le bénéfice de te fondre dans la foule des blancs. Quelque chose que les Noirs n'auront jamais ». (T-3)

Cette blancheur de peau est parfois associée aux termes de *white privilege*, une série de privilèges visibles ou non, dont bénéficient les personnes blanches sans s'en rendre nécessairement compte :

« Peut-être que des gens dans mon parcours ont eu des biais en raison de mon arabisme, mais je ne l'ai jamais senti. Je ne le vois pas, je ne sais pas. Je n'ai pas de réponse [...]. Tu m'entends parler et tu ne sais pas que je suis Arabe. Tu me vois, tu penses seulement que je suis Méditerranéenne, mais tu ne sais pas d'où. Est-elle Arabe, Espagnole, on ne sait pas. Je pense que oui, j'ai du « white privilege ». Quand je suis avec mes amis arabes le savent tout de suite que je suis Arabe (sic). Quand je suis avec mes amis québécois, ils le devinent moins. Peut-être qu'avec mes amis arabes, dès qu'une porte le voile, qu'une parle plus fort que moi, si c'est possible, alors oui. Mais j'ai du white privilège, c'est indéniable » (T-3).

Et parmi les autres candidats qui affirment plus ouvertement reconnaître des enjeux de discrimination au Québec envers les Arabes et les musulmans, la seule candidate qui relate des actes moins directs revient également sur certains traits physiques, et plus spécifiquement sur son accent québécois, pour expliquer ses expériences personnelles :

« Avec mon accent, les gens assument tout de suite que je suis née ici, que j'ai peut-être qu'un seul parent arabe, que je suis une vraie Québécoise dite « pure laine ». J'utilise les guillemets, parce que je n'aime pas du tout cette expression. Ils me disent que je suis une vraie Québécoise et je me demande toujours ce que c'est une vraie Québécoise contre une fausse. Je pense que l'accent m'a beaucoup aidée et que c'était justement un mécanisme d'intégration quand j'étais dans les Laurentides afin de me mélanger. Mes parents n'ont pas un gros accent, il est plus français disons. J'ai des traits assez blancs, outre les cheveux, je pense que ça m'aide beaucoup. Les gens pensent parfois que je suis Latina ou Italienne » (A-3).

Les répondants expliquent que l'association que les autres font de leur identité dépendent de plusieurs facteurs. Plus les répondants partagent des traits communs aux autres Québécois, comme un teint de la peau, un accent ou encore des noms aux mêmes consonances, plus les participants relatent des expériences interculturelles facilitées. Cependant, les candidats expliquent aussi que l'association identitaire peut se faire également à travers d'autres prismes que les caractéristiques physiques ou linguistiques.

2.4. L'association identitaire par symbole

La discrimination associée à un symbole pouvant représenter les Arabes ou les musulmans est revenue quelques fois à travers les témoignages des participants. Le voile et la barbe sont parmi les deux symboles qui agissent à titre de catalyseur pour certains actes discriminatoires, selon eux. À titre d'exemple, un répondant explique qu'en dépit des commentaires qu'il a pu recevoir tout au long de sa vie, il suffisait qu'il soit accompagné d'une autre personne avec un voile pour que le point de focal soit mis là-dessus :

« Dès qu'une fille était voilée, par exemple, dès qu'on arrivait à un endroit, elle se prenait un commentaire. Ce n'était pas chaque fois qu'on allait au cinéma, par exemple, mais elle en recevait vraiment plus que moi. C'était toujours sur leur habillement. Des questions concernant le port du voile, pourquoi elles le portent, si elles le portent à la maison, etc. » (T-1).

Le voile serait un symbole tellement fort qu'une candidate explique comment une Québécoise d'origine qui s'est convertie à l'islam subissait une discrimination beaucoup plus marquée, de ses pairs notamment, en raison de cette pièce de vêtement qui lui couvrait la tête :

« Je pense que c'est devenu par contre plus compliqué d'être musulman que d'être arabe. J'avais une collègue étudiante québécoise qui s'était convertie à l'islam et qui portait le voile. Elle était à mon sens beaucoup plus victime de discrimination que je ne pouvais l'être, sachant qu'elle était Québécoise de souche comme on dit. Tout ce qu'on pouvait remarquer physiquement, dans son identité, c'était son voile. Et elle subissait de la discrimination, beaucoup plus que moi » (A-1).

Pour illustrer la démarcation profonde instillée par le voile, cette même candidate donne l'exemple des membres d'une même famille, l'une portant le voile et l'autre non :

« J'ai une tante au Québec qui est voilée et qui n'a pas du tout la même expérience depuis qu'elle est voilée. Notamment depuis deux ans avec ce qui s'est passé à la mosquée de Sainte-Foy. Derrière on prend sa fille qui est sa copie conforme, mais qui n'est pas voilée et elle n'a pas du tout la même expérience » A-1.

Les participants ont l'impression que cette discrimination par rapport à une image ou un symbole se retrouve aussi chez les hommes qui portent la barbe, renvoyant toujours à l'affiliation religieuse :

« J'ai un collègue qui est algérien qui porte une barbe. J'entendais des Québécois lui dire qu'il avait l'air d'un terroriste avec sa barbe. Moi, je regardais mon collègue et j'étais complètement insulté pour lui. Lui, il prenait la joke et riait jaune » T-4.

Le fait de passer ces commentaires sous formes de « plaisanteries » est souvent déploré par les répondants, qui se sentent souvent coincés entre le fait d'y réagir ou non.

2.5. La discrimination au Québec par rapport à d'autres milieux de vie

Comme plusieurs participants ont vécu à l'étranger sur une période plus ou moins longue, nous en avons profité pour aborder les enjeux de discrimination vécus dans d'autres pays. Ainsi, les répondants estiment que la discrimination se vit partout, mais pas de la même manière pour chaque groupe culturel. Par exemple, deux candidates ayant vécu dans des communautés anglophones rapportent de la discrimination où elles vivaient, mais pas à l'égard des Arabes et des musulmans. Comme l'explique toutefois cette Algérienne, il pouvait tout de même y avoir de la discrimination dans le reste du Canada, mais sur d'autres enjeux comme la langue ou la cohabitation avec d'autres groupes ethnoculturels :

« Je dirais qu'au Québec ça semble être plus un enjeu. Dans l'Ouest, c'était plutôt envers les Autochtones. Je l'ai moins vécu à propos de moi comme arabe, mais plutôt à propos de moi comme francophone. À Halifax, il y a une grosse communauté noire, donc je pense qu'ils vivaient

davantage de discrimination simplement parce qu'ils étaient plus nombreux. En France par contre, c'est vraiment différent. Ils ont d'autres types de problèmes, même s'ils ont de la représentation. Je connais moins ça, mais je l'ai vécu » (A-3).

Les candidats sont toutefois beaucoup plus critiques de ce qui peut être vécu en Europe. Plusieurs reprennent des exemples de choses vécues par des personnes d'origine maghrébine dans l'Hexagone de manière très négative, surtout en comparaison avec le Québec :

« Mon collègue, par contre, il est très reconnaissant de ce que le Canada a fait pour lui parce qu'il a vécu en France pendant dix ans et il m'a dit ça n'a rien à voir. En France, il disait qu'il ne pourrait même pas pratiquer son emploi comme il le fait ici. On te considère au Québec comme des égaux alors qu'en France, on ne te donne même pas la chance de te prouver. C'est pour cela qu'il passe par-dessus les petites remarques qu'il reçoit au travail » T-4.

Idem pour cette candidate d'origine tunisienne particulièrement critique de la société française, où sa famille a aussi vécu et étudié :

« Mon père n'allait pas rester en France même si on lui donnait l'opportunité, parce que c'est un [...] pays raciste. Je ne peux pas dire que tous les Français sont racistes. C'est la France, qui, en raison de son histoire coloniale, est raciste et ça se répercute dans toutes ses institutions. Dans un classement qui découle d'une centaine d'années de racisme » (T-3)

Une des candidates, Italo-marocaine ayant vécu respectivement au Maroc, en Italie, en Belgique et au Canada, suggère même que c'est au Québec où elle a subi le moins de discrimination :

« Ce que j'ai aimé beaucoup au Québec, c'est ce qui m'a fait penser de rester ici, c'est que on ne m'a jamais demandé d'où je venais. C'est quelque chose qui est venu juste dans la conversation. Et c'est tellement différent parce qu'en Belgique c'est première chose qu'on te demande d'où tu viens parce que c'est comme si ça se voit que tu viens d'ailleurs et on a besoin de savoir ce critère pour attribuer des peut-être des stéréotypes et des préjugés à ta personne. En Italie c'était assez dur parce que j'ai vécu du racisme un peu pendant ma jeunesse. On m'a déjà traité de sale arabe ou on me disait de retourner dans mon pays alors que mon pays c'était l'Italie. Au Maroc, on me disait que j'étais une arabe mais avec un accent quand je parle, donc j'étais blanche blanche. Quand aucun pays ne t'accepte, tu te sens perdue forcément » (M-1).

Le défi de l'intégration semble donc encore plus grand pour les personnes métissées ou qui se revendiquent de deux cultures. Celles-ci ne se sentent souvent pas intégrées, même dans l'un de leur pays ou culture d'origine. Les impacts de cette discrimination varient toutefois chez tout un chacun des participants.

2.6.L'impact de la discrimination chez certains participants

Parmi les répondants évoquant des expériences personnelles de discrimination, certains rapportent que cela teinte automatiquement leurs rapports avec les Québécois en général. Un participant explique être incapable de ne pas éprouver de la méfiance à chaque nouvelle rencontre.

« C'est con à dire, mais à force de manger des commentaires, on finit par devenir moins ouvert à l'autre. On finit toujours par se demander, même si une nouvelle personne est sympathique, s'il n'y a pas quelque chose en dessous. Quand je rencontrais de nouvelles personnes, à l'école, j'avais de la difficulté à essayer de développer la relation » (T-1).

Cette appréhension quelque fois évoquée, notamment dans le milieu de travail. Un des répondants explique que plusieurs de ses amis maghrébins ont déjà rebroussé chemin à des entrevues d'embauche s'ils remarquaient qu'ils allaient être la seule personne racisée du groupe. D'autres se retirent carrément ou essaient de limiter au maximum leurs interactions en société. À force de se faire servir des commentaires racistes gratuits dans le transport en commun ou encore à la banque, un candidat admet éviter de sortir de chez lui lorsqu'il le peut :

« On se sent isolés, on essaie de se protéger, de se retirer de la société. On fait nos choses et on rentre directement chez nous. [...] personnellement, j'évite beaucoup de sortir de la maison à moins que ce soient pour des choses nécessaires » T-2.

Parmi les répondants, la personne ayant vécu le plus d'expériences discriminatoires se retrouve celle s'isoler le plus des autres Québécois. Cette situation illustre l'impact que des comportements peuvent avoir sur l'intégration de certains nouveaux arrivants.

3. Des origines possibles de la discrimination

Invités à réfléchir sur des vecteurs potentiels pouvant alimenter des actes ou des discours discriminatoires au Québec à l'égard des Arabes ou des musulmans, les

candidats ont tous ciblé un problème de représentation, en particulier dans les médias et dans la culture populaire. Une représentation qu'ils jugent aussi trop négative dans les discours publics et politiques, qui tendent à une association ou à un amalgame pour dépeindre les Arabes et les musulmans comme une nuisance sociale.

3.1. Le problème de la représentation des Arabes et des musulmans dans les médias ainsi que dans la culture populaire

Les participants sont très critiques à l'égard des médias, pour plusieurs raisons. D'abord, plusieurs reprochent la surmédiation des arabes ou des musulmans, ramenant toujours le prisme de l'étranger à travers la lentille de l'arabo-musulman plutôt que de présenter d'autres cultures qui elles sont peu présentées selon plusieurs participants :

« Ce que je t'ai dit tantôt sur la surmédiation concernant les arabo-musulmans, les attentats, le terrorisme, l'islamisme, l'islam politique, etc. Ça été comme une sorte de *wake-up call* pour beaucoup de, bien je ne le dis pas positivement, mais plutôt négativement un *wake-up call* de la part de beaucoup de gens de la société d'accueil en disant attend, mais là, ça pourrait être bien dangereux de recevoir du monde. Regarde comment c'était partagé lorsqu'on a dû recevoir des réfugiés syriens, tu sais. Il y a certains qui n'en voulaient pas en disant, on va ramener l'état islamique au Québec là tu sais. C'était un peu le même principe, c'était une surmédiation » (M-2).

Les participants reviennent abondamment sur l'insistance des médias québécois de traiter d'actualité impliquant des Arabes et des musulmans, principalement entourant les différents enjeux sociopolitiques des dernières années comme les débats sur la laïcité ou les accommodements raisonnables :

« Quand ça fait partie de l'actualité, on se dit qu'il est normal d'en parler, mais petit à petit, on réalise que ça fait un bon moment qu'on en parle, qu'on ne lâche pas l'affaire. Par exemple, les questions concernant le hijab ou le niqab, je me souviens, qu'à un certain point, je me demandais pourquoi on ne parlait pas aussi des gens qui portent un turban, des kippas ou encore les femmes qui portent le voile, mais qui ne sont pas musulmanes. Ces questions sur la laïcité, ça visait clairement, pour moi, la question du voile musulman. Je trouvais que ça prenait pas mal de

place, mais je ne le prenais pas comme une agression. Dans la récurrence et le traitement tant sur la forme que le fond, sur le long terme, j'avais ce sentiment d'une petite obsession quand même » (A-1).

Surtout, les candidats font souvent mention d'un certain paradoxe dans le choix du traitement, comme quoi les autres cultures sont davantage occultées. Le passage précédent donne l'exemple entre le voile et le turban ou la kippa. Une autre candidate revient sur cette même représentation concernant la culture arabo-musulmane au détriment de d'autres groupes culturels :

« J'ai l'impression que les médias dans les 15 à 20 dernières années de ma vie d'adulte, de 2000 à 2015, les Arabes étaient vraiment visés. Les Arabes étaient dépeints comme bruyants, ne passant pas inconnus, qui dérangent les gens. On parle des mosquées qui se font construire sans parler des temples bouddhistes par exemple » (T-4).

Un des participants donne l'exemple du traitement médiatique du tireur de la mosquée de Québec comparativement à d'autres attentats terroristes dans le monde :

« Lui, quand il tire sur des gens, c'est une personne troublée, avec un problème mental. Aux États-Unis, même chose. Le Caucasien qui fait ça, c'est un problème mental. Quand c'est une personne avec un teint basané, c'est qu'il a des allégeances à l'islam ou encore à l'État islamique, ou peu importe. C'est comme si c'étaient deux mondes, que les actions posées par des Arabes ont des significations différentes, même si ultimement la nature des actions reste la même. À chaque fois, c'est toujours aggravé pour les Arabes » T-1.

Cette différence dans le traitement revient souvent dans notre analyse, et ce bien que quatorze conseils de presse européens et non-européens ont convenu que : les journalistes devraient veiller à ce que la diffusion de certaines informations ne contribue pas à la haine ou au préjugé et qu'ils doivent faire tout leur possible pour éviter de faciliter la propagation de discriminations fondées sur des motifs tels que l'origine sociale ou ethnique ou encore la race (Observatoire de la Déontologie de l'information, 2020). Des recommandations qui seraient superbement ignorées selon les participants :

« Alors je pense beaucoup encore une fois les médias. Parce qu'on le voit beaucoup, je ne sais pas si c'est un hasard, mais ce que je vois, c'est que quand c'est un arabe qui fait quelque chose, on va mettre sa nationalité dans le titre, alors que quand c'est quelqu'un d'une autre nationalité, ils ne la mettront pas » (M-1).

Une candidate d'origine algérienne donne un point de vue éclairant sur cette possible surreprésentation médiatique. À son avis, la proportion de la couverture concernant les Arabes ou les musulmans vient en partie de la confusion ou de l'incompréhension de certains médias ou sociétés en Occident à bien démêler toutes les spécificités ethnoculturelles et religieuses de ces groupes :

« De façon évidente et assez classique, je pense à la proportion de sujets qui parlent d'islam, du monde arabe. Je le dis de façon large, car on finit par tout mélanger les pays en guerre, le Maghreb. Encore une fois, j'ai l'impression qu'au Québec on ne comprend ni la géographie, ni l'histoire, ni la géopolitique de chacun de ces pays. Donc, la place que prennent ces sujets-là, et je les mélange tous : une guerre en Irak, une attaque terroriste islamiste qui se passe en France ou aux États-Unis, la question sur l'immigration, sur l'accueil des réfugiés, etc. Tout ça se mélange sous une espèce de bannière du monde arabe. Donc, la place du monde arabe dans les médias, mais aussi le traitement de ces nouvelles. On parle de plus en plus des Arabes ou des musulmans, mais on en parle toujours dans des termes plus graves qui font peur. C'est toujours problématique » (A-1).

Et même lorsque traite de sujets mettant en scène des Arabes ou des musulmans, certains répondants déplorent l'angle de la couverture, toujours axée sur cette problématisation. On reproche aussi le manque de diversité de celles et ceux qui en parlent. Une absence lacunaire présente chez les professionnels des médias, mais également des personnes interviewées pour commenter ou critiquer l'actualité entourant les communautés arabo-musulmanes. Le témoignage suivant vient d'une personne d'origine algérienne ayant travaillé au sein de certains médias québécois :

« On va toujours véhiculer des opinions un peu plus blanches, disons. Ceux qui jappent le plus fort ce sont souvent les mêmes comme Richard

Martineau, Sophie Durocher, Mathieu Bock-Côté, Denise Bombardier⁵. C'est sûr que ça reste davantage dans l'air ambiant. Il y a certains chroniqueurs, dans la Presse par exemple, je pense à Rima Elkouri, mais je ne sais pas si elle a vraiment de la portée. Moi, je la trouve excellente. Il y a peut-être elle qui a un point de vue différent disons. Dans les médias d'information, la manière dont on couvre les communautés arabes ou musulmanes, on parle toujours aux mêmes personnes. Quand j'étais à Québec et qu'on couvrait ça, surtout en raison de l'attentat à la mosquée, on parlait toujours aux quatre mêmes personnes. On n'avait pas grand répertoire de personnes arabes ou musulmanes à qui parler » (A-3).

Enfin, les participants déplorent les effets négatifs que cette surreprésentation pourrait avoir, mais également la durabilité de l'impression que celle-ci laisse derrière. Les répondants s'accordent pour dire que les médias ont une influence considérable sur leurs auditoires. On donne notamment l'exemple de certains individus qui se nourrissent d'une rhétorique politique anti-immigration ou nationaliste médiatisée pour justifier de la discrimination ou du racisme à l'égard des minorités :

« Quand tu vois un groupe complet à la télé être contre une situation, tu te sens permis d'embarquer parce que tu n'es plus seul à penser de la sorte. Ça motive des actes méchants ou à agir d'une telle manière » (A-2).

Les répondants reprennent également des thèmes que nous avons évoqué dans nos cadres contextuel et conceptuel, à savoir que la représentation médiatique des Arabes et des musulmans nourrit un amalgame les associant à un danger potentiel aux sociétés occidentales. Qui plus est, l'islam serait régulièrement mis de l'avant sous l'égide du terrorisme et du radicalisme religieux :

« Tu sais quand les gens voient des gens avec une barbe ou une personne avec une voile à la télé ou dans les médias, ça représente pour eux tout ce qui se passe comme acte terroriste dans les pays du golfe ou des choses comme ça. Pour eux, chaque personne de ce type est une menace potentielle. Dans la télé, on dit toujours que c'est le terrorisme islamique.

⁵ Tous les noms de cette liste représentent des chroniqueurs québécois travaillant pour le même média (Journal de Montréal) et véhiculant des opinions relativement similaires (droite politique, protection du français, nationalisme québécois, etc.).

L'islam est toujours associé au terrorisme. Pour moi, le média sait comment alimenter tout ça, comme donner du lait à un enfant. Ils sont toujours en train de dire que tout ce qui se passe dans le monde, c'est à cause des musulmans. Alors c'est sûr qu'ils vont garder ça en tête » (T-2).

Les participants parlent aussi largement de la cristallisation de cette construction sociale qui sévit depuis quelques années. Une image tellement bien imbriquée dans l'esprit des Québécois que toute nouvelle bribe d'information vient alimenter cette conception, qu'elle soit fausse ou non. On donne notamment l'exemple du reportage erroné diffusé par le réseau TVA sur le chantier de construction qui aurait faussement interdit la présence de femmes. Pour ce candidat, le mal était fait et les gens ont été sourds aux excuses ou aux admissions d'erreurs :

« Ça a eu une énorme résonnance et les gens trouvaient tous que ça n'avait pas d'allure. Alors que c'était complètement faux et que le travail journalistique n'avait pas été fait. TVA a fait des excuses des mois plus tard dans un anglais obscur sur une section difficile à trouver d'un site. Je trouve que ça en dit beaucoup à quel point on s'en fou de véhiculer des mauvaises histoires sur les musulmans tant et aussi longtemps que ça concorde avec la représentation et la vision qu'on a déjà. Je pense que ça va rester longtemps dans l'esprit des gens, encore cette idée que les musulmans veulent imposer des plats halal dans certaines cafétérias ou qu'ils refusent de voir des sapins de Noël. Ça reste dans la psyché des gens et dans le folklore » (A-3).

« Je ne nommerai pas de chaîne, mais il y en a une que je déteste, parce que chaque fois qu'elle parle des immigrants, c'est par exemple pour parler du chômage chez les immigrants, la criminalité, etc. J'ai l'impression que ce genre de choses laisse une très mauvaise image au reste de la population » (T-1).

Plusieurs participants décrivent également une représentation plus négative des arabes et des musulmans dans certains médiums de la culture populaire comme le cinéma ou encore les téléseries. Non seulement les personnages incarnés par des Arabes ou des musulmans auraient même une connotation plus négative, ils seraient même devenus parfois le symbole même du mal à combattre, « *l'ennemi numéro 1* » (T3).

« Depuis 2001 ⁶, il y a une espèce d'amalgame terroristes-arabes-musulmans. Ça a été une association automatique. Ensuite, il y a eu toute l'affaire de Daesh. Le fait que, quand tu regardes la télé, les Arabes jouent toujours des méchants ou des terroristes, des voleurs, le petit bum en Adidas. Jamais tu ne verras une avocate arabe dans la télé, alors que tu regardes autour de toi et il y en a plein » (T-3).

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 sont souvent désignés comme un point de bascule pour les candidats dans le traitement et la représentation des Arabes et des musulmans dans les sociétés occidentales :

« Dans le fond, suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001, c'est tout ce qui a suivi comme guerre et comme politique. Les États-Unis se sont mis en tête de régulariser ce qui se passe dans les pays occidentaux. On s'est mêlé de ces affaires-là en Afghanistan, en Iran. Et puis là, on a comme perçu les pays arabes comme étant les méchants. On le voit dans la propagande, dans les films d'action, c'est souvent les Arabes les méchants. Et en plus, il y a des attentats terroristes dans les pays comme en Europe ou aux États-Unis. Et ce sont les Arabes qui sont des grands méchants. Dans un film de James Bond par exemple, on est passé des méchants Russes aux méchants Arabes. Ce n'est pas une coïncidence. Ce sont des trucs que les gens regardent sans associer consciemment tout ça. Ce sont des messages qui sont transmis à la population de façon subtile. Ces messages sont envoyés par différents canaux. Les films en sont un. En fait, je trouve que c'est comme le canal le plus les plus vicieux parce que ça rentre dans le divertissement. Ce n'est pas quelqu'un qui cherche à se mettre au courant, ni les nouvelles » (T-4).

Enfin, comme le souligne la participante dans le témoignage précédent, cette diffusion de l'Arabe ou du musulman comme une figure d'altérité ou une menace l'Occident se fait parfois de manière plus insidieuse. Elle considère que ce même message, se répercute à travers une multitude de canaux, dont certains plus subtils comme la culture populaire. On retrouverait le même genre d'idée véhiculée dans les discours publics et politiques.

⁶ Référence aux attentats des tours jumelles à New York du 11 septembre 2001

3.2. La représentation médiatique reprise dans les discours publics et politiques au Québec

Au-delà du médium en soit, presque tous font aussi le parallèle avec la portée que ces discours médiatiques peuvent avoir, notamment un certain écho chez des classes politiques. On reproche particulièrement à celles-ci de récupérer les mêmes discours, la même vision d'une immigration toujours problématique :

« Ce sont les médias en général comme je te disais, mais ce sont des discours qui sont véhiculés ensuite par la politique. Je ne suis pas du tout experte en politique, mais j'imagine que si ça prend autant de place dans les discours publics, ça doit en prendre beaucoup au sein des différents partis. Surtout, ce sont des figures d'autorité. Les médias en sont et les politiciens aussi qui récupèrent toujours les mêmes discours et qui obsèdent sur un traitement. Même quand c'est fait avec bienveillance, c'est toujours présenté comme un problème à discuter et à régler. Comme si c'était une tâche » (A-1).

Pour les participants, le problème de cette récupération revient encore une fois à donner des arguments supplémentaires à certaines personnes aux orientations racistes ou discriminatoires pour légitimer leur attitude. Le fait que le gouvernement est censé représenter la majorité de la population pourrait aussi leur laisser croire qu'une inclinaison anti-immigration est plus acceptable.

« Tu sais, avec un Legault⁷ qui en parle tellement et qui souligne chaque fois quand ce sont des Arabes. Les Arabes, les musulmans sont tellement différents dans la représentation, de tout le reste de la société. Le côté politique c'est encore une fois l'idée qu'une majorité a élu un groupe ou une personne donc ça légitimise (sic) la pensée ou les paroles. Je ne suis pas tout seul encore une fois donc » (A-2).

Certains répondants prennent néanmoins la peine de souligner que ce phénomène n'est pas particulier au Québec ou aux Arabes et aux musulmans :

« Non, je crois que c'est généralisé. Tu sais, beaucoup de personnes ont cette mentalité de l'extrême droite comme quoi les immigrants viennent ici pour voler les emplois. Que nous ne sommes pas les bienvenus » (T-2).

⁷ François Legault est le premier ministre du Québec depuis les élections d'octobre 2018. Élu au sein d'un gouvernement majoritaire, sa formation (Coalition avenir Québec) dirige la province depuis.

Cependant, en ce qui concerne spécifiquement le Québec, la question des accommodements raisonnables revient régulièrement comme un autre point de bascule important qui a nui tant à la représentation des Arabes que des musulmans au Québec, mais qui a aussi contribué à les présenter comme la figure d'altérité par excellence. Un candidat d'origine marocaine ayant fait de la politique active et ayant travaillé au sein de partis politiques commente d'ailleurs assez sévèrement cet épisode :

« Les accommodements raisonnables, c'est l'une des choses qui a fait le plus mal. Pourtant, les accommodements raisonnables, il n'y avait pas juste des musulmans, mais aussi des chrétiens et des juifs. [...] Et donc, ça, ça été l'un des pires épisodes pour l'immigration d'une manière générale et l'immigration musulmane en particulier au Québec [...] Les médias ont alimenté ça [...] Ce que je veux dire par là, c'est que, aujourd'hui dans l'inconscient, l'arabo-musulman est un envahisseur qui veut imposer ses règles et pour qui la religion est au-dessous de tout, au-dessous des lois » (M-2).

Cette surenchère médiatique est abondamment relatée dans notre cadre contextuel, notamment sur la construction d'un discours « Eux » contre « Nous » où l'Arabe ou le musulman incarnait la figure d'altérité par excellence, incompatible avec la société québécoise (Fall, et Vignaux, 2008 ; Potvin, 2010 ; Potvin, 2008). Le candidat précédent explique que le traitement médiatique suivant la crise des accommodements raisonnables a rapidement été repris par des partis politiques plus opportunistes et plus populistes de l'époque.

« Il y a eu des politiciens au Québec qui ont allumé le feu par populisme. Ce populisme-là qu'on a vu en Europe et qui est aujourd'hui rendu au sud de la frontière Pour moi, ce n'étaient pas des politiciens, mais des pyromanes. Ça commencé effectivement à mon sens avec Mario Dumont⁸ autour de 2007 » (M-2).

Pour ce même participant, les enjeux liés à la crise des accommodements raisonnables, et surtout l'incapacité à produire des solutions durables pour mieux gérer le vivre-ensemble, ont mené graduellement aux autres crises politiques du

⁸ Mario Dumont est un chroniqueur politique, anciennement député provincial. Il a créé et dirigé pendant près de deux décennies l'Action démocratique du Québec (ADQ), qui a fusionné avec la CAQ en 2012.

même genre des dix dernières années. Ces débats autour de thèmes identitaires reviendraient de manière cyclique. Plutôt que de voir une solution dans la dernière Loi 21⁹ votée il y a quelques mois à l'Assemblée nationale, cet ancien de la politique prévoit un retour des débats aux prochaines élections :

« Cette pseudo-loi sur la laïcité, la loi 21, c'est la même plaie. Ce n'est pas une nouvelle. C'est la même cicatrice j'ai envie de dire. Attention, là, on n'en parle quasiment pas, mais attend de voir quand il va y avoir les élections en 2022. Je te le dis, on va en reparler c'est sûr, parce qu'avant ce qui solidifiait le vote nationaliste et souvent plus qu'autrement, indépendantiste, c'était un projet de société qui était la souveraineté du Québec. Aujourd'hui, les partis politiques et les politiciens ont compris que les Québécois n'en voulaient pas de séparation, mais voulaient quand même être différents. Puis, la seule chose qui intéresse les Québécois, c'est l'identité, mais attention, l'identité ne veut pas dire laïcité. Seulement, l'unique mécanisme ou outil que les politiciens ont trouvé pour aller chatouiller cette fibre nationaliste et identitaire chez les Québécois c'était la laïcité » (M-2).

Ces questions pourraient donc refaire surface sur la scène politique québécoise dans quelques années à peine et continuer de le faire régulièrement au gré des scrutins. Or, ces récupérations politiques contribueraient à alimenter la représentation amalgamée qu'ont les Québécois des Arabes et des musulmans.

3.3. Le recours à l'amalgame, un raccourci qui nuit à l'intégration des Maghrébins

Les répondants portent un regard très critique sur l'effet des discours répétés associant Arabes ou musulmans à une figure d'altérité incompatible à l'Occident. Néanmoins, pour plusieurs d'entre eux, cette tendance à l'amalgame les amène à porter un regard critique envers d'autres membres des communautés maghrébines. Ces personnes ont développé une certaine aversion pour des individus de ces communautés qui font des actes répréhensibles, en raison des conséquences néfastes qui pourraient se répercuter sur l'ensemble de la

⁹ Le projet de loi no 21, ou « Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines » est entrée en vigueur en juin 2019. Elle interdit le port de signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité coercitive (policiers, juges, etc.) ainsi qu'aux enseignants du réseau public.

communauté. Comme le souligne un répondant : « *il y en a certains qui font de la merde, mais nous finissons tous par payer pour ceux-là* » (M-2).

Beaucoup de candidats avouent avoir développé une hyper sensibilité quant aux comportements des autres membres de la culture maghrébine dans des contextes publics comme le travail ou une sortie dans un bar ou un restaurant :

« Mabrouk, mon collègue tunisien qui était beaucoup plus dans sa bulle. Même moi des fois, ça m'énervait qu'il ne s'intégrait (sic) pas autant. Tout ce que ça faisait, c'était de nourrir la différence et la discrimination envers les Arabes. Moi, je voulais montrer qu'on est de bons vivants, qu'on sait avoir du plaisir. Ce n'est pas parce qu'on ne boit pas qu'on ne peut pas avoir une bonne relation. » (T3)

Sans nécessairement agir physiquement ou verbalement, les participants insistent sur le sentiment désagréable que cela leur procure de voir des membres de leur communauté entreprendre une action ou un comportement qui pourrait justifier les constructions sociales déjà établies à propos des Arabes ou des musulmans. Un candidat donne différents exemples, notamment lorsque les Algériens ont tenu tête récemment au gouvernement, sa fierté ne résidait pas dans le geste de résistance politique, mais plutôt dans le fait que les manifestations aient été retransmises en présentant autre chose que des images de casse. Pour les répondants, ces précautions supplémentaires pèsent sur chaque Maghrébin. Ils voient ceci comme un fardeau qu'on ne retrouve pas dans d'autres cultures :

« Un Français qui fait une connerie dans un bar, aux yeux de tous, c'est lui le problème, en tant qu'individu. Si tu prends un groupe de 3-4 amis qui ont l'air d'être arabes ou basanés, automatiquement, on généralise et on attribue la faute à tout le groupe. J'ai coaché des jeunes pendant quelques années au soccer. Dès que je voyais un jeune faire le con, dès qu'il était Noir ou Arabe, ça venait me chercher profondément. L'autre Québécois ou l'Italien, on s'en fout, parce qu'aux yeux des autres, on le voit simplement comme un jeune. Un Noir ou une Arabe, ce n'est plus toi comme individu, tu rends coupables tous les gens comme toi. J'ai l'impression que tout le monde le fait et que même-moi je le faisais » (T-1).

Qui plus est, plusieurs participants ressentent une pression de prendre la parole publiquement, que ce soit au travail, entre amis ou avec de la famille. Il faut réitérer qu'eux, à la fois comme individu, mais aussi comme représentant de cette culture, ne cautionnent pas ou ne représentent pas les images véhiculées :

« Nous, les personnes qui ne cautionnons pas ce genre de comportement et ce genre d'attentats, on se fait quand même associer à ces personnes-là, carrément. On doit quand même aller à la défense des Arabes en général à cause de ces personnes qui ont lancé ces attentats au nom de la religion. Alors que c'est pas du tout au nom de La religion qu'ils font cela. La religion musulmane n'a jamais proclamé de tels actes, ça n'a jamais été énoncé nulle part. Et donc nous on en paie le prix et on est associés à eux » (T-4).

Ces discours médiatiques et politiques joueraient donc aussi sur le rapport des répondants avec les membres de leurs propres communautés, mais aussi ceux des autres.

4. Les relations interculturelles des Maghrébins avec les autres communautés culturelles au Québec

Les participants rejettent majoritairement l'idée que la culture maghrébine puisse s'avérer incompatible avec les autres cultures, incluant celles dites majoritaires qu'on peut retrouver au Québec. Cela n'empêche pas les candidats de reconnaître qu'en dehors du partage d'une langue commune, le Québec et le Maghreb sont intrinsèquement différents. Sans être un obstacle majeur à l'intégration, les candidats de première génération évoquent plusieurs petites adaptations auxquelles ils ont été confrontés à leur arrivée :

« Les Marocains ont plutôt l'habitude du chaos et ils savent très bien naviguer dedans. Ils arrivent dans une société, certes francophone et donc techniquement latine, mais qui n'a de latin que la langue finalement. Mais dans le fonctionnement c'est faire la file pour reprendre un autobus, il n'y a personne qui passe devant, etc. Tu sais, ce n'est pas quelque chose qu'on voit ailleurs. Puis là, je prends ça comme exemple, mais il y a tellement d'autres affaires. Regarde juste comment les villes sont faites. Au Québec, elles sont parallèles et perpendiculaire. Tu vas au Maroc, il y a des ronds-points à tout bout de champ. Tu sais [il rit], c'est très révélateur de la façon de réfléchir, etc. Alors oui, effectivement il y a un choc pour les Maghrébins de venir ici » (M-2).

Malgré tout, les participants de première génération partagent des expériences d'immigration relativement heureuses. Une seule candidate a décidé de quitter le Canada après plusieurs années, non pas en raison d'actes ou de discours discriminatoires, mais simplement par une impossibilité de connecter avec la culture québécoise à long terme, de se sentir près des autres.

Les participants insistent surtout sur la différence entre la tendance individualiste de certaines sociétés occidentales comme le Québec en opposition à la tendance plus collectiviste qu'on peut retrouver autour de la Méditerranée. Il s'agit là peut-être du seul obstacle évoqué par les participants, tant de première que de deuxième génération, sur la difficulté d'adaptation des nouveaux arrivants au Québec.

« On parle d'Occident, on parle du Maghreb, tout est différent, la culture, les codes. Au Maroc c'est beaucoup de non-dit. Il faut vraiment beaucoup faire attention au contexte quand les personnes interagissent. Ce n'est absolument pas la même chose. En fait c'est deux cultures qui viennent s'opposer (sic). Au Maghreb, c'est une culture dans laquelle l'individualisme n'existe pas en fait ou quasi. Donc c'est beaucoup de collectivisme. On pense comme tous les autres, on est tous ensemble. C'est souvent pourquoi des Magrébins restent ensemble lorsqu'ils se retrouvent dans un autre pays » (M-1).

Cette différence culturelle n'est toutefois pas vu par les participants comme un frein ou un gage d'échec à l'expérience migratoire. Au contraire, les répondants voient dans le contexte d'immigration au Québec un processus et un environnement qui permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer assez facilement, surtout en comparaison avec ce qu'on retrouve ailleurs :

« Je reviens à mon exemple sur la France où il y a moins de tri. C'est horrible comme terme, mais il y a moins de filtres à l'immigration. C'est plutôt là qu'on se retrouve avec des communautés arabes ou maghrébines qui ne sont pas nécessairement prêtes à s'intégrer. Alors qu'au Québec je n'ai pas du tout cette impression. Ça me semble des gens qui ont toutes les chances de leurs côtés pour s'intégrer et qui, à mon sens, réussissent assez bien » (A-1).

Même son de cloche par rapport à ce qui se passerait en Belgique :

« Ce que j'ai remarqué c'est surtout l'ouverture d'esprit et le fait qu'ils ne sont pas communautaires comme en Belgique. En Belgique tu vas voir les Arabes toujours entre eux, toujours ensemble ils n'essaient pas trop de se mélanger alors qu'ici j'ai eu l'occasion de rencontrer des Marocains et ils sont beaucoup plus ouverts d'esprit, ils sont mélangés, même juste par rapport à la discussion quand on discute c'est différent. Tu ressens cette ouverture d'esprit. Malheureusement en Belgique on ne ressent pas plus que ça. » (M-1)

Les témoignages laissent croire que les critères de sélection imposés par les instances provinciales pour assurer l'immigration au Québec permettent de favoriser l'expérience migratoire, mais aussi les échanges interculturels des participants et la rétention de ceux-ci.

4.1. L'islam comme un problème perceptuel avant tout

Contrairement à ce que nous aurions pu croire, la religion musulmane n'a été mentionnée qu'une seule fois comme obstacle potentiel aux relations des Maghrébins avec les autres communautés culturelles. La candidate qui en fait mention, explique venir d'un milieu particulièrement « anti-religion », le fait dans des termes assez durs.

En contrepartie, la quasi-totalité des candidats qui font mention de l'islam le font sous l'auspice d'une culture ouverte à l'autre, que les Occidentaux ne comprennent pas toujours. À noter que, comme mentionné dans le chapitre concernant notre méthodologie, nous avons fait sciemment le choix de ne pas demander aux participants leurs appartenances ou croyances religieuses. Certains l'ont abordé directement, d'autres n'y ont pas fait allusion. Une participante résume simplement, à son avis, la situation : *beaucoup de personnes parlent d'islam, mais plusieurs n'ont jamais ouvert une seule fois le Coran* » (M-1).

Les répondants reviennent souvent sur le schisme entre leur perception de l'islam, qu'ils jugent ouverte, mais mal comprise:

« C'est une culture accueillante, qui est tournée vers l'autre, qui est plutôt techniquement privée dans sa pratique. Au final, les autres ne savent pas du tout comment on fonctionne, mais également la pluralité de notre culture et de nos pratiques religieuses » (A-1).

Pour eux, la religion musulmane se résume à la vie privée et n'intervient normalement pas dans les relations interpersonnelles avec les membres d'une autre culture religieuse. Le fait d'appartenir à une religion, quelle qu'elle soit, est même plutôt vue comme un signe de rapprochement :

« Moi je ne vois aucun obstacle. Tant et aussi longtemps qu'on ne touche pas aux libertés de tout un chacun. Si tu ne me forces pas à prendre une bière, je ne te forcerai pas à ne pas boire à côté. Toutes les religions parlent de la même chose. De fraternité et d'amour. Les bouddhistes ou n'importe quelle personne religieuse disent la même chose » (T-2).

S'inscrivant en porte-à-faux avec l'idée que la religion musulmane puisse être un obstacle à l'intégration des Maghrébins au Québec, plusieurs candidats expliquent comment leurs pratiques se sont adaptées facilement tant dans le milieu personnel que professionnel. Un candidat né au Québec donne l'exemple où jeune, il avait tendance à suivre plus assidûment certains préceptes musulmans comme l'interdiction de manger du porc. Il explique avoir graduellement changé certains comportements lorsqu'il se trouvait en présence de non-musulman tout en disant comprendre ceux qui préfèrent continuer dans cette voie :

« Moi, ça a commencé au secondaire. Je ne mangeais pas de porc, je faisais mon ramadan, j'écoutais mes parents là-dessus. À un moment, je suis avec des amis et nous commandons des pizzas et je dois demander chaque fois de retirer les peppéronis. Après quelques fois, tu finis par *feeler cheap*. Personnellement, je me sentais comme ça et je me suis dit que j'allais plutôt m'adapter au groupe. Certains ont toutefois des principes et je respecte ça. Je me mets à leur place et je comprends qu'ils ne comprennent pas. Nous n'avons pas le même *background*, ni les mêmes parents qui croient en ça. Ça ne sert à rien de s'obstiner à un certain point. C'est le même principe pour un végétarien à qui on dirait de simplement l'enlever la viande de sa pizza » (A-2).

Et conformément à ces petits gestes de conformité ou d'adaptation, le même candidat explique qu'il est normal, à ses yeux, de devoir faire certains efforts pour essayer d'intégrer une nouvelle culture ou un nouveau lieu :

« Mes parents m'ont élevé comme ça. Si tu les croises dans la rue, tu ne sauras même pas qu'ils sont musulmans. À la limite, tu sais que ce sont des Arabes. Ils ne dérangent pas dans leur croyance. Ma mère fait ses 5 prières chaque fois et en travaillant à La Baie, elle refusait de prendre cinq pauses. Elle cumulait ses prières le matin et le soir. Il existe des moyens pour s'adapter et ils m'ont fait comprendre que du moment que toi tu es bien avec ces choix et que c'est au final un contact avec Dieu, tu es OK. Tu n'as pas à emmerder les gens avec ça » A-2.

Ces adaptations personnelles de la pratique religieuse sont souvent évoquées par les candidats qui ont abordé leur confession religieuse, en expliquant la facilité personnelle et d'autrui d'adapter des mœurs sans anicroche. Un candidat qui effectue chaque année le ramadan explique que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'adaptation en milieu de travail s'est faite facilement :

« Moi, par exemple, mon gestionnaire m'offrait 1 heure de pause. Pendant le ramadan je suis allé le voir et je lui ai dit, donne-moi seulement 30 minutes et je vais partir 30 minutes plus tôt. Il a accepté. Le truc, c'est de garder une certaine flexibilité. J'ai fait mes sept heures et je les ferais toujours. Mais il faut oser demander des choses. Il faut être flexible. Oser aller voir son employeur et demander des choses, mais qui sont faisables. Une personne qui demande quelque chose d'impossible et qui va se plaindre que son employeur est raciste, c'est une personne qui est fautive » (T-2).

Les répondants critiquent davantage la représentation de l'islam et la construction sociale qui s'est cristallisée ces deux dernières décennies. Les expériences partagées concernant l'intégration de leurs croyances religieuses dans leur intégration ou leurs échanges avec les autres laissent croire que sur le terrain, les impacts sont quasi inexistantes. Un phénomène qui n'est évidemment pas en diapason avec ce qui est décrié dans les discours médiatiques ou les discours publics.

4.2. Les relations intraculturelles présentées comme un plus grand obstacle par les participants

Bien que les répondants ne voient pas d'obstacles ou d'enjeux propres à la culture maghrébine ou musulmane à leur intégration, plusieurs d'entre eux font état d'obstacles lorsqu'ils interagissent avec les membres de leur propre culture au sein du territoire québécois. Des changements de comportements seraient consciemment ou inconsciemment adoptés, lors de rapports intraculturels, particulièrement en ce qui concerne des questions religieuses ou culturelles. La consommation ou non d'alcool par les autres, par exemple, ne poserait pas nécessairement un problème, mais peut créer des tensions au sein de certains groupes arabo-musulmans :

« Je te donne l'exemple d'Anas Assouna¹⁰. J'écoutais un podcast de lui avec Mike Ward¹¹. Il ne voulait pas boire pendant l'émission et tout le monde lui parlait de ça. Du fait qu'il ne voulait pas boire, qu'il l'avait pourtant déjà fait, etc. À un moment il explique vouloir faire de l'humour à un public très varié et que s'il boit et qu'il est filmé, il sera associé à un musulman qui boit de l'alcool et qu'il risque de perdre une partie de son public. Il préférerait donc s'abstenir. Je le comprends. C'est poche, mais c'est ainsi. Autre exemple, le meilleur ami de mon père, « Gaston », on l'appelle comme ça, même si son vrai nom est Mohammed. On l'a appelé ainsi des années parce qu'on disait qu'il n'était pas un « vrai » musulman et qu'il buvait de l'alcool. Il ne respecte pas la religion à 100 %. Pourtant, il reste le meilleur ami de mon père, mais certaines personnes ont de la difficulté avec lui pour cette nuance » (A-2).

Ce qui peut surprendre ici, c'est qu'un même comportement peut être toléré par un Maghrébin lorsqu'il concerne les membres d'autres communautés culturelles, mais que ce même geste pourra créer des tensions spécifiquement au sein de son propre groupe.

Plusieurs répondants partagent l'idée qu'ils ont intériorisé ces adaptations et qu'ils naviguent plutôt facilement dans cet univers et ces codes :

¹⁰ Jeune humoriste québécois actif depuis quelques années

¹¹ Humoriste québécois très populaire au Québec depuis une vingtaine d'années

« Ma mère, par exemple, va me dire lorsqu'on va à la boucherie halal de ne pas m'habiller d'une certaine façon. Est-ce que moi, personnellement, j'ai cette pudeur? Sûrement. Je ne sais pas. Les gens le savent. Il y a des amis de mon père devant qui je ne sortirais jamais boire ou fumer devant eux (sic). C'est une question de respect. Il y a des choses que je vais faire avec mes amis Québécois que je ne ferais pas avec certains membres plus conservateurs de ma communauté. Mais je pense que toi aussi tu ne ferais pas certaines choses devant un oncle que tu ferais avec des amis. Je ne ferai jamais semblant de prier pour faire comme si j'appartenais à la communauté musulmane » (T-3).

Les participants partagent souvent cette idée que cette adaptation est normale et que, bien qu'elle implique des gestes ou des comportements spécifiques à la culture maghrébine, elle se retrouve dans n'importe quelle culture entre les membres plus traditionnels et ceux plus progressistes.

D'autres répondants adoptent aussi un point de vue assez critique sur les membres de leurs communautés, que ce soit parce qu'ils refusent de faire quelconque effort ou d'essayer d'adapter leurs traditions à la société d'accueil :

« Tu ne devrais pas tout lancer dans les mains de l'autre en lui disant de s'adapter. C'est un équilibre, des deux côtés, pour vivre en harmonie. Faire ton Ramadan en Algérie et au Québec ce n'est pas la même chose. Là-bas, les magasins ferment à midi, les gens font des siestes. Si au Québec tu t'attends exactement au même mode de vie, peut-être que ça ne devrait pas être comme ça. À la limite retourne faire ce jeûne ailleurs » (A-2).

Certains ont même fini par changer leurs relations interpersonnelles en fonction de ce refus à l'ouverture vers l'autre :

« Par exemple, il y avait beaucoup de personnes qui étaient assez fermées d'esprit et donc dans un cercle d'amis, ils disaient donc par exemple : est-ce que tu pourrais être en couple avec un Belge? Et moi je ne voyais pas de problème à ça donc je disais oui. Et puis je me voyais attaquée par rapport à ça parce que c'est des personnes qui non dans leur point de vue c'est inadmissible. Et donc parfois même moi je ne disais pas toujours ce que je pensais, pour ne pas être attaquée, pour m'adapter. À un moment donné j'en avais marre donc je suis partie à Louvain-la-Neuve pour faire mon master à Bruxelles, parce que je me sentais plus épanouie là-bas » (M-1).

Ces critiques peuvent même prendre des formes plus sévères. Une des candidates nous a aussi surpris en nous avouant éprouvé un biais négatif à l'égard de tous les Marocains, quelque chose qu'elle associe ouvertement à du racisme. La candidate choisit d'intellectualiser la chose et de s'ouvrir quelque peu sur une position en avouant adopter cette attitude sans raison valable.

Malgré cela, nous tenons à préciser que l'ensemble des témoignages offrait davantage un kaléidoscope d'opinions concernant leurs compatriotes maghrébins. Certaines personnes les ont vertement critiqués, d'autres ont pointé quelques rares comportements ou opinions d'une petite frange de personnes et d'autres candidats ne voient aucun enjeu ou obstacle dans les relations, tant interculturelles qu'intraculturelles des membres des communautés maghrébines ou musulmanes.

Ce qui a mené à une discussion avec les participants sur les pistes de réflexions possibles pour améliorer l'intégration des jeunes Maghrébins au Québec.

5. Pistes d'amélioration possibles pour l'intégration des jeunes Maghrébins au Québec

Certaines mesures ou moyens qui contribueraient à diminuer les actes ou discours discriminatoires au Québec à l'égard des Arabes ou des musulmans ont émergé. Les candidats ont souvent repris les mêmes idées, classables selon certains sous-thèmes comme une meilleure représentation, un contact ou une exposition à des individus de ces cultures ou à la culture, de même qu'une meilleure éducation sur les avantages de l'immigration.

5.1. Une amélioration sensible depuis quelques années

Avant de présenter les thèmes précédemment mentionnés, il appert essentiel de préciser que beaucoup de candidats mettent de l'avant une amélioration significative ces dernières années, tant au niveau des rapports avec les autres communautés culturelles, que dans les efforts mis de l'avant par certaines

instances publiques pour offrir une meilleure représentation ou à tout le moins un peu plus nuancée.

Une candidate, après avoir expliqué que la représentation des Arabes ou des musulmans ait clairement changé négativement après les attentats du 11 septembre 2001, partage son impression d'amélioration des questions de représentation dans les médias et les discours publics ces quelques dernières années :

« Mais je dirais aussi que dans les trois ou quatre dernières années, on va davantage à la défense des Arabes. Il y a certains partis émergents, notamment Catherine Dorion¹², qui je trouve apporte vraiment une nuance aux débats. C'est quelqu'un que je suis beaucoup et que j'aime beaucoup. Je la trouve très raisonnée » (T-4).

Plusieurs candidats font aussi le parallèle entre la situation qu'ont pu vivre leurs parents et celles qu'eux-mêmes ou encore leurs enfants vivent ou ont vécu. Sans occulter certains enjeux de discrimination qu'ils jugent présents, les candidats abordent l'avenir des relations interculturelles, pour eux et les autres communautés, avec un certain optimisme.

« De plus, les enfants qui naissent en ce moment viennent de parents qui sont déjà ouverts et en contact avec la diversité. On éduque plus ouvertement. Je ne pense pas que ce sera un problème, car on les élèvera dans un environnement d'ouverture, d'intégration. Les enfants vivent avec des jeunes de tous les horizons, donc je suis sûr que les miens ne vivront jamais la même chose » (T-2).

« Je vois un potentiel énorme d'avenir au Québec qu'il n'y a pas ailleurs dans le monde. Je vois mes enfants qui sont dans une garderie à Brossard qui est quand même assez multi-ethnique comme ville. Et tu sais, tant mes filles que les autres enfants, ils ne font pas la différence. Il y a des petits garçons, des petites filles tous amis qui sont d'origine canadienne-française, chinoise, africaine, roumaine, arménienne. Moi, j'ai foi en cette jeune génération-là puis pas juste ceux qui ont trois ans, même des jeunes

¹² Catherine Dorion est une femme politique québécoise, député de la région de Québec pour le parti Québec solidaire. Bien que sa formation ne détienne que quelques sièges, Madame Dorion se démarque par ses idées plus à gauche, son militantisme et sa capacité à promouvoir ses idées par le biais de multiples plateformes.

qui sont un peu plus âgés que ça qui sont au secondaire aujourd'hui là. Ils ne font pas la différence. » (M-2)

Le même candidat reprend encore l'exemple des relations interculturelles en appuyant sur une dégradation de celles-ci dans les 20 dernières années, suivant les attentats du 11 septembre 2001, tout proposant une vision optimiste de ce qui s'en vient et ce qui est en train d'arriver. Pour lui, tous les jeunes Québécois, de la majorité francophone ou non, s'ouvrent sur le monde. Des jeunes plus ouverts : qui viennent du Saguenay, de Rouyn, de St-George-de-Beauce. Et ce sont aussi des gens qui n'ont pas cette appréhension-là, qui ont un goût de découvrir la différence » (M-2).

Malgré ce vent d'optimisme, les répondants énoncent tout de même des pistes de solution pour faciliter l'intégration qui pourraient être appliquées facilement et tout de suite.

5.2.Miser sur une représentation des Arabes et/ou des musulmans dans des contextes non problématiques

Les participants voient les enjeux de représentation des Arabes et des musulmans dans les médias ainsi que dans les discours publics et politiques comme au cœur du problème d'intégration, mais également de la solution. Les candidats souhaitent une représentation plus positive, mais surtout diversifiée. Au-delà de donner la parole à ces individus, les candidats estiment qu'on doit voir des Arabes et des musulmans exercer des rôles publics.

« Qu'il y ait plus d'Arabes dans la fonction publique et que ce soit médiatisé. Qu'ils s'impliquent dans la politique. C'est comme le chef du NPD, Jagmeet Singh¹³. Lui, justement, il n'est pas Arabe, mais le simple fait qu'il soit là, c'est vraiment une bonne chose. Je trouve ça bien, parce que ça expose les gens à différentes cultures, différentes religions. » (T-1).

¹³ Politicien canadien membre du NPD (Nouveau Parti Démocrate), sur la scène fédérale. Il est devenu chef du parti en 2017. Singh est de confession sikh et a toujours porté son turban.

Ce désir de voir une plus grande représentation des Arabes et des musulmans dépasse la seule sphère politique. Les répondants parlent aussi d'une présence dans l'espace culturelle et médiatique :

« Honnêtement, la seule chose qui peut arranger ça. Bien sûr, d'avoir dans l'espace audiovisuel du Québec un peu plus de communauté culturelle dans leur ensemble et pas juste des magrébins » (M-2).

Une participante travaillant pour un média populaire au Québec, explique que c'est notamment à travers l'exposition à des femmes journalistes ayant accès à des postes d'envergure que la piqure pour ce métier lui est venue. Elle fait le parallèle entre le fait d'avoir vu une femme exercer le métier dont elle rêvait et sa capacité graduelle à se voir occuper ce genre de poste. Quand nous l'avons interrogée sur l'influence potentielle de cette représentation dans son choix de carrière, elle reconnaît sans hésitation celle-ci, appelant aussi à la représentation de modèles qui prennent la parole sur des enjeux autres que ce qui semble les caractériser (sexe, appartenance religieuse, etc.) :

« Je pense que c'est important d'avoir maintenant des modèles de femmes arabes, qui réussissent et qui sont cools. De ne plus se poser la question à savoir si on peut faire quelque chose ou non parce qu'on ne voit jamais d'Arabes ou de femmes arabes. Et en même temps qu'on ne les voit pas que pour parler de questions arabes. De la même manière qu'on veut voir des femmes dans des contextes qui sortent des questions seulement féminines » (A-3).

Ces propos font écho à ce que disent plusieurs participants, sur la nécessité de représenter ou de donner la parole à des gens issus des communautés arabes ou musulmanes, mais dans des contextes banaux plus près du quotidien où on les voit : *faire de bonnes choses. Que les 2-3 Arabes qu'ils ont vus dans une vie, ce ne serait pas toujours ceux qui font des conneries. Ça pourrait être un ébéniste ou un politicien* » (T-1). Les répondants insistent sur l'importance de l'éducation au sein de leur culture et de la surreprésentation de professions prestigieuses comme ingénieurs, médecins, avocats ou encore entrepreneurs. Ils déplorent qu'on ne voit pas assez de ces professionnels, alors qu'il y en aurait énormément.

Nous avons profité du fait d'avoir une candidate qui a passé une bonne partie de sa carrière dans les médias pour lui demander son opinion sur les questions de représentation médiatique. Elle mentionne qu'on abordait toujours la question de la même façon et que c'était majoritairement des chroniqueurs blancs qui partageaient leur opinion. Elle croit qu'une meilleure représentation passe autant par la manière de traiter le sujet que de donner la parole aux principaux concernés :

« Je lis parfois des chroniqueurs et je me demande s'ils connaissent vraiment au moins une personne arabe dans leur cercle. Déjà qu'on arrête de faire l'amalgame entre Arabes et musulmans alors qu'il y a plein de Maghrébins qui ne sont pas super croyants ou pratiquants. C'est un gros angle mort pour plusieurs chroniqueurs à mon avis, mais est-ce que j'ai vraiment confiance qu'ils s'ouvrent aux autres de bonne foi, je ne suis pas sûr » (A-3).

La même personne donne l'exemple de certains humoristes à succès comme Adib Alkhalidey ou Mehdi Boussaidan, respectivement d'origine irako-marocaine et algérienne. Elle les cite pour deux raisons. D'abord, pour leur capacité à faire passer des messages sérieux à travers l'humour, mais aussi pour avoir pu interpréter des rôles à la télévision québécoise où l'identité culturelle ou religieuse n'était même pas abordée. Pour elle, cette exposition à des personnes d'origine maghrébine pour leur art ou d'autres raisons que leur identité permet de changer les choses à long terme. Idem pour La Bronze, une artiste d'origine marocaine vivant à Montréal :

« Adib dans Like-moi où il jouait un personnage funky, mais pas nécessairement arabe. Tu sais, moi je ne m'identifie pas nécessairement à la femme voilée. Je ne le suis pas, ma mère ne l'est pas. Certaines tantes le sont, donc c'est sûr que si tu véhicules des préjugés à leur égard ça me touche, mais je ne m'identifie pas à ce que je vois des arabes à la télévision. Je trouve ça cool que La Bronze ait un gros succès, que sa chanson Formidable en arabe ait cartonné. On s'en fout d'où elle vient, elle fait de la bonne musique » (A-3).

En somme, les candidats demandent surtout de faire la représentation des Arabes et des musulmans dans contexte excluant les mêmes problématisations

habituelles comme les enjeux religieux ou migratoires. Les participants en appellent à une « banalisation » de la représentation de ces individus afin qu'on puisse les associer à d'autres images que celles d'un immigrant ou d'un musulman. Qu'on cesse de les définir toujours sous ces deux mêmes prismes circonscrits auxquels ils ne s'identifient pas.

5.3.Favoriser les opportunités d'échanges pour rompre les préjugés perceptuels

Au-delà de changer la représentation générale des Arabes et des musulmans dans la psyché des Québécois, les répondants insistent sur la nécessité de favoriser les interactions interculturelles. Celles-ci permettraient de déconstruire les préjugés, mais aussi de s'éduquer, de comprendre et de tester ses propres préjugés. Cette normalisation des rapports à un très jeune âge permettrait d'aplanir les jugements à l'égard de l'autre. Les candidats parlant de cette exposition par le biais de multiples sources telles que : « les médias, l'environnement aussi dans lequel les personnes évoluent. C'est sûr qu'une personne qui a grandi avec beaucoup d'étrangers ne pense pas comme une personne qui n'a jamais vu d'étrangers de sa vie, c'est normal » (M-1).

La participante qui nous avouait détenir un biais racial négatif à l'égard des Marocains explique elle-même que le premier changement d'attitude chez elle est survenue le jour où elle a dû côtoyer une Marocaine tout un weekend avec des amies. Elle explique son point de vue et le changement graduel qui s'est opéré en elle :

« C'est de créer des liens avec ces gens. Sinon, tu restes fondé sur ton système de valeurs théoriques qui n'a jamais été confronté à la réalité. Si tu ne t'entoures jamais de gens d'ailleurs, c'est impossible. Moi, je n'ai qu'une amie marocaine que j'aime, et c'est la seule. Depuis un an, je te dirais que mon biais est peut-être un peu moins fort. Maintenant que je connais cette fille-là, qu'elle est réglo, qu'on s'entend super bien. Mon biais a peut-être un peu diminué. Et c'est drôle parce que ma mère a beaucoup d'amis marocains, qui sont souvent chez moi, que j'aime. Il reste que ce ne sont pas mes amis à moi. Sauf que le jour où j'ai une eu une amie marocaine, ça pourrait être devenu moins pire » (T-3).

Nous lui avons demandé de développer cette mouvance possible dans son biais. Pour la candidate, il s'agit d'un point de départ qui est la résultante de ses échanges avec l'autre qu'elle jugeait plus défavorablement. En même temps, les candidats reprennent souvent l'idée que plusieurs Québécois ont une certaine curiosité envers leur culture, mais que celle-ci est mal expliquée et particulièrement méconnue. Les participants parlent souvent de la nécessité de participer à ce processus de médiation culturelle :

« J'ai eu tellement de questions sur la religion musulmane par des Québécois. Des questions qui me semblaient ahurissantes et que je m'empressais de partager avec ma famille et mes amis tellement je ne croyais pas qu'on puisse me demander ça. Du genre si j'avais un mari qui m'attendait en Algérie qui avait été choisi par mes parents. Sur le coup, je ne sentais pas que c'était du racisme ou de la discrimination, mais vraiment comme de l'ignorance. Il y avait quand même cette volonté de l'autre de comprendre comme nous fonctionnons. Ça réveillait en moi l'idée qu'au final, les autres ne savent pas du tout comment on fonctionne. De l'extérieur, ça peut alors paraître comme une culture rigide ou effrayante. Là-dessus, oui, il faudrait tendre la main, expliquer » (T-4).

Qui plus est, ces opportunités d'échanges sont souvent aussi vues comme une occasion, pour les participants, de construire une nouvelle identité hybride entre leur culture d'origine et celle de la société d'accueil. Un des participants explique que sa construction identitaire est aussi venue de ses expériences avec d'autres Québécois :

« Je pense qu'au contraire, les gens ne réalisent pas cette différence. C'est en ayant de longues discussions que graduellement il y a une prise de conscience. Un Québécois de souche parle d'une activité typiquement québécoise et me demande comment est-ce possible que je n'ai jamais fait ci ou ça et c'est à ce moment qu'il réalise que je viens d'un background différent. Sinon, en tant que tel, les gens ne font pas ce raccourci, ils prennent plutôt pour acquis que nous sommes très semblables. Ce sont plein de choses. Tu sais, mon ami d'enfance, Simon, nous avons fait les mêmes écoles, les mêmes activités de jeune. J'ai fait du camping avec ses parents, j'ai visité la Gaspésie avec eux. J'ai fait des activités québécoises grâce à mes amis, aux parents de mes amis. Autrement, sans avoir moi-même cette ouverture, jamais je n'aurais eu ce

parcours. Je me serais même sûrement tenu avec des Arabes. C'est vraiment le parcours qui m'a façonné plutôt que l'inverse » (A-2)

Contrairement aux éléments concernant la représentation des Arabes et/ou des musulmans dans les médias ou dans les discours politiques ou publics, les participants considèrent sincèrement qu'ils ont la capacité de jouer plus facilement un rôle actif pour contribuer à améliorer les relations interculturelles entre eux et les membres des autres cultures. Les répondants ne nient jamais les difficultés qui demeurent, mais considèrent avec un enthousiasme relatif les chances que tout cela s'améliore à l'avenir. Surtout, ils manifestent clairement leur capacité et leur volonté à participer à ce processus d'amélioration ou des relations interculturelles au Québec.

DISCUSSION

Dans cette section, les résultats présentés dans le précédent chapitre seront confrontés aux données des recherches existante. À la lumière des nouveaux constats, nous essaierons de valider ou d'infirmer les différents questionnements de notre problématique, notamment en les mettant en corrélation aux concepts évoqués dans nos cadrages. Enfin, nous présenterons certaines limites de notre recherche et des perspectives pour de futures études.

Bref rappel de la problématique

Avant de discuter des résultats obtenus, nous tenons à rappeler notre question et nos objectifs de recherche. Nous avons cherché à savoir comment les jeunes maghrébins perçoivent leur intégration à la société québécoise, leur évaluation des discours médiatiques représentant les Arabes ou les musulmans au Québec, mais aussi ce discours potentiel qui les définirait comme un groupe ethnoculturel incompatible à la société d'accueil. Nous voulions aussi explorer l'effet de cette construction sociale dans leurs relations interculturelles avec des membres de leur communauté, mais également de toutes les autres qui peuplent la province, incluant la majorité d'origine française et catholique. Au-delà de leur avis sur la question, nous avons également cherché à identifier, avec eux, des pistes de solutions potentielles pour améliorer les relations entre les Maghrébins et le reste de la communauté québécoise.

1. La discrimination à l'égard des Arabes et/ou des musulmans toujours présente au Québec

Précisons d'abord qu'à aucun moment, avant ou pendant l'entrevue, nous n'avons partagé avec les candidats les concepts évoqués dans nos cadrages. Nous avons une idée que leurs témoignages seraient du moins en partie corollaires à ce qui a été observé par le passé, mais nous avons été surpris de voir une si grande adéquation entre les deux. Tous les participants font état d'une certaine discrimination, à des niveaux variables comme nous l'avons vu plus haut, de

questions étranges aux agressions verbales en passant par les blagues déplacées. Cette discrimination est particulièrement circonscrite au milieu professionnel.

La discrimination observée précédemment faisait avant tout mention des obstacles à l'embauche, notamment en ce qui concerne les noms à consonance arabe. Rappelons que plusieurs chercheurs ont fait parvenir un même curriculum vitae à des employeurs en ne modifiant seulement que le nom et le prénom. Les candidats aux noms à consonance québécoise étaient davantage convoqués en entrevues. Cette augmentation variant de 10 à 60 % selon le type de poste convoité (Beauregard, 2019; Brière, Fortin et Lacroix, 2015; Eid, 2012). Or, notre recherche tend à démontrer que cette discrimination peut se poursuivre à d'autres étapes du processus d'embauche, comme le démontrait l'exemple du CV mis à la poubelle après avoir constaté que la candidate portait un voile. Même une fois en poste, la discrimination peut continuer sous la forme de commentaires désobligeants ou sarcastiques. L'intégration passe habituellement par une intégration socio-économique (Le Moing, 2016; Salée, 2001). Ces difficultés à trouver un emploi que vivent certains Arabes et musulmans nuisent donc techniquement à leur intégration générale à leur communauté, ce qui est confirmé par de nombreux auteurs (Beauregard, 2019; Brière, Fortin et Lacroix, 2015; Eid, 2012).

D'ailleurs, plusieurs Maghrébins semblent avoir intériorisé les contraintes associées au nom ou au prénom. L'étude concernant le rejet de certains CV en fonction des prénoms est évoquée par des candidats, mais la majorité ont développé des solutions alternatives pour contourner ces limites. On y fait mention de la possibilité de masquer son nom à consonance arabe, d'adopter un nom plus nord-américain et surtout de choisir des noms hybrides à la culture d'origine et à celle de la société d'accueil pour les enfants. L'identité des immigrants se façonne constamment au fil des expériences qu'ils vivent (Manai, 2018). Depuis quelques années, les réflexions des jeunes Maghrébins pour la

question de leur identité et du nom qu'eux et leurs futurs enfants portent semblent au cœur de leur processus d'acculturation au Québec.

En plus du prénom et du nom, les candidats mentionnent également comment le réflexe d'adapter un vocabulaire ou un accent contribue à influencer leurs relations interculturelles avec les autres Québécois. Cette idée semble confirmer la théorie de l'interactionnisme symbolique à l'œuvre dans ce processus d'adaptation, soit l'idée que nos comportements sont influencés par le sens que nous et nos pairs donnons aux choses.. Ce sens provient ou est grandement influencé par nos différentes interactions sociales et peut être altéré par les interprétations subjectives et les idées des individus à travers le temps (Blumer, 1986). À travers leurs échanges avec les autres Québécois, les répondants testent et valident des traits culturels plus susceptibles de leur faciliter la vie lors d'interactions sociales

Cette construction de sens ne semble pas non plus être la même chez les individus de première et de deuxième générations. Les participants nés ici réagissent plus fortement à la discrimination, laquelle semble aussi moins fréquente pour eux, et ce pour différentes raisons (accent plus québécois, parcours scolaire entièrement québécois, etc.). Les candidats de première génération ont plutôt tendance à passer par-dessus cette discrimination, dans un mélange d'attitude qui oscille entre la résignation et la résilience. L'individu qui fait état d'actes racistes avoue lui-même avoir modifié ses habitudes de vie et de sorties par crainte de contacts avec certains Québécois, tout en précisant que tant qu'il aura un travail où qu'il se sentira valorisé, il restera au Québec, notamment pour ses enfants. Cela rejoint l'idée notamment que les immigrants de première génération, toutes origines confondues, cherchent avant tout à s'intégrer à la société d'accueil, notamment par le travail.

2. Les questions de représentation des Arabo-musulmans encore considérées comme la plus grande cause de la discrimination

Les recherches antérieures considèrent abondamment que la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans est en grande partie la conséquence de leur représentation négative et de leur surreprésentation dans les médias ainsi que les discours publics ou politiques (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b; Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009; Boomgarder et Vliegenthart, 2007; Cisneros, 2008; Esse, Medianu et Lawson, 2013; Gauthier, 2016; Kadio, 2016). Les participants partagent cette vision, blâmant d'abord les médias d'information, mais aussi les produits culturels en général. Pour plusieurs répondants, la reprise de cette perception négative véhiculée ensuite dans les discours citoyens ou par les politiciens est la conséquence de la représentation médiatique.

Les témoignages sous-tendent que les rapports ont grandement évolué au fil des deux dernières décennies. On remarque un premier point de bascule avec les attentats du 11 septembre 2001 qui a été un réveil brutal pour la plupart des participants qui vivaient au Québec avant cette date. Le Québec a aussi été particulièrement marqué ces dernières années avec les soubresauts sociopolitiques qu'ont été la Commission Bouchard-Taylor et les épisodes de la Charte de la laïcité et de la Charte des valeurs. Ce constat fait écho à ce que la recherche démontre, tant dans la province que dans plusieurs pays occidentaux (Belkaid, 2017; Brodeur, 2008; Giasson, Brin et Sauvageau, 2010; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Le Moing, 2016; Manai, 2018; Potvin, 2008; Schemer, 2012; Triki-Yamani, 2009).

Fait intéressant, les candidats évaluent différemment la teneur des discours discriminatoires à l'égard des Arabes et des musulmans selon ce qui est généralement rapporté dans l'espace public et ce qu'ils ont entendu personnellement. Dans les médias ou dans l'espace public en général, l'angle de la représentation est plus souvent associé à la problématique des Arabes et des

musulmans dans le contexte du vivre-ensemble ou dans les enjeux de relations interculturelles. La religion peut être abordée, mais elle n'est pas l'unique point de focal. Cette idée se rapproche davantage du discours d'altérité qui serait intégré depuis une vingtaine d'années dans les sociétés occidentales comme quoi l'Arabe et le musulman se veut la figure d'incompatibilité aux sociétés occidentales par excellence. Rappelons que ce discours d'altérité s'inscrit dans un mouvement que certains chercheurs appellent le néo-racisme, où la différence entre groupes n'est plus marquée par des caractéristiques raciales, mais bien par un système de valeurs ou encore une culture ou une religion qui ne peut exister dans le système actuel de la société d'accueil (Balibar, 1988; Labelle, 2006a; Labelle, 2006b; Labelle, Antonius et Oueslati, 2006; Labelle et Rocher, 2006).

En ce qui concerne leurs expériences personnelles, les candidats rapportent que la quasi-totalité des interactions embarrassantes ou malaisées avec les membres d'autres groupes culturels comprenaient un point de focal axé sur la religion musulmane. Comme le disent les participants, ces questions gênantes ou les commentaires dégradants reprennent des éléments de l'islam. Il est question des prières, de voile, du ramadan, du Coran, etc. Cela rejoint le discours de certains chercheurs voulant que la représentation des Arabes et des musulmans se fait d'abord sous l'égide de l'appartenance religieuse, *a fortiori* de l'islam et que la première caractéristique identitaire qui représente les Arabes aux yeux des Occidentaux est l'islam (Manai, 2017; Naber, 2005). Qui plus est, peu importe l'appartenance religieuse des participants, tous ont vécu la même expérience associative à l'islam.

Il serait évidemment pertinent de se demander si cela n'est pas un des buts activement recherchés par les membres de sectes ou de groupuscules terroristes. En nourrissant cette image ou cette conception, récupérée dans les discours publics ou dans les médias, ce terrorisme islamique pourrait entretenir cette construction sociale mettant les Arabes ou les musulmans comme le symbole d'une altérité incompatible, voire d'un danger aux sociétés occidentales. C'est

l'une des choses mises chaque fois de l'avant par les participants, que ce sentiment désagréable de devoir constamment se justifier pour le moindre attentat à travers le monde, mais aussi pour le comportement de leurs pairs.

3. Une situation encore problématique, mais qui s'améliorerait ces dernières années

Contrairement à ce que nous ont laissé croire les recherches relevées dans le cadrage contextuel, la situation concernant la discrimination potentielle à l'égard des Arabes ou des musulmans au Québec ne serait pas nécessairement toujours la même. Les répondants parlent d'une certaine amélioration depuis quelques années, bien que la situation, selon les témoignages obtenus, soit loin d'être idéale. Tous les candidats font mention de petites et plus grosses agressions dont le catalyseur premier était leur origine culturelle ou leur appartenance religieuse. Toutefois, la majorité des candidats entrevoit la situation comme un peu meilleure ces dernières années et restent foncièrement optimistes quant à la suite des choses. Il nous est impossible d'identifier une ou des raisons absolues justifiant ce changement, mais des pistes sont mises de l'avant par les répondants.

Primo, la montée d'un terrorisme « blanc » ces dernières années semble avoir transféré quelque peu le focal de la radicalisation comme étant le seul fait de la religion musulmane. Nous assistons, notamment dans les sociétés occidentales, à une montée du terrorisme de suprématistes blancs ou de l'extrême droite, qui semble s'installer pour rester selon des recherches assez récentes (Cherkaoui, 2019; Quek, 2019). On peut penser à l'attentat ciblant des musulmans à Christchurch en Nouvelle-Zélande en 2019 ou encore, plus près de chez nous, à l'attentat de la grande mosquée de Québec en 2017. Non seulement le terrorisme en question met en scène des Occidentaux blancs, les victimes sont principalement des personnes de confession musulmane.

Ce phénomène n'est pourtant pas nouveau. Aux États-Unis, entre 2007 et 2016, on identifierait que 74 % des morts survenues sur le territoire en raison de terrorisme seraient attribuables au terrorisme d'extrême droite, contre 24% étant associé au terrorisme islamique et 2% au terrorisme d'extrême gauche (Anti-Defamation League, 2017). Ces attentats existaient depuis bien avant l'élection du Président Trump, mais l'extrême droite se sentirait plus légitimée que jamais à partager des discours discriminatoires ou racistes depuis la nomination du républicain (Daou, 2019).

Deuzio, nous assistons depuis quelques années à la naissance de différents mouvements visant à mettre les enjeux raciaux de l'avant tels que *Black Lives Matter* ou *Idle No More*. Il semblerait qu'il s'agit d'une préoccupation grandissante chez les jeunes : aux États-Unis, les Milléniaux de toutes les origines culturelles confondues considèrent le racisme et les questions raciales comme l'un des trois plus grands problèmes en Amérique (Collen et al. 2017). Une certaine culture dite « woke » commence à s'étendre dans plusieurs pays occidentaux. On fait ici référence au participe passé du verbe anglais « wake » signifiant que l'individu est désormais « éveillé » aux enjeux actuels. Cet éveil puise sa source dans les luttes raciales, mais se percolerait à d'autres mouvances de revendications comme le féminisme (Bherer, 2018).

Ces deux phénomènes ne sont pas étrangers à ce que vivent le Canada et le Québec. L'individu cherche normalement à comprendre les interactions entre lui et son milieu (Le Breton, 2004). Il est plausible que ces dernières années, les nombreuses discussions engendrées concernant la discrimination et le racisme au sein des sociétés occidentales influencent la vision des Québécois sur ces enjeux.

4. Pour les Maghrébins au Québec, l'adaptation serait davantage intraculturelle

Souscrivant au concept de l'interactionnisme symbolique évoqué plus tôt comme quoi les participants modifient leurs comportements au gré des échanges avec les

autres Québécois, nous avons envisagé que les participants nous parleraient de leur adaptation spécifique à la société québécoise ou aux membres des autres communautés culturelles. À notre grande surprise, ni les candidats de première ni de deuxième génération ne font mention de changements dans leurs comportements ou dans leurs interactions sociales avec les autres Québécois. Les quelques rares mentions d'adaptation, comme l'horaire de travail pour faciliter la période du Ramadan, semblent se faire sans anicroche et de manière naturelle. Là où les participants sont plus critiques ou reconnaissent qu'eux ou d'autres Maghrébins ont modifié quelque peu leurs comportements, c'est par rapport à la perception que les membres de leurs cultures pourraient avoir à leur égard.

Plusieurs personnes interviewées mettent de l'avant le développement d'une hypersensibilité quant aux actions des autres Arabes ou musulmans. Les répondants expliquent régulièrement à quel point le comportement marginal d'une minorité de membres de leur culture alourdit leur sentiment de devoir offrir une bonne représentation de la communauté arabo-musulmane. Dans la sphère publique, les participants agissent sur deux fronts. D'une part, ils essaient de renvoyer une image « normalisée », qui ne diffère pas des normes ou cultures québécoises. D'autre part, ils feraient des efforts conscients pour ne pas reproduire des actions qui les cantonneraient à l'image que les Québécois peuvent avoir des Arabes et des musulmans.

Rappelons que notre cadre conceptuel présentait le point de vue de certains auteurs qui considèrent que l'identité ethnique est quelque chose que l'on s'attribue, mais qui est aussi attribué par les autres (Barth, 1995; Aymes et Péquiot, 2000). Les interactions avec autrui permettraient de renforcer des rôles, mais aussi de faire exister des critères d'exclusion ou d'inclusion au sein d'un même groupe. Cette théorie des frontières développée par Barth suggère que les individus définissent un ensemble de rôles promus ou interdits qui assurent le maintien de la différence culturelle et ethnique (Barth, 1995). Les participants ont donné plusieurs exemples d'attitudes ou de comportements des membres de

leur culture qui se modifie en raison du regard ou des attentes des autres. Ces changements sont principalement orientés autour de conceptions religieuses comme la consommation d'alcool ou l'habillement, comme lorsque l'humoriste Anas Hassouna reste volontairement flou sur sa consommation personnelle ou non d'alcool en raison des risques pour sa carrière.

Goffman mentionnait que des stigmates peuvent altérer les relations que des individus entretiennent avec d'autres en lien avec les attentes normatives de ceux-ci. Le dévoilement ou la reconnaissance de ce stigmate pouvant mener à une discrimination pour une personne, celle-ci sera tentée d'utiliser des stratégies de faux-semblants pour tenter d'esquiver celle-ci (Goffman, 1975). En ce sens, plusieurs répondants expliquent moduler leurs comportements ou leurs discours en fonction de leurs pairs. La notion du stigmate suggère que les individus doivent apprendre à composer avec une identité sociale et une identité personnelle. C'est ce que nous avons pu voir dans divers exemples évoqués par les participants. Il devient aussi essentiel pour eux d'intérioriser et distinguer les lieux publics ou privés et comment agir en conséquence. Pour conserver le contrôle de cette identité personnelle, l'individu devra déterminer à qui il donne beaucoup d'informations et à qui il en donne peu (Goffman, 1975).

Comme plusieurs le disent toutefois, ces adaptations avec les membres de leur culture ne sont probablement pas un trait spécifique à la culture musulmane ou maghrébine et plutôt quelque chose qu'on peut trouver chez différents groupes culturels. Cependant, nous devons admettre avoir cru que ces éléments seraient plutôt présentés dans les relations interculturelles et non au sein même de la culture des candidats.

5. Pistes de solution: mieux communiquer et « déproblématiser » la représentation

Ce qui nous a le plus marqué à travers les discussions avec les participants concernant les pistes d'amélioration des enjeux de discrimination au Québec, c'est qu'elles semblent limpides à leurs yeux. Sans hésiter, ni réfléchir trop longuement à la question, les candidats ont donné des réponses assez semblables, toujours selon les mêmes thèmes. Lorsqu'on s'attarde aux différentes recherches effectuées sur le sujet, nous constatons que les points se recoupent quelque peu.

Ce sur quoi les candidats mettent le doigt et qui mérite, à notre avis, de s'attarder ne repose pas sur les solutions proposées, mais consiste à questionner pourquoi celles-ci reviennent toujours sans noter un changement significatif. Les personnes interviewées mettent aussi de l'avant les changements parfois timides, parfois plus symboliques auxquels elles assistent, mais font beaucoup mention de la manière dont l'information est présentée et même non présentée au sein des médias. Corollairement avec les données que nous avons trouvées, elles sont conscientes de leur surqualification, du profil plutôt exceptionnel des immigrants économiques. Elles s'étonnent toutefois de l'absence de ces informations dans les débats et les discours publics.

À leurs yeux, le problème réside en grande partie dans cette incapacité à discuter d'enjeux migratoires ou de discrimination sans constamment faire référence à l'autre comme figure d'étranger. Depuis des années, les médias ont misé volontairement ou non sur cette rhétorique, devenant à la fois producteurs et diffuseurs de ce concept d'altérité culturelle (Antonius, 2007; Antonius, 2008b; Cisneros, 2008; Fryberg et coll, 2012; Giasson, Brin et Sauvageau, 2010; Hall, 1997; Kadio, 2016; Potvin, 2008). Il est plausible que les enjeux de représentation raciale soient en construction constante. Comme Hall le souligne, le racisme se transforme au fil des années pour assurer la scission perpétuelle entre l'autre et nous (Hall, 1996). Les théories actuelles suggèrent également que

ce néo-racisme, plutôt que de disparaître, s'inscrit en filigrane dans un racisme quotidiennement entretenu. Tant les individus que la collectivité seraient conditionnés à conserver des croyances et des biais raciaux profondément ancrés, mais invisibles pour la plupart (Fleras, 2011; Fleras et Kunz, 2001; Henry et coll. 2006; Tolley, 2016).

Dans ces circonstances, il serait normal de posséder ce genre de biais raciaux. L'enjeu demeurerait plutôt dans le refus de les adresser et d'essayer de modifier ces réflexes sociaux (Fleras, 2014). Cet appel au changement est souvent repris par les répondants. Les Arabes et/ou les musulmans ne souhaiteraient pas seulement être intégrés au débat des enjeux migratoires ou des questions des accommodements raisonnables. Les immigrants arabes et musulmans au Québec auraient même plutôt tendance à refuser de se mêler au débat, pour diverses raisons (Antonius, 2008a; Antonius, 2008b).

Les répondants souhaitent plutôt briser un discours inspiré du paradigme majoritaire-minoritaire qui règne depuis plusieurs années. Cette répétition du discours de l'Arabe et du musulman comme figure d'altérité par excellence contribue, sur une aussi longue période, à imposer une réalité qui n'est en fait que l'aboutissement d'un sens construit ici et là (Berger et Luckman, 2018). Même lorsque des mesures sont mises en place pour essayer d'encadrer ou de limiter les risques de discrimination, la communication demeure sous l'égide de cette dynamique « Eux-Nous » comme l'illustre la candidate employée par une société d'État.

Les répondants sont convaincus que la rupture de ce paradigme d'altérité passe par une transformation dans l'approche de la représentation des Arabes et des musulmans dans les discours médiatiques et sociopolitiques. Ceux-ci donnent une série d'exemples dans lesquelles les Arabes et les musulmans sont représentés sous des prismes autres que l'appartenance identitaire ou religieuse. Les individus revendiquent une personnalité complexe et plus complète que

d'être seulement un immigrant ou un musulman. Ils demandent à ce que ces autres facettes, que ce soit l'emploi, les convictions politiques ou encore l'art soient mises aussi en lumière. On parle d'une « banalisation » dans la représentation ou l'idée que les Arabes et les musulmans puissent être représentés sous des angles ou des thématiques applicables à tous les autres Québécois.

Enfin, les candidats revendiquent aussi une identité hybride, fruit de leur héritage culturel, mais également des interactions et des échanges réguliers avec les autres membres des groupes culturels du Québec. Cette construction identitaire mixte deviendrait de plus en plus la norme, tant pour les immigrants que les Québécois en général.

Critique et certaines limites de la recherche

Nous avons abordé ce travail avec nos biais perceptuels. Notre représentation du monde et des éléments qui la composent sont, en concomitance avec l'approche constructiviste à laquelle nous souscrivons, le fruit de nos expériences personnelles. Nous reconnaissons faire partie d'une majorité blanche et que malgré toute notre volonté de réduire autant que possible ces biais personnels, ils ont assurément teinté notre travail. La structure mise en place, les guides d'entretien et la supervision de professeurs de deux universités aura sans doute permis de réduire quelque peu ces biais.

Enfin, le portrait dressé dans cette recherche est celui rapporté que par une poignée d'individus. Il est donc impossible de généraliser leurs réponses et de les appliquer à l'ensemble des groupes culturels auxquels ils s'identifient.

Portée des résultats

Par souci méthodologique et pour respecter le cadre de notre mémoire, nous nous sommes limités à une réflexion concernant la situation spécifique au Québec. Cependant, les résultats obtenus ont permis de dresser certains parallèles avec

d'autres pays européens et anglo-saxons. Qui plus est, l'approche du gouvernement du Québec et la province quant aux questions migratoires font échos à des préoccupations qu'il est possible de retrouver dans presque tous les pays du monde ces dernières années. Qui plus est, le Québec s'étant doté d'une politique migratoire propre à son territoire, il est possible de reproduire des comparaisons avec d'autres états de tailles ou de populations relativement semblables comme la Belgique, l'Autriche ou la Suisse en Europe.

Prospectives

Plusieurs avenues de recherche se dessinent à la suite de ce travail. Il serait évidemment tentant de reproduire la même expérience avec un ou des autres groupes ethnoculturels du Québec, voire même d'une province voisine. Il est permis de se demander quels impacts la pandémie mondiale de COVID-19 aura sur l'approche typiquement économique du modèle migratoire québécois.

Surtout, nous avons fait le choix de traiter de questions des représentations, mais de manière plutôt traditionnelle. Nous avons opté pour la représentation dans des médias traditionnels ou encore des produits culturels classiques tels que les films, mais la recherche pourrait être reproduite ou adaptée en ce qui concerne la représentation virtuelle ou numérique. Au cours des derniers jours de rédaction, nous avons assisté à un débat enflammé sur un groupe Facebook de plusieurs centaines de professionnels des médias et des communications à savoir s'il devait être permis ou non, pour les personnes blanches, d'utiliser des Gifs (brèves animations qui représentent habituellement un message ou une idée) de personnes noires.

Le phénomène est extrêmement récent, mais nous avons trouvé un article sur le « blackface digital ». Sans faire de consensus encore, cette pratique ferait référence aux personnes non-noires qui s'approprient une identité virtuelle noire ou encore d'individus, encore une fois non-noirs, qui utilisent des Gifs ou des

memes¹⁴ de personnes noires pour transmettre leurs opinions ou émotions (OneZero, 2020).

En dépit d'une situation jugée plus positivement au Québec, les participants font tout de même mention d'une certaine discrimination. Les candidats ayant vécu dans des endroits où l'immigration maghrébine est moins fréquente (Australie, reste du Canada, etc.) expliquent tous avoir vécu moins d'expériences discriminatoires à leur égard qu'au Québec, mais que la discrimination visait plutôt d'autres groupes ethnoculturels, comme les Autochtones dans le Canada anglais. Il semblerait qu'en fonction de la représentation démographique, les membres d'une société d'accueil puissent quelque peu changer leurs comportements à l'égard d'un groupe culturel, passant d'abord d'une simple curiosité à une perception plus négative. Il serait intéressant d'approfondir la corrélation entre la représentation de certaines minorités dans les différentes provinces canadiennes et la perception des habitants de ces provinces à l'égard de celles-ci.

¹⁴ Un meme ou mème est un élément culturel reconnaissable, reproduit et transmis par des individus au sein d'un groupe. Dans la sphère digitale, de plus en plus de personnes ont commencé à véhiculer des émotions ou des idées en reprenant des images ou des animations populaires. Plus un mème est repris par plusieurs personnes, plus sa symbolique s'ancre dans l'imaginaire.

CONCLUSION

La pénurie de main-d'œuvre et la dénatalité sont des facteurs qui poussent certains pays, dont le Canada, à recevoir de plus en plus d'immigrants. Beaucoup d'études réalisées ces deux dernières décennies se sont attardées sur les effets et les origines des bouleversements sociopolitiques et culturels qu'amène l'immigration, mais très peu d'entre elles sollicitent directement le témoignage de ces immigrants. Celles qui l'ont fait suivant ou précédaient principalement les débats entourant la crise des accommodements raisonnables.

Notre objectif était de retourner questionner des immigrants, une décennie plus tard, sur leur perception des changements de représentation sociale et de construction identitaire qui ont pu survenir depuis.

L'analyse révèle certaines récurrences, mais également de nouveaux constats. Plusieurs ont partagé des expériences très personnelles de discrimination vécue. Pour les candidats, l'Arabe et le musulman sont devenus ces dernières années, le fer de lance de cette idée d'altérité et d'incompatibilité interculturelle. Cela ne serait pas sans conséquence puisqu'ils font face à des problèmes potentiels de discrimination et de stigmatisation sous plusieurs formes. Cela mène notamment à un accès à l'emploi beaucoup plus difficile que la moyenne, malgré des compétences très avantageuses par rapport au reste des Québécois.

Ces discours sur l'altérité et l'incompatibilité peuvent nuire à la construction identitaire, tant pour les immigrants que pour les autres Québécois, qui risque de se fonder sur l'appartenance religieuse pour définir l'individu et sa capacité ou non de s'intégrer à notre société. Un amalgame qui nie la diversité et les caractéristiques spécifiques des Arabes et des musulmans qui ne constituent pas un bloc monolithique figé et qui proviennent de pays aux histoires et aux cultures variées.

Nos résultats confirment qu'il y aurait encore de la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans au Québec, particulièrement dans le milieu du travail. Les répondants identifient les enjeux de représentation comme la principale source du problème. La manière de représenter les Arabes et les musulmans auraient changé depuis les attentats du 11 septembre 2001 et serait renforcée en parallèle à des événements sociopolitiques les impliquant. Cette représentation négative se retrouverait autant dans les discours médiatiques que sociopolitiques ainsi que dans des produits culturels à plus large échelle.

En dépit d'une situation jugée encore très problématique, les participants font état d'une situation tend à l'amélioration depuis quelques années seulement. Tout en jugeant la situation imparfaite, les répondants font aussi un bilan comparatif relativement plus positif de leur expérience au Québec en opposition à ce qui peut se vivre ailleurs. Ces enjeux de discrimination et de représentation participent à la construction identitaire des participants, qui évoquent des mécanismes d'adaptation autant dans leurs relations interculturelles qu'avec les membres de leur propre culture.

Enfin, les participants partagent des pistes de réflexions pour diminuer la discrimination à l'égard des Arabes et des musulmans, appelant à une représentation médiatique et sociopolitique de ces groupes dans des contextes non « problématisés » ou sous des angles autres que l'affiliation religieuse ou identitaire.

En ce qui concerne la contribution de ce mémoire à la recherche scientifique, nous croyons que ce travail démontre que, à l'instar des concepts évoqués tout au long de celui-ci, les dynamiques de relations interculturelles sont en changement constant et qu'il est essentiel de retourner régulièrement les étudier à travers le temps. Les enjeux de discrimination semblent aussi évoluer parallèlement aux événements sociopolitiques qui se collent à l'actualité. Les répondants font état d'une d'amélioration possible ces dernières années, mais

nous entrevoyons quantité de bouleversements sociaux qui viennent brouiller les cartes quant à l'avenir des relations interculturelles au Québec et en Amérique du Nord.

Il est pertinent de se demander comment le contexte actuel de la pandémie mondiale bouleversera les flux migratoires des prochaines années. La montée d'une extrême-droite dans plusieurs pays occidentaux peut aussi inquiéter. Enfin, la crise des médias et la révolution ultra rapide des médias sociaux menace potentiellement la capacité des individus à s'informer et à se positionner adéquatement sur les enjeux sociaux émergents.

BIBLIOGRAPHIE

- Anctil, P. (2005). Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec. *Cites*, (3), 43-55.
- Gouvernement du Canada <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-18.7/>
- Anti-Defamation League. (2017). Murder and extremism in the United States in 2016.
- Antonius, R. (2007). Les représentations médiatiques des Arabes et des musulmans au Québec. *Annuaire du Québec 2006*.
- Antonius, R. (2008a). L'islam au Québec: les complexités d'un processus de racisation. *Cahiers de recherche sociologique*, (46), 11-28.
- Antonius, R. (2008b). La représentation des arabes et des musulmans dans la grande presse écrite au Québec, rapport de recherche présenté à Patrimoine canadien, 95 p.
- Arcand, S. Lenoir-Achdjian, A. et Helly, D. (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, 34, 2, 373-402
- Aymes M., Péquignot S. (2000), « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth », *Labyrinthe*, automne 2000, n° 7, pp. 43-47.
- Balibar, E. (1988). «Y a-t-il un "néo-racisme" ?», dans E. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières » (trad. Bardolph J., Poutignat Ph., Streiff-Fenart J.), in Poutignat Ph., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, (1^{ère} éd : 1995) 1999, p. 213.
- Beauregard, J.P. (2019). *Testing intersectionnel à Québec : une hiérarchie « ethno-genrée » favorable aux femmes à l'embauche*. Communication présentée dans le cadre du 87^e congrès de l'Acfas. Repéré à <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/87/400/401/d>
- Belkaïd, A. (2017). Désenchantement des Maghrébins au Québec. *Le Monde diplomatique*, (3), 8-9.
- Berger, P., & Luckmann, T. (2018). *La Construction sociale de la réalité-3e éd.* Armand Colin.

- Berry, J.W. (2015). *Acculturation*. J.E. Grusec & P.D. Hastings (Eds.), *Handbook of socialization: Theory and research* (p. 520-538). The Guilford Press.
- Bouchard, G. (2011). Qu'est ce que l'interculturalisme?/What is Interculturalism?. *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, 56(2), 395-468.
- Bord, J.P. (1995). D. Modélisation du monde arabe. *Mappemonde*, 2, 95.
- Blumer, Herbert. (1986). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. University of California Press, 208 p.
- Boomgarden, H. G. et Vliegenthart, R. (2007). Explaining the rise of anti-immigrant parties: The role of news media content. *Electoral studies*, 26(2), 404-417
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Rapport final de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, Gouvernement du Québec
- Bouchard, G. (2011). Qu'est ce que l'interculturalisme?/What is Interculturalism?. *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, 56(2), 395-468.
- Brière, S., Fortin, B., et Lacroix, G. (2017). Discrimination à l'embauche des candidates d'origine maghrébine dans la région de la capitale-nationale. Forthcoming. *L'Actualité Économique*, 7.
- Brodeur, P. (2008). La commission Bouchard-Taylor et la perception des rapports entre «Québécois» et «musulmans» au Québec. *Cahiers de recherche sociologique*, (46), 95-107.
- Burscher, B., van Spanje, J. et de Vreese, C. H. (2015). Owning the issues of crime and immigration: The relation between immigration and crime news and anti-immigrant voting in 11 countries. *Electoral Studies*, 38, 59-69.
- Carignan, M.E. (2019). *Responsabilité sociale des médias et couverture des faits religieux: quels enjeux déontologiques et éthiques*. Communication présentée au colloque sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des cultures, religions et convictions.
- Charkoui, T. (2019). The Rise of White Supremacy Terrorism

- Chicha, M.T. et Charest, E. (2008). « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : Politiques et enjeux », *Choix IRPP, Diversité, immigration et intégration*, 14, 2, mars 2008, 62
- Cisneros, J. D. (2008). Contaminated communities: The metaphor of "immigrant as pollutant" in media representations of immigration. *Rhetoric and Public Affairs*, 569-601.
- Cohen, C.J., Fowler, M., Medenica, V.E. et Rogowski, J.C. (2017). The "Woke Generation" Millennial Attitudes on Race in the US. GenForward Survey
- Daou, P. (2019). *Digital Civil War : Confronting the Far-right Menace*. Melville House.
- Dupuis, J. P. (2018). Le travail, ce pivot essentiel et fragile. *Gestion*, 43(1), 42-48.
- Eid, P. (2012). Les inégalités «ethnoraciales» dans l'accès à l'emploi à Montréal: le poids de la discrimination. *Recherches sociographiques*, 53(2), 415-450.
- Esses, V. M., Medianu, S. et Lawson, A. S. (2013). Uncertainty, threat, and the role of the media in promoting the dehumanization of immigrants and refugees. *Journal of Social Issues*, 69(3), 518-536.
- Fall, K., et Vignaux, G. (2008). *Images de l'autre et de soi: les accommodements raisonnables: entre préjugés et réalité*.
- Fleras, A. (2011). Deadly Fever: Racism, Disease, and a Media Panic by Charles T. Adeyanju. *Canadian Ethnic Studies*, 43(3), 241-243.
- Fleras, A. (2014). *Racisms in a multicultural Canada: Paradoxes, politics, and resistance*. Wilfrid Laurier Univ. Press.
- Fleras, A., & Kunz, J. L. (2001). *Media and minorities: Representing diversity in a multicultural Canada*. Thompson Educational.
- Fryberg, S. A., Stephens, N. M., Covarrubias, R., Markus, H. R., Carter, E. D., Laiduc, G. A. et Salido, A. J. (2012). How the media frames the immigration debate: The critical role of location and politics. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 12(1), 96-112.
- Gauthier, C. A. (2016). Le rôle des réseaux sociaux et de la discrimination dans l'intégration socioprofessionnelle: le point de vue des immigrantes hautement scolarisées d'origine maghrébine établies à Québec.

- Gemenne, F. et Cavicchioli, A. (2010). Migrations et environnement : prévisions, enjeux, gouvernance. *Regards croisés sur l'économie*, (2), 84-91.
- Gérin-Lajoie, D. (2006). L'utilisation de l'ethnographie dans l'analyse du rapport à l'identité. *Éducation et sociétés*, (1), 73-87.
- Giasson, T., Brin, C. et Sauvageau, M. M. (2010). Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la crise des accommodements raisonnables au Québec. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 43(2), 379-406.
- Goffman, E., et Kihm, A. (1975). *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Les éd. de minuit.
- Guidère, M. (2015). *État du monde arabe*. De Boeck.
- Guidère, M., et Franjé, L. (2013). *Atlas des pays arabes. Des révolutions à la démocratie*. Autrement.
- Hall, Stuart. (Ed.). (1997). Representation: Cultural representations and Signifying Practices. London: SAGE publications.
- Hall, S. (1996). New ethnicities. *Stuart Hall: Critical dialogues in cultural studies*, 441-449.
- Helly, D. (2011). Les multiples visages de l'islamophobie au Canada. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 5, 99-106.
- Holland, K. (2017). Making mental health news: Australian journalists' views on news values, sources and reporting challenges. *Journalism Studies*, 1-19.
- Holloway, I., Brown, L. et Shipway, R. (2010). Meaning not measurement: Using ethnography to bring a deeper understanding to the participant experience of festivals and events. *International Journal of Event and Festival Management*, 1(1), 74-85.
- Kadio, B. G. R. (2016). *Le processus de catégorisation des personnes sociales de culture musulmane dans le discours médiatique canadien sur le terrorisme*. (Mémoire, Université d'Ottawa). Repéré à <https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35092/1/Boni%20Kadio-Memoire.pdf>
- Knowles, V. (2000). *Les artisans de notre patrimoine: la cityennete et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*. Ministres des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

- Krane, V., & Baird, S. M. (2005). Using ethnography in applied sport psychology. *Journal of applied sport psychology*, 17(2), 87-107.
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2020). Niveau de scolarité et domaine d'études selon le sexe et le groupe d'âge. 23 juillet 2020.
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2019). Immigrants selon le pays de naissance, Québec. 2014-2018. 30 septembre 2019
- Institut de la Statistique Québec (ISQ) (2010). Revenu personnel et ses composantes par habitant, régions métropolitaines et recensement et ensemble du Québec, 2004-2008. 18 mars 2010.
- Kelly, D. et Gibbons, M. (2008). Marketing methodologies ethnography: The good, the bad and the ugly. *Journal of Medical Marketing*, 8(4), 279-285.
- Labelle, M. (2006a). Un lexique du racisme : Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes, réalisé en partenariat avec l'UNESCO, Rapport présenté à l'UNESCO.
- Labelle, M. (2006b). «Racisme et multiculturalisme/interculturalisme au Canada et au Québec», dans M.-H. Parizeau (dir), *Discriminations et dérives génétiques*, Montréal, Presses de l'Université Laval, sous presse.
- Labelle, M., Antonius, R., & Oueslati, B. (2006). Incorporation citoyenne de jeunes Québécois d'origine arabe: conceptions, pratiques et défis, rapport de recherche. *Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, cahier*, (30).
- Labelle, M. (2000). La politique de la citoyenneté et de l'interculturalisme au Québec: défis et enjeux. *Les identités en débat: intégration ou multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, 269-293.
- Labelle, M., et Rocher, F. (2006). Pluralisme national et souveraineté au Canada: Luites symboliques autour des identités collectives. *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 159-168.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses universitaires de France
- Le Moing, A. (2016). La crise des accommodements raisonnables au Québec: quel impact sur l'identité collective?. *Mémoire (s), identité (s), marginalité (s) dans le monde occidental contemporain*. Cahiers du MIMMOC, (16).

- Le Monde, Journal. (2018). Ne soyez plus cool, soyez « woke » Repéré à https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2018/03/03/le-woke-mot-d-ordre-de-la-vigilance_5265097_4497916.html
- Leroux, D. (2010). Québec nationalism and the production of difference: The Bouchard-Taylor commission, the Hérouxville code of conduct, and Québec's immigrant integration policy. *Quebec Studies*, 49, 107-127.
- Manaï, B. (2018). *Les Maghrébins de Montréal*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Maisonnette, D. et Renaud, L. (2007). 3.1 Influences entre les professionnels des médias dans le traitement de sujets touchant la santé. *Médias et le façonnement des normes en matière de santé*, 95.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2019). Projet de loi no 9 : Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes. Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-9-42-1.html>
- Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec (MIDI) (2014a). Tableaux sur l'immigration permanente au Québec 2009-2013
- Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec (MIDI) (2014b). Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006, caractéristiques générales. Recensement de 2006, Données ethnoculturelles, mai 2009
- Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles du Québec (MICC) (2012) Population immigrée de 15 ans et plus née en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, recensée au Québec en 2006, selon l'activité et le sexe : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale du MICC, Montréal, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Naber, N. (2005). Muslim first, Arab second: A strategic politics of race and gender.
- Observatoire de la déontologie de l'information (2020). Faire ou non référence à la nationalité d'un suspect dans un reportage. Repéré <https://www.odi.media/les-articles/faire-ou-non-reference-a-la-nationalite-dun-suspect-dans-un-reportage/>
- Pires, A. P. (2007). *Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*. J.-M. Tremblay.

- Potvin, M. (2010). Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables. *Nos diverses cités*, 7, 83-89.
- Potvin, M. (2008). *Crise des accommodements raisonnables: une fiction médiatique?*. Athéna édition.
- Quek, N. (2019). Bloodbath in Christchurch: The rise of far-right terrorism
- Radio-Canada (2018a). La pénurie de main-d'œuvre décortiquée. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1124388/immigration-penurie-main-oeuvre-donnees>
- Radio-Canada (2018b). Attentat dans une mosquée de Québec. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/dossier/505185/attentat-terroriste-mosquee-quebec>
- Renaud, Jean et Martin, L. (2006). « Origines nationales et marché du travail : étude de la présence en emploi chez les travailleurs sélectionnés », dans Le savoir, trame de la modernité, actes du 74^e colloque de l'ACFAS, 16 mai, Montréal, http://im.metropolis.net/actualites/Renaud_Martin_Origines_nationales_et_marche_du_travail.pdf
- Robinson, S. (2010). Someone's gotta be in control here. *Cultural Meanings of News: A Text-Reader*, 151.
- Rocher, Labelle, Field et Icart, (2007). Le concept d'interculturalisme en contexte québécois: généalogie d'un néologisme. *rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Centre de recherche sur l'immigration, l'éthnicité et la citoyenneté. Université de Ottawa et UQÀM*, 21.
- Rubin, H. J. et Rubin, I. S. (2011). *Qualitative interviewing: The art of hearing data*. Sage.
- Schemer, C. (2012). The influence of news media on stereotypic attitudes toward immigrants in a political campaign. *Journal of Communication*, 62(5), 739-757.
- Said, E. (1994). *L'orientalisme*, Paris, Seuil.
- Salée, D. (2001). De l'avenir de l'identité nationale québécoise. *Repères en Mutation: Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, 133-164.

- Tator, C., Henry, F., Smith, C., & Brown, M. (2006). *Racial Profiling in Canada: Challenging the Myth of "a Few Bad Apples"*. University of Toronto Press.
- Tafferant, N. et Chavanon, O. (2007). Médias et immigration. *Écart d'Identité. Migration-Égalité-Interculturalité*, (111), 43-46.
- Tolley, E. (2015). *Framed: Media and the coverage of race in Canadian politics*. UBC Press.
- Triki-Yamani, A. et Mc Andrew, M. (2009). Perceptions du traitement de l'islam, du monde musulman et des minorités musulmanes par de jeunes musulmans (es) du cégep au Québec. *Diversité urbaine*, 9(1), 73-94.
- Turcotte, Y. (2010). L'immigration au Québec : un apport direct à sa prospérité. *Nos diverses cités*, 7, 13-17.
- Urbajnes, T. et Benguergoura, N. (2017). *La place des banlieues montréalaises dans le choix résidentiels : cas des immigrants maghrébins de Montréal* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal). Repéré à <https://archipel.uqam.ca/9897/1/M15040.pdf>
- Valentino, N. A., Brader, T. et Jardina, A. E. (2013). Immigration opposition among US Whites : General ethnocentrism or media priming of attitudes about Latinos? *Political Psychology*, 34(2), 149-166.
- Vatz Laaroussi, M. (2008). « Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies », *Travail, genre et société : Migrations et discriminations*, 20, 2, 47-65.
- Ward, Mike (2020). Mike Ward sous écoute, épisode #251. Repéré à <https://podtail.com/podcast/mike-ward-sous-ecoute/-251-guillaume-wagner-et-anas-hassouna/>
- Weiss, R. S. (1995). *Learning from strangers: The art and method of qualitative interview studies*. Simon and Schuster.

ANNEXE I – GUIDE D’ENTREVUE

À PROPOS DU PARCOURS DE L’INDIVIDU

1. Pourriez-vous décrire simplement votre parcours socio-professionnel (études et expériences professionnelles)
2. Êtes-vous né au Québec?
 - a. Si oui, vos parents sont ici depuis environ combien d’années?
 - b. Si non, cela fait combien de temps que vous vivez ici?
3. Outre le Québec, avez-vous déjà vécu ailleurs dans le monde? Si oui, où et combien de temps?

À PROPOS DE LA DISCRIMINATION

1. Croyez-vous que les Arabes et/ou les musulmans vivent davantage de discrimination basée sur un ou plusieurs aspects de leur identité (origine, religion, sexe, etc.)?
 - a. Si oui, laquelle ou lesquelles
2. Considérez-vous avoir vécu une ou des expériences de discrimination au Québec basée sur un ou plusieurs aspects de votre identité (origine, religion, sexe, etc.)?
 - a. Si oui, accepteriez-vous de partager un ou des exemples de discrimination vécue en raison d’un ou plusieurs aspects de votre identité?
3. À votre avis, ces expériences de discrimination touchaient-elles une ou différentes sphères en particulier (professionnelle, personnelle, etc.)?
4. Est-ce que vous avez déjà parlé de ces actes possibles de discrimination avec d’autres membres des communautés maghrébines? Quelles sont vos réflexions à cet égard?
5. À votre avis, quels peuvent être les impacts et conséquences de ces expériences discriminatoires?

À PROPOS DE LA REPRÉSENTATION

1. À votre avis, quels pourraient être les vecteurs qui encouragent des actes ou des discours discriminatoires envers les Arabes et/ou les musulmans au Québec?
2. À votre avis, les médias peuvent-ils jouer un rôle d'éclaircissement dans les débats sur l'immigration ou favorisent-ils une polarisation des opinions?
3. Croyez-vous que les médias peuvent avoir une influence sur les opinions ou les comportements des individus par rapport aux immigrants ou aux Arabes et/ou aux musulmans?

À PROPOS DES RELATIONS INTERCULTURELLES

1. À votre avis, existe-t-il des moyens ou des actions qui pourraient contribuer à diminuer les actes ou discours discriminatoires envers les Arabes et/ou les musulmans?
 - a. Si oui, lesquels?
2. À votre avis, existe-t-il des obstacles inhérents à la culture musulmane ou maghrébine qui nuit aux relations avec les autres communautés culturelles?
3. À votre avis, avez-vous l'impression que vos relations avec les autres communautés culturelles au Québec se distinguent des expériences que peuvent vivre la génération qui vous précède?

ANNEXE II – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Vous êtes invité(e) à participer à un projet de recherche. Le présent document vous renseigne sur les modalités de ce projet de recherche. S'il y a des mots ou des paragraphes que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions. Pour participer à ce projet de recherche, vous devrez signer à la fin de ce document et nous vous en remettrons une copie signée et datée. Prenez tout le temps nécessaire pour prendre votre décision.

Titre du projet de recherche

Intégration des jeunes Maghrébins à la société québécoise : pistes de réflexion

Personnes responsables du projet de recherche

Alexandre Vignola Côté, étudiant à la maîtrise en communication stratégique internationale, sera responsable du projet, sous la supervision du professeur Marie-Ève Carignan (marie-eve.carignan@usherbrooke.ca). Le projet est réalisé dans le cadre de sa maîtrise.

Objectifs du projet de recherche

En regard de nos recherches préliminaires, nous posons donc la question de recherche suivante : Comment les jeunes maghrébins perçoivent-ils leur intégration à la société québécoise ? Nous voulons notamment savoir comment ils évaluent les discours médiatiques à leur endroit, mais également comment ils perçoivent cette montée d'un discours qui les définit comme un des groupes ethnoculturels qui seraient incompatibles à leur société d'accueil. Nous aborderons également les expériences qu'ils considèrent discriminatoires et auxquelles ils ont possiblement été confrontés et comment ils évaluent leurs relations interculturelles avec les membres des autres groupes ethnoculturels, que ce soit au travail ou dans l'espace public. Enfin, nous les solliciterons pour vérifier s'ils voient des pistes d'amélioration possibles pour faciliter les relations entre les Maghrébins et le reste de la communauté québécoise.

Raison et nature de la participation

Votre participation sera requise pour 1 rencontre d'environ 30-60 minutes. Ces rencontres auront lieu en vidéoconférence, selon votre convenance, en fonction de vos disponibilités. Vous aurez à répondre à quelques questions concernant votre parcours socio-professionnel et des questions quant à la représentation et la discrimination possibles des Arabes et/ou des musulmans au Québec. Cet

échange permettra d'offrir au chercheur davantage de données pour alimenter ses réflexions et son analyse de la situation à partir d'expériences concrètes et de témoignages.

Avantages pouvant découler de la participation

Votre participation à ce projet de recherche vous apportera l'avantage de témoigner personnellement de vos expériences personnelles. À cela s'ajoute le fait qu'elle contribuera à l'avancement des connaissances entourant les questions de représentation et de relations interculturelles des minorités ethnoculturelles au Québec.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

Votre participation à la recherche ne devrait pas comporter d'inconvénients significatifs, si ce n'est le fait de donner de votre temps. Vous pourrez demander de prendre une pause ou de poursuivre l'entrevue à un autre moment qui vous conviendra.

Participation volontaire et possibilité de retrait

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en informant l'équipe de recherche.

Advenant que vous vous retiriez de l'étude, demandez-vous que les documents audio ou écrits vous concernant soient détruits ?

Oui ☐ Non ☐ Initiales du participant : _____

Il vous sera toujours possible de revenir sur votre décision. Le cas échéant, le chercheur vous demandera explicitement si vous désirez la modifier.

Confidentialité, partage, surveillance et publications

Durant votre participation à ce projet de recherche, le chercheur responsable ainsi que les membres de son personnel de recherche recueilleront, dans un dossier de recherche, les renseignements vous concernant et nécessaires pour répondre aux objectifs scientifiques de ce projet de recherche.

Votre dossier de recherche peut comprendre des renseignements tels que votre nom, des enregistrements audio ainsi que les résultats des entretiens qui seront réalisés dans le cadre du projet de recherche.

Tous les renseignements recueillis au cours du projet de recherche demeureront strictement confidentiels dans les limites prévues par la loi. Vous ne serez identifié que par un numéro de code. La clé du code reliant votre nom à votre dossier de recherche sera conservée par la chercheuse ou le chercheur responsable de ce projet de recherche.

Les données recueillies seront conservées, sous clé, pendant 7 ans par ou le chercheur responsable aux fins exclusives du présent projet de recherche puis détruites.

Les données de recherche pourront être publiées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais il ne sera pas possible de vous identifier.

À des fins de surveillance et de contrôle, votre dossier de recherche pourrait être consulté par une personne mandatée par des organismes réglementaires, des représentants de l'établissement ou du comité d'éthique de la recherche. Ces personnes et ces organismes adhèrent à une politique de confidentialité.

Résultats de la recherche

Si vous souhaitez obtenir un résumé des résultats généraux de la recherche, veuillez indiquer une adresse où nous pourrions vous le faire parvenir :

Adresse électronique :

Adresse postale dans le cas où vous n'avez pas d'adresse électronique :

Coordonnées de personnes-ressources

Si vous avez des questions ou éprouvez des problèmes liés au projet de recherche, ou si vous souhaitez vous en retirer, vous pouvez communiquer avec le chercheur responsable ou avec une personne de l'équipe de recherche au numéro suivant : Alexandre Vignola Côté au 514-830-1226

Approbation par le comité d'éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche - Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke a approuvé ce projet de recherche et en assurera le suivi. Pour toute question concernant vos droits en tant que participant à ce projet de recherche ou si vous avez des commentaires à formuler, vous pouvez communiquer avec ce comité au numéro de téléphone 819-821-8000 poste 62644 (ou sans frais au 1 800 267-8337) ou à l'adresse courriel cer_lsh@USherbrooke.ca.

Signature de la personne participante

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement. On m'a expliqué le projet de recherche et le présent formulaire d'information et de consentement. On a répondu à mes questions et on m'a laissé le temps voulu pour prendre une décision. Après réflexion, je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées.

Nom de la personne participante

Signature

Date

Engagement du chercheur responsable du projet de recherche

Je certifie qu'on a expliqué à la personne participante le présent formulaire d'information et de consentement, que l'on a répondu aux questions qu'elle avait.

Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée et datée à la personne participante.

Nom du chercheur responsable

Signature

Date